N° 2546 DU 1ER AU 7 MARS 2023 - 1,80 €

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

DORDOGNE
Un capital gastronomique

BÉARN
Pau Commerces :
une vitalité retrouvée

HAUTES-PYRÉNÉES
Saint-Lary :
gros investissements
pour Altiservice

Pays basque
Voltaire Design
La sellerie en vogue

© Louis Piquemil - La Vie Economique

4

34

41

neodio
ORIGINE
16

44

Sommaire

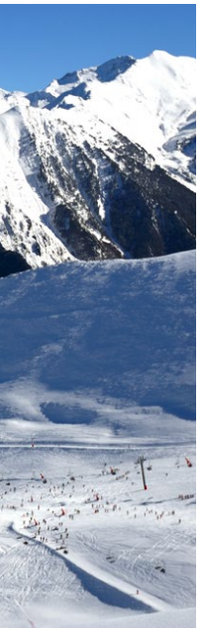

À la une

4 Voltaire Design, la sellerie en vogue

Dordogne

10 Hydraulique : des accessoires essentiels

12 Un capital gastronomique

14 Nouvelles brèves

Gironde

16 Aquiti Gestion, capital dynamique

18 Néodio change de ton

20 Nouvelles brèves

Landes

22 Carbao, business éthique

24 Nouvelles brèves

Lot-et-Garonne

26 2 sœurs pour une invention

27 Marmande : une école de 3D à la campagne

28 La fraise Label Rouge à Paris

29 Salon de l'Agriculture : le 47 en force

30 Nouvelles brèves

Béarn

34 Rosemary Baudru, l'humain avant tout

36 Pau Commerces : une vitalité retrouvée

38 Nouvelles brèves

Pays basque

40 Les entreprises plutôt optimistes

41 Village by CA Biarritz, saison 5

42 Nouvelles brèves

Hautes-Pyrénées

44 Saint-Lary : gros investissements pour Altiservice

46 Mademoiselle Magalie : une ascencion de toute beauté

48 Nouvelles brèves

Le Cercle des Experts

52 La tare de la balance

Tendances Business

56 Profondes mutations dans l'immobilier de commerce

58 Les modalités d'accès au « fonds vert » précisées

60 Cinéma

62 Annonces Légales

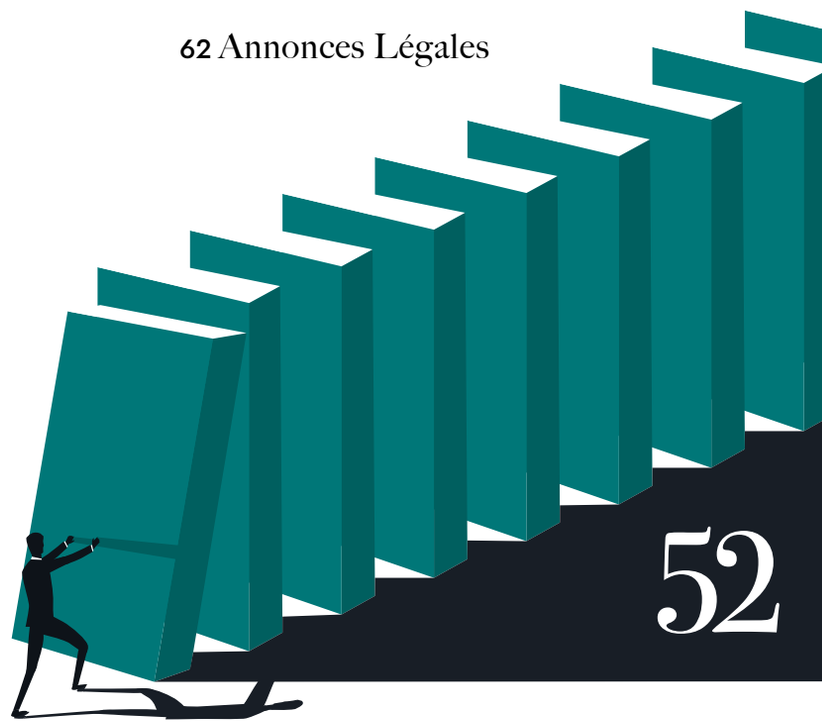

BRICE
GOGUET
PDG fondateur
de Voltaire Design

© Louis Piquemil - La Vie Economique

Pays basque

Voltaire Design
La sellerie en vogue

Avec ses selles d'équitation de sport élégantes et performantes, Brice Goguet, PDG fondateur de Voltaire Design a d'abord conquis le marché américain. Aujourd'hui n° 2 mondial, le groupe, dont le siège est à Bidart, développe une stratégie sociale et environnementale complétée par des services numériques avant-gardistes.

Par Vincent BIARD

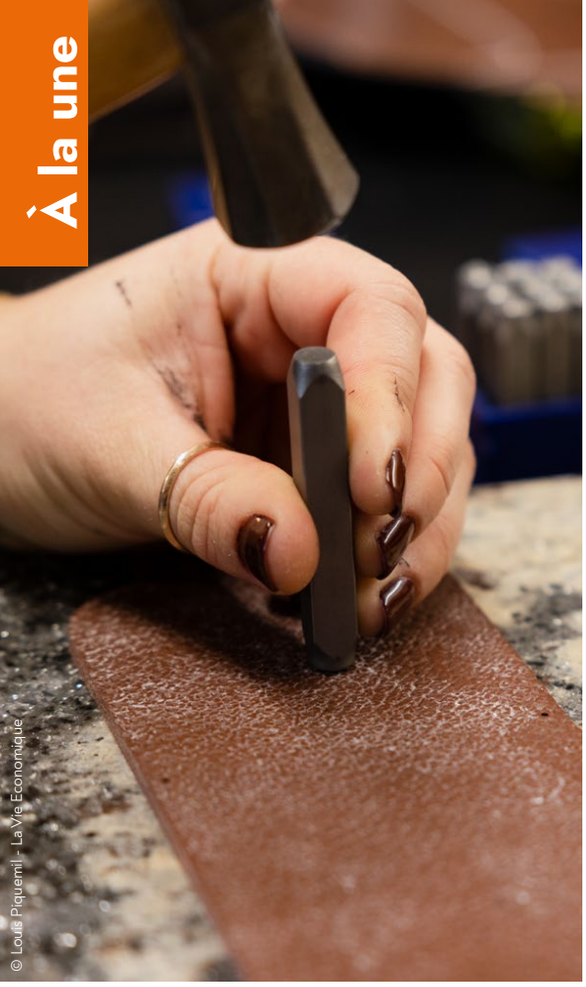

© Louis Piquemil - La Vie Économique

> « Devenir en 10 ans l'un des leaders mondiaux de son secteur est une prouesse que peu d'entreprises sont capables de réussir »

Depuis le début du mois de janvier, les 90 salariés du groupe Voltaire à Bidart travaillent quatre jours par semaine. Nommée « semaine 4-100-100 » pour 4 jours de travail, 100 % de résultats et 100 % du salaire, cette organisation a été mise en place par le personnel lui-même. À l'initiative du PDG Brice Goguet, l'idée était d'avoir plus de temps pour sa famille ou ses loisirs. Cinq mois auront été nécessaires pour réorganiser le travail sous la houlette d'un coordinateur par service. Le dirigeant avoue être « bluffé par le niveau d'implication des équipes ».

Testée jusqu'en mai 2023, l'expérience devrait logiquement être prolongée. En plus d'ensoleiller la vie des salariés, l'opération semble améliorer les performances de l'entreprise. Le travail d'introspection de chaque service a permis un gain de productivité de 9 à 25 %. « Dès que l'on commence à mesurer, on améliore », souligne Brice Goguet.

DES SELLES MADE IN PAYS BASQUE

Ayant longtemps vécu aux États-Unis et y séjournant encore fréquemment, Brice Goguet est inspiré par la culture d'entreprise américaine et par l'état d'esprit des startups californiennes. « C'est hyper cool mais on y fait le job », apprécie-t-il. Après de brillantes études en école de commerce à Paris, ce natif de Saint-Jean-de-Luz démarre sa carrière professionnelle à New York. Puis au début des années 2000, toujours aux États-Unis, il développe avec succès une marque française d'équitation. Brice Goguet revient au Pays basque pour y créer l'entreprise groupe Voltaire et la marque Voltaire Design à Espelette, en 2010. Fabriquées au Pays basque et vendues exclusivement aux États-Unis, les selles d'équitation Voltaire Design vont rapidement conquérir le marché américain. En 2011, l'immense championne américaine Beezie Madden s'entiche de ce produit français reconnaissable à son tissu basque discrètement disposé sous la selle. Avec Beezie Madden et d'autres cavaliers de haut niveau, les médailles d'or se succèdent et assurent une notoriété internationale à Voltaire Design.

75 % DU CHIFFRE D'AFFAIRES À L'EXPORT

Aujourd'hui, le groupe Voltaire emploie 200 personnes dans le monde dont 90 à Bidart. En 2017, la société y a inauguré son propre bâtiment de 1 625 m². C'est là que les selles Voltaire Design sont fabriquées avant être expédiées aux États-Unis, en Angleterre, en Allemagne et dans quelques autres pays. Le chiffre d'affaires de 25 millions d'euros est réalisé à 75 % à l'export. En France, c'est la marque Forestier, rachetée en 2016, qui est commercialisée par le groupe Voltaire. « Notre cœur de métier est la selle d'équitation de sport et nous sommes le numéro 2 mondial sur ce marché », affirme Brice Goguet. En plus de Voltaire Design et de Forestier générant 90 % de l'activité, le groupe Voltaire exploite quatre marques : Equisense développant la technologie connectée des selles du groupe, Equitack une plateforme de marché de seconde main, Rebelle Sellier et Pégase, deux marques de selles pour des marchés de niche.

© Groupe Voltaire

DU HAUT DE GAMME SUR MESURE

Devenir en 10 ans l'un des leaders mondiaux de son secteur est une prouesse que peu d'entreprises sont capables de réussir. Connaissant parfaitement le marché américain, Brice Goguet y développe une marque combinant le prestige du luxe français, un savoir-faire irréprochable, une technologie innovante et un service commercial redoutablement efficace. « Nous sommes présents sur peu de marchés mais à chaque fois, nous voulons être leader », explique-t-il. Quatre ans après s'être lancé aux États-Unis, le groupe Voltaire a créé des filiales en Angleterre et en Allemagne, les plus grands marchés équestres européens. Comme les selles sont fabriquées sur mesure pour des amateurs ou des professionnels possédant un cheval, un commercial se déplace chez chaque client. La qualité de la prise de mesure du cavalier et du cheval réalisée en statique comme en dynamique est fondamentale. Vendue de 3 500 euros à 5 000 euros, chaque selle bénéficie de l'un des cinq centres SAV de la société situés en France, en Angleterre, en Allemagne et aux États-Unis.

© Louis Piquemil - La Vie Economique

UN SAVOIR-FAIRE SÉCULAIRE RÉINVENTÉ

De la mesure chez le client à la livraison, neuf semaines sont nécessaires pour fabriquer une selle Voltaire Design ou Forestier dans l'atelier de Bidart. La fabrication d'une selle comprend quatre grandes étapes : coupe, assemblage, laçage et montage auquel s'ajoute un graissage final. C'est un savoir-faire séculaire que Brice Goguet et les cofondateurs du groupe Voltaire (l'ingénieur designer Géraldine Gilmas, le maître sellier Olivier Poychicot et l'expert en finances Claude Mode) ont remis en question. « Nous avons fait appel à un ergonome qui a observé les étapes les plus susceptibles de créer des troubles musculo squelettiques afin de changer la conception du produit », raconte Brice Goguet. Si peu de changements ont été opérés dans le choix des matériaux, des procédés et des outils innovants et même des nouveaux gestes ont été déployés. « Il y a une constance chez Voltaire, c'est le changement », indique Brice Goguet aux nouveaux employés de son entreprise.

© Groupe Voltaire

> « Le dirigeant Brice Goguet est inspiré par la culture d'entreprise américaine et par l'état d'esprit des start-ups californiennes »

UNE POLITIQUE RSE VOLONTAIRE

Dans les projets de développement pour 2023, Brice Goguet indique la mise en place de la « semaine 4-100-100 » dans les filiales du groupe Voltaire. En choisissant le nom de groupe Voltaire pour la société, le fondateur s'est inspiré de François-Marie Arouet dit Voltaire (1694-1778), l'un des philosophes des Lumières les plus emblématiques. Engagée dans une politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE), la société garantit des salaires équivalents aux hommes et aux femmes. En partenariat avec l'ONG Planète Urgence, le groupe Voltaire plante un arbre pour chaque selle vendue, plus de 20 000 arbres ont déjà été plantés. L'entreprise soutient également l'association Just World International aidant les enfants défavorisés. Toujours dans une philosophie de RSE, l'écoconception est l'autre ambition de Brice Goguet. La démarche est lancée depuis une année. « Nous avons mesuré l'impact carbone de nos produits et nous concevons actuellement des produits qui en diminuent l'impact. » Ces produits éco-conçus devraient bientôt être commercialisés pour le plus grand bonheur des éco cavaliers et éco cavalières ! ■

La selle connectée

Avec les ingénieurs, chercheurs et artisans sellier de son pôle recherche & développement de Bidart, le groupe Voltaire ajoute de la French Tech à sa French Touch.

Par Vincent BIARD

« En 2016, nous avons été les premiers à lancer une selle connectée », rappelle Brice Goguet. Baptisée « Blue Wing », cette selle intègre alors un capteur de mouvement capable de transmettre des données sur le téléphone portable du cavalier. En plus de statistiques sportives comme le temps passé à chaque allure ou le nombre de sauts effectués, l'application délivre des informations sur la cadence, la symétrie et l'équilibre du cheval permettant d'évaluer une éventuelle boiterie. Réservée jusqu'à présent à un seul modèle de la marque Voltaire Design, cette technologie est dorénavant disponible en option sur tous les modèles des marques Voltaire Design et Forestier. 30 000 cavaliers utilisent aujourd'hui cette application et le groupe Voltaire travaille sur une application pour Apple Watch, la montre connectée produite par Apple.

4 BREVETS ET 1 START-UP

En se lançant en 2010 avec les selles les plus légères du marché (poids réduit de 20 %), Voltaire Design avait marqué les esprits. En 2019, la marque innove encore en commercialisant un arçon composé pour la première fois d'un alliage de matériaux composites permettant de réduire de 30 % son poids. De plus, sa conception anatomique, modélisée à partir des mouvements d'un panel de cavaliers, permet de libérer l'amplitude des sauts du cheval. Cette technologie a fait l'objet de l'un des quatre dépôts de brevet du groupe Voltaire. En 2019, le groupe Voltaire a été le premier sellier majeur mondial à fabriquer des selles avec des colles non toxiques à base d'eau. En reprenant en 2020 la start-up lilloise Equisence avec laquelle il coopérait déjà, le groupe Voltaire se positionne comme l'un des leaders des solutions connectées pour les chevaux. ■

> « Le groupe a été le premier sellier majeur mondial à fabriquer des selles avec des colles non toxiques à base d'eau »

LE GROUPE VOLTAIRE EN CHIFFRES

20 000 selles produites depuis 2010

200 employés dont 90 à Bidart

25 millions d'euros de chiffre d'affaires

75 % du CA réalisé à l'export

4 brevets

6 marques

90 % de l'activité avec les marques Voltaire Design et Forestier

© Louis Piquemil - La Vie Economique

Hydraulique
Des accessoires

En quittant l'Angleterre, April et Maxwell Higginson ont choisi de s'établir à Sarlat avant tout pour la qualité de vie. Ils y ont créé une activité de niche florissante : leurs accessoires hydrauliques (Maxima) sont vendus partout en France.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

April Higginson est arrivée en Périgord avec son mari il y a 15 ans, portés par la curiosité et l'envie d'un changement de vie. « Je travaillais dans le commerce et le marketing, Max a pas mal bougé, il est très doué dans l'hydraulique et mon père avait une activité dans le même secteur. » Alors ils ont observé l'opportunité de créer une entreprise dans ce domaine : la société Maxima.

LE RISQUE D'UNE CRÉATION

« Nous n'avions pas les informations pour reprendre une entreprise mais nous avons l'esprit d'entreprise, alors nous avons pris le risque d'une création. Nous nous sommes d'abord lancés dans l'importation de machines d'occasion. » Ce début leur a permis de trouver un marché de niche avec les pièces destinées à ces machines. L'entreprise s'est spécialisée dans la vente de matériels et d'accessoires pour les engins de travaux publics, foresterie et jardins. Elle importe et distribue de l'équipement hydraulique et pneumatique. « Nous avons négocié des contrats d'exclusivité, pour plusieurs marques, pour toute la France. » Avec cette gamme et des revendeurs dans le pays, depuis le siège sarladais, le couple se félicite de voir son choix de vie se transformer en réussite professionnelle. « Max gère l'atelier, je m'investis dans le développement commercial et la gestion. ».

SPÉCIALITÉ TOUT TERRAIN

Femme dans un univers d'hommes, étrangère de surcroît, April Higginson a d'abord rencontré l'appréhension de ses interlocuteurs : toutes preuves faites, elle inspire aujourd'hui un respect égal à celui qu'elle porte à son environnement et des usages qu'elle ne connaissait pas il y a 15 ans. « Localement nous travaillons avec les sociétés de location, des revendeurs de matériel, des artisans et entreprises de BTP en direct, pour des réparations et entretiens. Nous sommes surtout spécialistes des accessoires hydrauliques, un créneau peu concurrencé ».

Camping, agriculture, forêt, parcs et jardins, BTP, centre de tri et recyclage… Partout où l'on creuse à plus de 30 mètres, il faut utiliser des tarières et brise-roches

> « Nous transformons plus de la moitié de nos pièces en fonction de la machine du client : cette capacité à adapter du standard fait notre force. »

Toute l'équipe de Maxima autour d'April Higginson (veste verte)

© Loïc Mazalrey

essentiels

INVESTIE DANS L'AIS

April Higginson a adhéré fin 2021 à l'Association interprofessionnelle du Sarladais (LVE n°2540), qui compte peu de dirigeantes dans ses rangs, et a intégré le conseil d'administration au printemps suivant. La rencontre avec Nadine Merchadou, animatrice du club, s'est faite via la Chambre de métiers, dont April Higginson est une élue récente, lors d'une commission territoriale en Sarladais.

et toutes sortes de godets, dents, attaches rapides ou raccords. « Les clients sont venus vers nous pour ce savoir-faire ». Le principal obstacle local dans cette activité, c'est le recrutement : difficile de trouver des salariés qualifiés, dans ce domaine très technique. « La plupart du temps, nous les formons. » 13 personnes sont en poste sur les hauteurs de Madrazes où l'entreprise a réussi à acquérir un local assez spacieux pour se développer, après être restée à l'étroit et en location pendant 11 ans dans un bâtiment agricole.

LE MÉTAL SUR MESURE

Maxima a réalisé son meilleur chiffre d'affaires en 2021, avec 4,5 millions d'euros, comme beaucoup dans ce secteur lors de la reprise. La hausse du prix des matières premières a certes ralenti la tendance, mais la clientèle repasse des commandes jusque-là repoussées, consciente que les augmentations sont générales et durables. « Nous avons dû en répercuter trois à cinq durant l'année, au lieu d'une habituellement. »

La société investit dans le stock, une leçon tirée des difficultés d'approvisionnement pendant la période Covid : une stratégie payante en termes de service à la clientèle. Et un investissement qui ne se dévaluera pas. « Le métal est notre cœur de métier, nous faisons du découpage plasma. Nous transformons plus de la moitié de nos pièces en fonction de la machine du client : cette capacité à adapter du standard fait notre force. »

DIVERSIFICATION EN COURS

L'entreprise artisanale a la volonté de diversifier la clientèle pour ne pas dépendre d'un seul secteur essentiel comme le BTP. « La période de crise sanitaire nous a permis de vraiment regarder notre entreprise, notre équipe, notre organisation. Nous venons d'avoir la chance de recruter une compétence précieuse dans notre domaine, une personne qui a travaillé en République tchèque et qui, comme nous, change de vie pour s'installer ici en famille. Il va nous aider à mettre en place des procédures pour l'avenir. » Et la dirigeante constate une fois encore, avec cette arrivée, que des amoureux de Sarlat ne pensent pas trouver de telles entreprises au pays du tourisme. Elle voit même avec surprise revenir son fils, parti étudier à Toulouse : il a choisi de s'installer en Périgord noir et de travailler dans l'entreprise. ■

Un capital gastronomique

La participation de la Dordogne au Salon de l'Agriculture marque toujours un temps fort : ce rendez-vous qui se tient cette semaine à Paris souligne la diversité de ses filières, arguments touristiques en prime.

Par Suzanne BOIREAU-TARTARAT

Durant dix jours, le Périgord occupe un stand de 120 m² « mis en scène comme une place de village, propice aux rencontres, aux dégustations et à la convivialité ». La Semitour-Périgord, le Comité Départemental du Tourisme, le service Tourisme du Conseil départemental et l'ensemble des offices de tourisme de Dordogne ont été associés au programme d'animations et sont sur place pour valoriser les spécificités locales. La rencontre avec les 700 000 visiteurs potentiels est très attendue. La destination est en effet positionnée parmi les trois préférées des Français (chiffre 2020) grâce à l'alliance de ses richesses patrimoniale, histoire, gastronomique et naturelle. Et la Dordogne est le premier département français pour l'agritourisme.

LE POIDS DE L'AGROALIMENTAIRE LOCAL

Deuxième activité économique après le tourisme, la filière agroalimentaire locale s'appuie sur une ruralité vivante, une agriculture de proximité, avec des filières structurantes. Dans la redistribution des compétences entre les collectivités, le Département accompagne seul ou en cofinancement avec la Région (Programme de développement rural aquitain) des investissements structurants : il a ainsi versé plus de 3,2 M€ d'aides l'an passé. Cette année, les efforts porteront sur l'organisation des circuits (approvisionnement des industries agroalimentaires), l'installation et la transmission, l'agriculture durable et les produits de qualité, le soutien aux agriculteurs en difficulté, le « local, bio et fait maison » dans la restauration collective.

DES ARGUMENTS DE QUALITÉ

La Dordogne est le premier département de Nouvelle-Aquitaine en nombre d'exploitants en agriculture biologique. Et plus de 50 % des produits agricoles sont sous un label de qualité. Pour les AOC/AOP : Vins de Bergerac et Duras, Noix du Périgord, Pomme du Limousin, Cognac (près de la Charente), Rocamadour (près du Lot) et Huile de noix. Pour les IGP : Canard à foie gras du Périgord, Agneau du Périgord, Fraise du Périgord (avec un cahier des charges en cours d'évolution), Pruneaux d'Agen, Jambon de Bayonne (production des porcs dédiés), et Oie et Châtaigne sont en cours de validation. Et côté Labels rouges : Bœuf blond d'Aquitaine, Veau fermier élevé sous la mère, Veau fermier du Limousin, Bœuf limousin et Limousin junior, Porc au grain du Sud-Ouest, Poulet jaune fermier du Périgord, Châtaigne.

© Shutterstock

PROMOTION DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Sur le stand, cinq cuisiniers professionnels sont aux commandes, face au public, pour réaliser des recettes à partir de produits fournis par l'association Agora des Champs. Cette boutique de producteurs propose à la vente, près de l'espace culinaire, une centaine de références représentatives d'une alimentation locale et de qualité : foie gras, truffes, noix, châtaignes, cèpes, miel, agneaux, poulets fermiers, cabécou… La brasserie artisanale de Sarlat, animée par Xavier Gombert, partage aussi l'aventure du salon.

Quelques rendez-vous spécifiques sont à retenir. Le Syndicat de l'hôtellerie de plein air, le club hôtelier de Sarlat et Terrajob profitent de la manifestation pour un job dating et susciter des recrutements dans les métiers du tourisme (hôtellerie, camping, animations…). Périgord Développement animera une matinée sur le thème de l'attractivité et de la transmission économique. Et le jeu vidéo Dordogne sera présenté samedi 4 mars comme « une expérience narrative unique » à travers les paysages peints à l'aquarelle. ■

FORTE PARTICIPATION AU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE

Le Concours général agricole (Voir LVE n° 2543 du 8/02/23) se déroule lors du Salon de l'Agriculture, et les chambres d'agriculture ont organisé les phases amont avec la récolte des échantillons, la présélection de produits et vins et l'aide au recrutement des jurés. Ce temps fort annuel est une vitrine des savoir-faire dans leur qualité et leur diversité : eaux de vie, vins, produits laitiers, charcuteries, volailles, foie gras, truites, miels, bières… Les producteurs périgourdins se sont inscrits en nombre : 82 candidats pour les vins, avec 303 échantillons sur les tables des jurés et 33 candidats (dont 5 nouveaux) pour les produits, avec 184 échantillons.

Bergerac

EURENCO RELOCALISE SA PRODUCTION DE POUDRE

Le ministre des Armées a annoncé qu'Eurenco va relocaliser à Bergerac la production de poudre propulsive pour les obus. L'industriel français produit des explosifs et poudres pour les munitions d'artillerie. Délocalisée sur son site suédois, cette production va revenir sur le site de la poudrerie sur une période de 30 mois, avec « une capacité de production autonome de poudres gros calibre de l'ordre de 1 200 tonnes de poudre par an », selon le ministre Sébastien Lecornu. Le député du Périgord vert Jean-Pierre Cubertafon, vice-président de la commission de la Défense, au-delà d'une conséquence de la guerre en Ukraine, voit dans ce renforcement de l'autonomie nationale une volonté de sauvegarder les savoir-faire technologiques sur ce site majeur. « La mise en œuvre de l'usine bergeracoise est prévue pour 2025, avec d'importantes perspectives d'emplois en vue. »

Dordogne

BRADERIE SOLIDAIRE POUR LE PEUPLE UKRAINIEN

L'an passé, lors de l'invasion de l'Ukraine, le Département et l'Union des Maires avaient récolté auprès des Périgourdins des denrées alimentaires et des produits de première nécessité, plusieurs centaines de tonnes acheminées lors d'une dizaine de convois humanitaires. Il reste une grande quantité de vêtements qui ne répondaient pas aux besoins identifiés. Ce stock, trié et rangé, va faire l'objet d'une braderie solidaire sur le site de l'ESCAT, à Bergerac, du 18 au 25 mars. Chaque pièce sera vendue 1 euro et l'intégralité des bénéfices sera reversée à des associations qui interviennent sur place auprès du peuple ukrainien. Les organisateurs (Département, CAB, Restos du Cœurs, Secours Catholique, Secours Populaire) ont besoin de renfort de bénévoles pour préparer : **https://demarches.dordogne.fr**

© D.R.

Dordogne
UNE PRÉSIDENTE PÉRIGOURDINE POUR PHINOE

Valérie Moreau, créatrice en Dordogne du cabinet Auxilium Talents, est aussi présidente du fonds de dotation PhiNOE porté par Arkea, groupe Crédit Mutuel dont elle est administratrice à la fédération. Ce fonds apporte un soutien financier et un accompagnement humain à des projets, au service des territoires et de l'emploi. La dirigeante s'est investie depuis le début dans cette structure philanthropique d'envergure nationale. 219 emplois ont déjà été créés et 1 375 000 euros accordés en prêt pour 50 projets soutenus. Trois ont été aidés en Dordogne : Le Tri Cycle enchanté (recyclerie, Bourdeilles), Le pied allez triez (ressourcerie, Montignac) et Poupy Rosy (micro-crèches, Nontron). Les porteurs de projets (entreprise ou association exerçant une activité économique en France métropolitaine) peuvent bénéficier de trois aides complémentaires : prêt d'honneur à taux zéro, subvention et accompagnement personnalisé.

Savignac-les-Églises
VISITE DU PRÉSIDENT DE L'AMFORHT

Le directeur de l'École de Savignac, Cyril Lanrezac, a reçu dernièrement le nouveau président de l'Association mondiale pour la formation hôtelière et touristique (AMFORHT). Abderahman Belgat, qui a occupé divers postes dans des établissements et organisations touristiques du monde entier (Plaza Athénée, Groupe Accor au Moyen-Orient), a choisi l'école des métiers de l'Hospitalité pour sa première visite officielle hors les murs. Il faut dire que son prédécesseur à la tête de cette ONG n'est autre que Philippe François, premier directeur de l'école et actuel président de son Conseil d'orientation stratégique. Avec Xavier Faure, directeur général, il a rencontré l'administration, le corps enseignant et les étudiants pour parler de l'importance de l'industrie de l'accueil et du tourisme, et du rôle que joue l'École. L'AMFORHT, reconnue par les Nations Unies, réunit les acteurs clés internationaux de la formation dans les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie/restauration (650 membres dans 70 pays).

De g. à d. : Cyril Lanrezac, directeur de l'École de Savignac ; Abderahman Belgat, président de l'AMFORHT et Xavier Faure, directeur général
©École de Savignac

Aquiti Gestion Capital dyna

Le leader néo-aquitain du capital-investissement a été très actif en 2022, avec la création du fonds « Relance Nouvelle-Aquitaine » (RNA) et près de 230 millions d'euros sous gestion. Aquiti Gestion anticipe un maintien de son activité en 2023 et prévoit le lancement du fonds Aquiti Venture, pour lequel la société vise un second closing à 60 millions d'euros mi-2024. Les détails avec son président, François Cavalié.

Par Jennifer WUNSCH

FRANÇOIS **CAVALIÉ**
président d'Aquiti Gestion

©D.R.

Avec 26 millions d'euros investis dans 34 entreprises du territoire en 2022 et 230 millions d'euros sous gestion, Aquiti Gestion confirme sa place de leader du capital-investissement sur le territoire. « Nous figurons encore une fois dans le classement national des 10 fonds les plus actifs en nombre annuel d'opérations d'investissement, alors même que notre démarche ne se trouve qu'en Nouvelle-Aquitaine », se félicite François Cavalié, président d'Aquiti Gestion. Les 10 fonds gérés par Aquiti, qui représentent actuellement environ 200 participations, lui permettent d'investir à chaque étape de la vie des entreprises des tickets allant de 10 000 à 10 millions d'euros. « Notre particularité est de savoir accompagner les entreprises tout au long du continuum de leurs besoins en financement : en amorçage, en création, en développement, en croissance, mais aussi en transmission », précise-t-il. Aquiti

mique

> « Notre particularité est de savoir accompagner les entreprises tout au long du continuum de leurs besoins en financement »

a par exemple investi dans la biotech bordelaise Tree-Frog Therapeutics pour l'aider à se lancer en 2018, mais également lors de sa dernière levée de fonds de 64 millions d'euros en 2021 ; ou encore dans Aelis Farma, dont le fonds est actionnaire depuis 2013 et a renforcé sa participation lors de son introduction en bourse en 2022. « C'est notre marque de fabrique : être là au démarrage puis accompagner les entrepreneurs grâce à notre proximité territoriale », estime François Cavalié.

IMPACT ET DEEPTECH

En phase avec son territoire, Aquiti Gestion, qui compte une vingtaine de collaborateurs entre Bordeaux, Poitiers et Limoges, « s'inspire beaucoup de la feuille de route Néo-Terra de la Région, que l'on transcrit dans notre démarche stratégique », assure son président. Aquiti a notamment lancé en 2022 RNA (pour « Relance Nouvelle-Aquitaine »), un fonds dit article 8, c'est-à-dire prenant en compte les critères extra-financiers (ESG et/ou RSE), qui investit en capital-développement dans les structures ayant subi la crise. En 2023, RNA, qui accompagnera bientôt 4 entreprises, devrait être porté à 30 millions d'euros. Aquiti devrait également lancer cette année un nouveau fonds, « Aquiti Venture », pour financer les entreprises à impact positif et du secteur des deeptech, des technologies de rupture favorisant notamment la transition énergétique, la transition digitale et le développement à l'international, également en politique de progrès ESG/RSE. Visant un premier closing à 30 millions d'euros, Aquiti espère en atteindre un second à 60 millions d'euros d'ici mi-2024. « Nous avons déjà le soutien de la Région, d'Arkéa et de Bpifrance », assure le président d'Aquiti.

OUTIL DE LA RÉGION

La société de gestion, dont le principal actionnaire est en effet la Région Nouvelle-Aquitaine, constitue l'un de ses outils pour attirer les entreprises sur le territoire. « Il existe ici un accueil très favorable en termes de dispositifs économiques, une culture d'apport en fonds propres dont nous sommes un maillon important », rappelle François Cavalié. Aquiti gère également pour la Région l'association Nouvelle-Aquitaine Amorçage, qui accorde chaque année une quarantaine de prêts d'honneur à des chefs d'entreprises avec des projets innovants. Portée par une conjoncture dans laquelle « tout concourt à l'augmentation des besoins en fonds propres des entreprises, malgré la baisse des valorisations ». Aquiti Gestion espère recruter deux nouveaux directeurs de participations pour soutenir son activité d'investissement et de désinvestissement en 2023. ■

AQUITI GESTION EN CHIFFRES

Création : 1998
Constitution en société de gestion : 2019
Collaborateurs : 20
Nombre de fonds : 10
Participations : 200
Montant sous gestion :
environ 230 millions d'euros
Bilan 2022 :
26 millions d'euros investis dans 34 entreprises / désinvestissement de 34 entreprises

© Shutterstock

Néodio change de ton

Stéphane Even, fondateur de l'entreprise bordelaise Néodio, fabricant de matériel hifi haut de gamme, change de braquet. En 2023, la marque opère un repositionnement pour proposer du matériel à des prix plus abordables et mise sur la réparabilité.

Par Marie-Amélie HUSSON

« Je quitte le marché du très haut de gamme ». Une décision stratégique lourde de sens pour Stéphane Even, fondateur de l'entreprise bordelaise Néodio, fabricant de matériel hifi, spécialisée dans le haut de gamme depuis 2001. Pour cette année 2023, le dirigeant a décidé de revoir son positionnement afin de rendre sa marque plus accessible. « Il y a une tendance dans la hifi : c'est toujours plus cher, et on s'éloigne des classes moyennes », argumente-t-il. La solution : simplifier sa technologie. Plus de gadget, plus d'afficheur digital, plus de télécommande. « Ce sera à l'ancienne, avec les boutons, on se lève et on tourne. Mais cela me permet de baisser le prix », développe-t-il. Ainsi, le prix de son prochain amplificateur devrait osciller entre 4 000 et 4 500 euros, contre 19 000 euros pour sa dernière hifi en date, Origine B2. Il avait également vendu près de 3 000 exemplaires de son amplificateur précédent, Origine B1.

« La hifi a été inventée par les classes moyennes, dans les années 60 tout le monde pouvait prétendre en avoir une correcte », détaille Stéphane Even qui observe depuis quelques années des produits de luxe arriver sur le marché, avec des enceintes allant de 100 000 à 200 000 euros. « On dilate complétement le marché et on blase les gens normaux de la hifi en leur disant que s'ils n'ont pas ces sommes-là, ils n'auront rien, ce qui est faux », analyse-t-il. C'est pourquoi il a choisi de revenir à des produits plus accessibles. « Je considère que ce qui compte réellement, c'est qualité du son et l'émotion que ça donne », insiste l'entrepreneur.

60 % DES SOUS-TRAITANTS EN GIRONDE

En simplifiant ses produits, le fondateur les rend plus abordables mais surtout plus durables. Avec ce retour à « l'ancienne », l'entreprise s'engage à garantir ses futurs produits, y compris l'électronique, durant dix ans. « En simplifiant le schéma, je ne serai plus dépendant de composants électroniques ou de puces qui peuvent disparaître demain. Donc je suis sûr que mon produit sera réparable », argumente Stéphane Even.

Cet engagement pour rendre ses produits durables et réparables s'inscrit dans un programme plus large, baptisé le Blue Program. Il inclut aussi une promesse d'écoconception (notamment en supprimant toutes les fonctions gadget). Néodio a également misé sur

STÉPHANE
EVEN
fondateur de Néodio

© Néodio

> « En simplifiant mes produits, je ne serai plus dépendant de composants électroniques ou de puces qui peuvent disparaître demain. Donc je suis sûr qu'ils sont réparables »

une fabrication française. 60 % de ses sous-traitants sont basés en Gironde. La fabrication des cartes électronique et l'assemblage final sont réalisés par la société FEDD, basée en Dordogne. Enfin Néodio a supprimé le plastique de tous ses emballages. « On a développé, avec Smurfit Kappa, un emballage entièrement en kraft et en carton », ajoute le Bordelais. « Ça demande des efforts, de l'argent et de l'investissement, mais je suis persuadé que les gens sont sensibles à ça ».

QUADRUPLER LE CHIFFRE D'AFFAIRES

Avec ce nouveau positionnement, Stéphane Even espère se distinguer et faire de Néodio la première marque de hifi française écoresponsable.

Le nouvel amplificateur de Néodio devrait sortir aux alentours du mois de mai, et d'autres produits verront le jour ensuite. « Avec ces nouveaux produits, je compte bien quadrupler mon chiffre d'affaires dans les quatre ou cinq années qui viennent », se réjouit Stéphane Even.

© Néodio

© Sunna Design

Blanquefort

SUNNA DESIGN ACCÉLÈRE SA CROISSANCE

Sunna Design, leader de l'éclairage public solaire et connecté, annonce un doublement de son chiffre d'affaires à plus de 18 M€ en 2022. L'entreprise, basée à Blanquefort, signe ainsi son premier exercice rentable avec un résultat opérationnel positif. En 2022, année du dixième anniversaire de création de l'entreprise, Sunna Design s'est affirmée comme acteur incontournable de l'éclairage solaire public en France. Sans oublier son contrat d'installation de 50 000 candélabres autonomes solaires en milieu rural au Togo, accompagné de services de maintenance sur 12 ans, pour 40 millions d'euros. Un projet en cours de déploiement. Un second grand projet a par ailleurs été signé en novembre dernier pour la fourniture de lampadaires solaires autonomes avec l'association Communes et villes unies du Cameroun (CVUC). 100 750 luminaires seront livrés et installés dans 260 communes togolaises en zone rurale. La première phase prévoit l'installation, en 2023, de 17 750 lampadaires solaires produits sur le site de Blanquefort en Gironde.

Médoc

LE CHÂTEAU CHASSE-SPLEEN RACHÈTE SON VOISIN BRILLETTE

Le Château Chasse-Spleen s'est offert la croupe de graves qui lui manquait en faisant l'acquisition de l'un de ses voisins le Château Brillette. Les quatre croupes de graves qui font l'identité de Moulis sont désormais réunies dans le giron de Chasse-Spleen, dirigé depuis 2000 par Céline Villars-Foubet et son mari Jean-Pierre Foubet. Les 35 hectares de Brillette viennent ainsi conforter la position de premier vignoble de l'appellation Moulis- en-Médoc tant en surface qu'en volume pour le Château Chasse-Spleen. « Nous sommes très fiers d'avoir été choisis par nos amis Flageul pour continuer à faire vivre ce grand terroir. Celui de Brillette connu depuis toujours pour sa qualité de graves ne pouvait nous échapper. Avec cette acquisition, notre palette de sols est optimisée pour donner encore plus de profondeur à nos vins », a commenté Céline Villars.

© Wikimedia Commons

© Shutterstock

Bordeaux

B:BOT DÉBARQUE !

La solution b:bot s'installe à Bordeaux : une initiative, pour faire face aux problèmes environnementaux, accessibles facilement aux consommateurs. Ces machines, Made in France, permettent de récolter les bouteilles en plastique des consommateurs. Ces derniers voient ainsi leurs actes de bienveillance récompensés par des bons d'achat. Aujourd'hui, 400 machines ont été installées, 80 millions de bouteilles collectées, et 800 000 euros distribués sous forme de bons d'achat. Conçue en France, cette machine est une solution efficace au problème du tri.

© D.R.

Bordeaux

VITAMONT INVESTIT SUR UNAJU

Un look japonisant épuré, de fines bulles, des infusions de plantes et de fruits, une bouteille transparente de Bordeaux : Il s'agit d'un apéritif sans alcool, de la marque Unaju, créée par Marion et François Delmas Saint Hilaire, jeunes entrepreneurs. Ces boissons sont ainsi toutes certifiées bio et sans additifs. C'est ce positionnement original et premium, ainsi que la personnalité des deux dirigeants qui ont séduit Charles Kloboukoff, président fondateur de Compagnie Léa Nature et le Comité de Direction de Vitamont. L'investissement est ainsi à hauteur de 60 % du capital, dans un premier temps. Le cédant, Franck Latrille, continuera d'accompagner la prometteuse start-up, qui dépassera largement le million d'euros cette année avec une croissance à deux chiffres.

L'événement annuel organisé par Carbao Capbreton-Dax permet aux invités de vérifier si l'ADN du club leur convient

© Xavier Ges

Carbao Business éthique

Club d'affaires, mais pas seulement. Au-delà du réseautage, Carbao s'engage.

Par Nelly BÉTAILLE

« Chez Carbao, on aime bien les acronymes, et il faut parfois un lexique pour les décoder », s'amuse l'équipe réunie autour de Lydie Elgart, avocate à Dax, qui préside depuis janvier l'antenne Capbreton-Dax, créée fin 2019. Une fois déchiffré, le sigle du « Club d'affaires et de recommandation par le bouche-à-oreille » annonce la couleur. « L'objectif est bien de réunir chefs d'entreprise, commerçants, artisans, cadres supérieurs, pour développer un réseau fiable, créer du business, mais avec deux priorités : l'éthique et l'honnêteté intellectuelle, résume la présidente. Le but n'est pas de faire du chiffre pour faire du chiffre ou de vendre du rêve. » Ici, pas de pression sur la recommandation, « mais quand on est recommandé, on honore celui qui nous recommande ». Résultat : un taux de conversion en contrats de plus de 80 %.

« METTRE EN CONFIANCE »

« Nos échanges permettent aussi de nous épauler, de partager nos compétences, de gagner du temps, et d'en ressortir galvanisé », poursuit Stéphane Bonnefemne, dirigeant de SB Consulting (société d'assistance administrative). Une notion d'entraide érigée en principe par le groupe mobilisé pour accompagner et « mettre en confiance » chaque année, un créateur ou repreneur d'entreprise, comme Loïs Maudhuit qui lance son activité de massage bien-être à Saint-Vincent-de-Tyrosse, tout en conservant dans un premier temps son activité d'aide-soignante, la nuit.

« BOUFFÉE D'OXYGÈNE »

L'essentiel réside sans doute aussi dans « la bouffée d'oxygène » que représentent ces rendez-vous réguliers, entre bienveillance et convivialité. « On s'octroie ce moment pour sortir de notre quotidien, dédramatiser le fait d'être toutes et tous surbookés… réaliser qu'on n'est pas seul au monde à rencontrer certaines difficultés », sourit Aurélie Bourderioux, courtier en assurances. « Nous sommes sur le même bateau, actuellement confronté aux vents contraires en matière de recrutement », constate le trio. Alors, les membres du groupe prennent leur bâton de pèlerin pour s'adonner au « Trec » (Transmission élèves Carbao)… L'idée ? Témoigner de leurs différents parcours professionnels auprès des lycéens pour créer les passerelles entre la formation et la réalité de l'entreprise, en espérant les convaincre de choisir leur métier.

CARBAO CAPBRETON-DAX PRATIQUE

Comment ça marche ? Parce que tout le monde n'est pas forcément lève-tôt, les réunions se déroulent autour d'un apéritif déjeunatoire, entre 11 h 30 et 14 h, tous les 15 jours, à Saint-Paul-lès-Dax.

Le nombre d'adhérents : au maximum 24 créateurs et créatrices, entrepreneur(e)s en solo, salarié(e)s de toutes tailles d'entreprises, pour « apprendre à bien se connaître pour mieux se recommander ». Un seul représentant par profession : « Pas de concurrence au sein du club qui risquerait de dénaturer l'ambiance. » L'antenne s'ouvre néanmoins régulièrement à des invités pour permettre aux candidats de vérifier si l'ADN Carbao leur convient.

Combien ça coûte ? 1 320 euros par an, après quatre réunions gratuites en phase d'observation avant d'intégrer le réseau. L'adhésion qui donne accès aux 132 clubs de France, permet notamment de rémunérer la trentaine de salariés de Carbao au niveau national. Leurs missions : accompagner chaque antenne dans sa communication, animer Carbao TV sur laquelle chaque membre peut présenter son activité, épaulé par un coach. La cotisation contribue également à financer l'organisation d'un événement annuel par club, des rendez-vous interclubs et une rencontre nationale.

Carbao France :
walter.bellon@carbao.fr
07 81 69 57 25
www.carbao.net

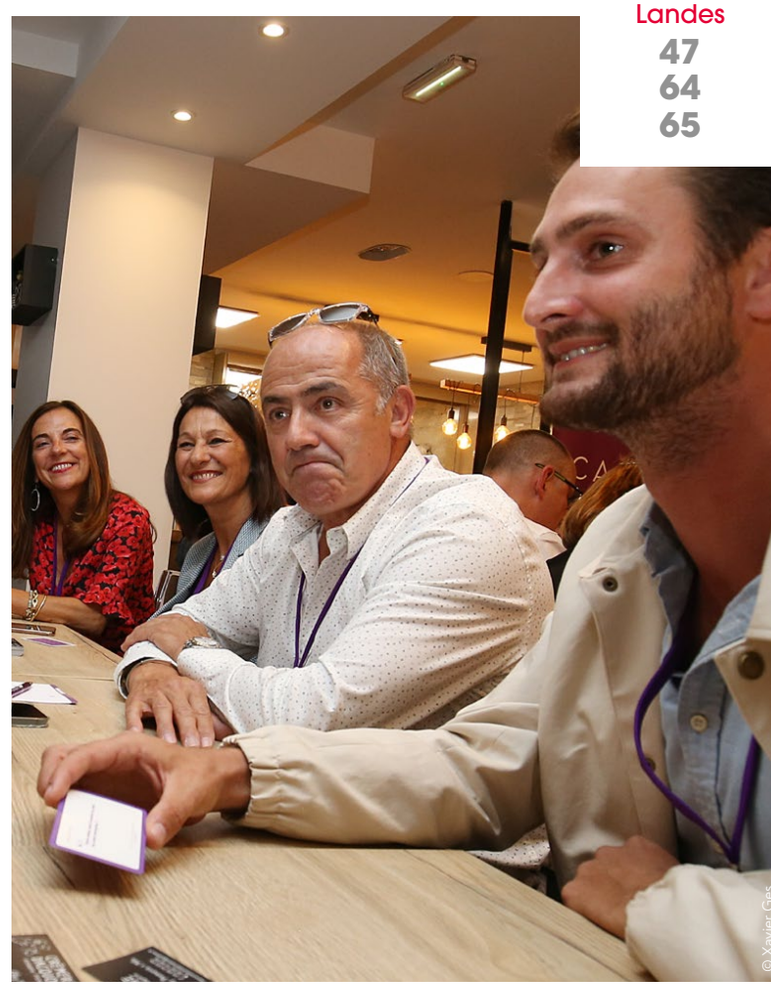
© Xavier Ges

© Xavier Ges

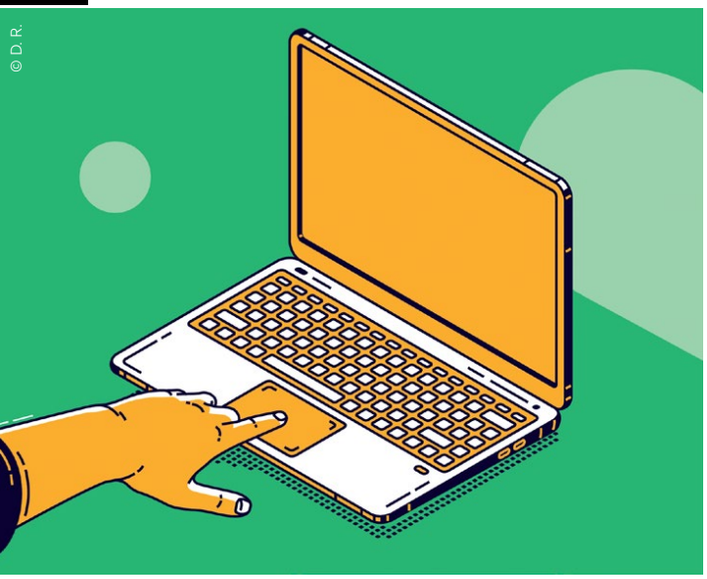
© D.R.

Informatique

LE MARSAN EN LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Portée par le Bus France Services de Mont-de-Marsan Agglomération, l'opération « 1 ordi, 1 clic » est de retour, en partenariat avec l'Agence landaise pour l'informatique (Alpi), et le dispositif « Ordi Pin 40 », qui permet de remettre en circulation les ordinateurs reconditionnés des collèges du département. Jusqu'au 28 avril, les habitants éloignés du numérique de 16 communes rurales et, nouveauté 2023, des quartiers prioritaires de la ville (la Moustey, le Peyrouat, Hélène Boucher et le Gouaillardet) sont invités à s'inscrire pour être équipés d'un ordinateur portable et se former afin de favoriser leur autonomie. Une formation obligatoire dispensée par le conseiller numérique de Mont-de-Marsan Agglomération et la Ligue de l'enseignement. La dotation est limitée à 15 ordinateurs par commune et 45 pour les quartiers prioritaires.

Tourisme

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES CHEMINS DE COMPOSTELLE

420 km de chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle traversent les Landes vers l'Espagne, et 82 hébergements pour l'accueil des pèlerins, marcheurs ou cyclistes sont recensés sur les quatre voies convergeant dans le département, celles du Puy (la plus fréquentée), du Vézelay, de Tours et du littoral. La dernière enquête de l'Agence française des chemins de Compostelle vient d'être présentée par Landes Attractivité. À 49 %, le chemin est fait pour « se ressourcer, déconnecter », devant l'aspect spirituel (44 %). Côté budget, un cheminant ayant traversé les Landes dépense 41,4 euros par jour (inférieur à la moyenne nationale 45,4 euros), essentiellement pour dormir (à 58 %) et manger (34 %), pour un parcours total à 1 803 euros. 83 % des sondés ont fait des haltes dans un gîte d'étape, 27 % en chambre d'hôtes, 20 % en presbytère ou hôtellerie monastique, 14 % en camping et 13 % en bivouac. Seule petite ombre au tableau, certains disent avoir parfois du mal à trouver des commerces ouverts dans les villages et… à se connecter à internet.

© Shutterstock

© Total Énergies

Mobilités
RECHARGE ÉLECTRIQUE RAPIDE À AIRE-SUR-L'ADOUR

La station-service Total Énergies Relais l'Adour, située sur l'A65 à Aire-sur-l'Adour, est désormais équipée de bornes de recharge haute puissance : deux bornes rapides de 50 kW et deux autres ultrarapides de 175 kW. Grâce à ces équipements, les propriétaires de véhicules électriques peuvent retrouver une autonomie de 100 kilomètres en six minutes. Ou recharger environ 80 % de leur batterie en une vingtaine de minutes, soit le temps moyen d'arrêt sur autoroute. Les automates disposent de tous les connecteurs du marché, d'un support technique multilangues et acceptent divers modes de paiement. La station d'Aire-sur-l'Adour est l'une des 100 stations-service Total Énergies à proposer des emplacements entièrement dédiés aux véhicules électriques. D'ici la fin de l'année, le groupe a pour objectif d'équiper 300 stations-service françaises en recharge haute puissance, 200 sur les axes routiers et autoroutiers, et 100 proches des points stratégiques des grandes villes.

© Ferme médicale

CBD
UN TOUT NOUVEAU LABORATOIRE D'EXTRACTION DANS LES LANDES

Pour créer ses huiles, infusions et bientôt ses produits cosmétiques, la Ferme médicale, créée en 2019 en Gironde pour cultiver du chanvre bio, vient d'installer son premier laboratoire d'extraction de CBD, molécule non psychotrope, dans les locaux du géant landais des huiles essentielles, Biolandes, à Le Sen. Grâce à la nouvelle législation française en la matière, plus besoin pour la jeune entreprise de faire cette extraction en CO2 supercritique en Allemagne comme avant. Pour poursuivre son développement, la société qui entend proposer ses services d'extraction à des confrères chanvriers, vient de lancer une campagne de crowdfunding sur KissKissBankBank jusqu'à 100 000 euros pour renforcer son équipe de recherche et développement et réaliser une étude clinique sur ses huiles afin de « faire avancer la recherche française sur les cannabinoïdes ».

2 sœurs pour une invention

© D.R.

Élisabeth Tauzin et Marie-Sophie Girardin ont inventé un système de fixation, le PoppyBeach, qui permet d'ancrer les parasols à la plage sans risque qu'ils s'envolent. Une idée qui leur a valu un passage à la télévision sur M6 le 8 février dernier dans l'émission « Qui veut être mon associé ? ».

Par Jonathan BITEAU

C'est une histoire qui commence par une anecdote vécue : « On était sur une plage au Pays basque, il y avait du vent et les parasols n'arrêtaient pas de s'envoler », explique Élisabeth Tauzin. À l'époque assistante maternelle et sa petite sœur, Marie-Sophie Girardin, travaillant dans la métropole toulousaine, elles gardent dans un coin de leur tête l'idée de remédier à cette désagréable expérience, mais sans aller plus loin.

« UN AN POUR PASSER DE L'IDÉE À L'OBJET »

En 2018, Marie-Sophie quitte la Haute-Garonne pour revenir en Lot-et-Garonne. En pleine transition professionnelle, en même temps que sa sœur Élisabeth, le duo décide d'explorer plus avant la piste d'une fixation pour parasols à la plage : c'est ainsi qu'elles ont donné vie au PoppyBeach. Marie-Sophie se souvient : « Nous avons mis un an pour passer de l'idée à l'objet. Grâce à l'aide de la Chambre de Commerce et d'Industrie, nous avons pu imprimer en 3D notre premier prototype. Puis nous sommes passées à l'étape de modélisation et enfin de production début 2019 ».

UNE INVENTION PRIMÉE

Ayant commencé à vendre leur produit en juin 2019, la saison fut particulièrement courte. Les deux années suivantes de crise sanitaire furent difficiles pour les sœurs qui ont dû patienter jusqu'en 2022 pour la reprise réelle de leur activité. « Nous avons pu enfin aller sur des salons professionnels et défendre le PoppyBeach. Et en mai 2022, nous avons gagné le trophée Gustave de la foire de Bordeaux », raconte Marie-Sophie. Un prix qui est venu récompenser leur produit 100 % fabriqué en France (à Buros exactement), en plastique recyclable et à prix abordable : 11,50 €.

PASSAGE À LA TÉLÉ

Quelques mois plus tard, ce sont les portes des studios de télévision qui se sont ouvertes à Marie-Sophie et Élisabeth avec l'émission « Qui veut être mon associé ? » sur M6. Enregistrée en septembre 2022 après de nombreuses étapes de sélection, l'émission a été diffusée le 8 février dernier. Le principe est simple : des entrepreneurs ou porteurs de projets présentent leur concept et un jury composé d'investisseurs chevronnés leur proposent en direct d'investir sur leur produit ou pas. Si le passage à l'émission ne s'est pas traduit par un partenariat, elles ne regrettent absolument pas l'aventure : « Cela a été beaucoup de travail en amont mais nous avons reçu des conseils très enrichissants », se remémorent-elles.

DE JOLIES PERSPECTIVES

Le PoppyBeach est essentiellement vendu en grande et moyenne surface mais aussi dans des boutiques indépendantes et sur un site de vente en ligne : poppybeach.fr. Des perspectives de commercialisation au niveau national sont actuellement à l'étude. Dans cette attente, le PoppyBeach sera en lice pour le trophée Gustave national à la foire de Montpellier du 17 au 20 mars prochain. ■

Marmande

Une école de 3D à la campagne

©D.R.

Basé à Marmande depuis 10 ans, Romain de Nadaï, spécialiste 3D reconnu, continue de travailler pour les plus grands studios d'animation internationaux tout en animant une école de formation à l'infographie 3D.

Par Jonathan BITEAU

Loin des images stéréotypées des Gafa de la Silicon Valley, c'est dans un discret bâtiment du centre-ville marmandais que Romain de Nadaï et sa dizaine d'élèves réalisent des images 3D qui, pour certaines, peuvent faire le tour du monde.

« SANS ÉTUDE DE MARCHÉ, À L'INSTINCT »

Son école, 2D3D High, vient de fêter son dixième anniversaire et ne désemplit pas. Il nous en raconte l'origine : « Après mes 3 années de formation à Montpellier, le retour en Lot-et-Garonne a été déprimant. Un cursus en 3D est un enseignement qui coûte cher et ce, d'autant plus si on doit le faire loin de chez soi. J'ai pensé à tous les jeunes qui, comme moi, galéraient pour se former. C'est comme ça que j'ai décidé de créer 2D3D High. Je l'ai fait sans étude de marché, à l'instinct ».

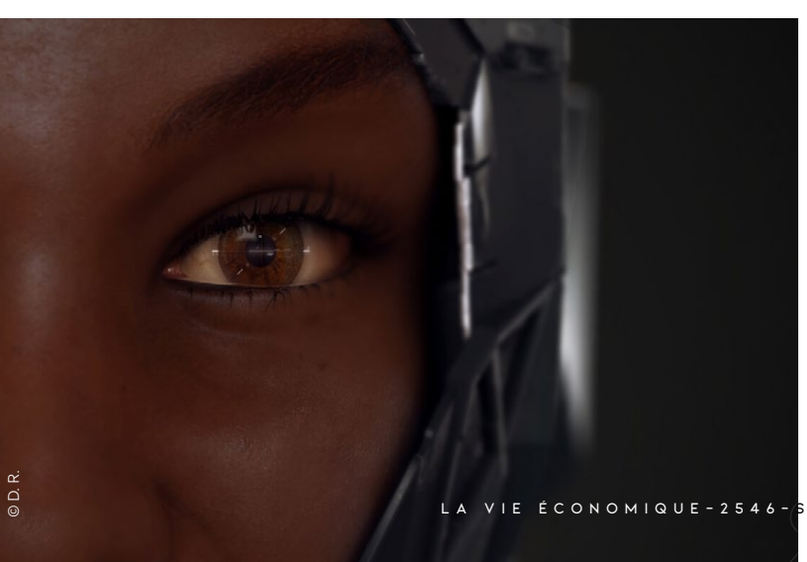
©D.R.

FORMÉ PAR LE RÉALISATEUR DES EFFETS LUMINEUX D'*AVATAR*

Une des clés du succès de sa formation réside très certainement dans la qualité du travail de Romain de Nadaï, et sa réputation. Formé par Olivier Pinol, le réalisateur des effets lumineux d'*Avatar,* Romain a enchaîné les projets cinématographiques et d'animation avec des grandes chaînes américaines mais aussi des studios français. « C'est vrai que nous avons un savoir-faire reconnu en la matière en France. Mais attention, nous avons tendance à nous reposer sur nos acquis alors que la 3D s'est énormément démocratisée. Même les intelligences artificielles (IA) pourraient bientôt faire de la 3D, la seule solution pour exister sera d'être extrêmement créatif », explique le créateur.

UN PROJET AU JAPON

Sans nous en rendre compte, la 3D est de plus en plus présente au quotidien : « partout où il y a un écran, on peut utiliser de la 3D. Alors que c'était réservé initialement aux jeux vidéos, on trouve de la 3D dans beaucoup de domaine : l'architecture, la communication, la réalité virtuelle, les fablabs etc. », indique le Marmandais qui constate que ses anciens élèves sont à présent employés dans des secteurs très différents. Quant à lui, il nourrit un projet d'envergure pour la fin de l'année : une série en collaboration avec un studio japonais que l'on pourrait retrouver prochainement sur une plateforme de streaming. « On recrute une équipe, je dois aller au Japon en décembre prochain et on verra… », sourit modestement Romain. ■

La fraise Label Rouge à Paris

Alors que la fraise Label Rouge est mise à l'honneur au Salon de l'Agriculture à Paris cette semaine, lumière sur une production emblématique du Lot-et-Garonne et d'une filière qui s'est structurée autour du fruit préféré des Français.

Par Jonathan BITEAU

En 1997, au sortir de plusieurs campagnes difficiles, un groupe de producteurs, avec le soutien des pouvoirs publics, a décidé de traiter les problèmes de la filière dans le cadre d'une interprofession.

UN LABEL POUR 4 VARIÉTÉS

Ainsi est née l'Association des Fruits et Légumes du Lot-et-Garonne (AIFLG). Aujourd'hui, elle réunit 13 vendeurs du département, qui représentent près de 90 % de la production totale du territoire. Dans un contexte concurrentiel, l'AIFLG fédère un réseau d'entreprises pour faire avancer ensemble la filière fraise du département. Les missions de l'AIFLG sont déclinées autour d'une politique de développement de la qualité de la fraise qui s'est traduite par la mise en place d'un Label Rouge. En 2005, la procédure a été lancée pour 2 variétés : la gariguette et la ciflorette. Une démarche couronnée de succès en 2009 après 4 ans de travail. Puis en 2010, c'est la charlotte qui rejoint ses cousines dans le Label, et enfin la mariguette en 2021.

FRAISIER XXL

À l'occasion de la journée dédiée à la Région Nouvelle-Aquitaine, la fraise Label Rouge est à découvrir au Salon de l'Agriculture sur le stand du Lot-et-Garonne le mercredi 1er mars à partir de 14 h et en continu tout l'après-midi, autour d'un fraisier XXL réalisé par le chef Bernard Michel. L'occasion également d'échanger au sujet du fruit préféré des Français avec les producteurs et Félix Pizon, directeur de l'Association des Fruits et Légumes du Lot-et-Garonne, autour de l'histoire des différentes variétés de la belle rouge. Le Lot-et-Garonne représente encore aujourd'hui plus du tiers de la production nationale de fraises. ■

LA FILIÈRE EN CHIFFRES

- **La Fraise Label Rouge** représente entre 3 et 5 % de la production de fraises selon les années. Le cahier des charges étant strict, seule une petite partie des fraises récoltées correspondent parfaitement aux critères imposés par le Label.
- **L'AIFLG** fédère des adhérents qui produisent près de 18 000 tonnes de fraises toutes variétés confondues et 510 tonnes en Label Rouge.
- **86 producteurs** produisent des fraises Label Rouge
- **Environ 500 hectares**
- **3 000 emplois directs et indirects**
- **75 millions d'euros** de chiffre d'affaires
- **0 fraise Label Rouge exportée**, car trop fragiles et le cahier des charges prévoit seulement 36 h entre la récolte et l'expédition
- **La gariguette** est la plus représentée avec 85 % des volumes, la mariguette se développe depuis 2 ans avec 12 %, la ciflorette à 2 %, la charlotte à 1 % car il y a aussi d'autres démarches de valorisation pour cette variété, comme la charlotte aux fraises.

©D.R.

© D.R.

Salon de l'Agriculture

Le 47 en force

Pour la 15e fois, le Lot-et-Garonne sera présent à Paris pour mettre en valeur ses secteurs agricole et agro-alimentaire qui pèsent chacun 800 millions d'euros de chiffres d'affaires chaque année.

Par Jonathan BITEAU

C'est dans un beau stand de 45 m², portant haut et fort les couleurs du Lot-et-Garonne Cœur du Sud-Ouest, que dégustations, découvertes, convivialité et plaisir à partager seront au programme du Salon international de l'agriculture.

LE 47 : 1ER DÉPARTEMENT EN TERMES DE DIVERSITÉ

À nouveau cette année, le Département a souhaité offrir la possibilité aux filières agricoles et à leurs représentants de rester pendant toute la durée du salon pour nouer des contacts commerciaux et des partenariats. Pour sa 15e participation, la délégation présente fait la promotion du premier département français de par la diversité de ses productions agricoles et agro-alimentaires.

NOUVEAU PRODUIT : LE LAIT DE NOIX !

Truffes, armagnac et floc sont à déguster sur le stand lot-et-garonnais. Il est également possible d'y découvrir « la candine », une variété de pommes cultivée par la coopérative des 3 Domaines produisant chaque année 26 000 tonnes de fruits. Parmi les temps forts, Koki fera découvrir son nouveau produit : le lait de noix.

BŒUF LOT-ET-GARONNAIS

Pleins feux également sur la blonde d'Aquitaine et le pruneau d'Agen, avec un « bœuf lot-et-garonnais », lentement mijoté par Bernard Michel. Les « incontournables » du Lot-et-Garonne se succèdent également sur le stand : le kiwi rouge, les Paysans de Rougeline, Maître Prunille, la Maison du Pruneau et le BIP. La filière viande ne sera pas en reste. Outre la blonde d'Aquitaine et le porc noir de Cambes, Sequoïa fera la promotion de la volaille Label Rouge du jeudi 2 au samedi 4 mars. La filière apicole sera aussi présente toute la semaine. Pas moins de 5 apiculteurs se succéderont pour proposer du miel à l'ail ou toutes fleurs, du pain d'épices, de la bière au miel et d'autres produits issus de la ruche. Enfin, les acteurs de la filière vins seront du voyage : l'Union Interprofessionnelle des vins de Bergerac et de Duras, les Vignerons de Buzet, la Fédération des vins Agenais et Côtes du Marmandais. À noter la présence de Michel Dussau pour sublimer les produits du département présents sur le stand. ■

© D.R.

Agen
UN NOUVEAU FILM TOURNÉ

Tourné du 8 au 26 mars 2021, le film *L'Établi* de Mathias Gokalp se déroule dans de nombreux décors à Agen et Layrac : lycée, cafés, appartements, immeubles, rues etc. Ce long métrage accompagné par le Bureau d'Accueil des Tournages du Lot-et-Garonne a été soutenu par le Conseil Départemental et la Région Nouvelle-Aquitaine. Il accueille un casting de renom avec Swann Arlaud, Mélanie Thierry, Olivier Gourmet et Denis Podalydès. *L'Établi* sera en avant-première avec le réalisateur le 8 mars à 18 h 30 au *Plaza* de Marmande, le 8 mars à 20 h 30 aux *Montreurs d'Images* à Agen et le 9 mars à 20 h 30 au cinéma *l'Utopie* de Sainte-Livrade sur Lot.

© D.R.

Lavardac
ÉQUIPEMENTS HAUTE TECHNOLOGIE CHEZ CRUANAS

Forte de 100 années d'expérience dans presque tous les domaines de l'automatisme industriel, Cruanas à Lavardac n'a cessé de progresser et de développer ses compétences en ingénierie mais aussi en conception et réalisations de systèmes automatisés et autonomes en y associant la robotique, l'électrique, l'électronique, le pneumatique. Face à des concurrents étrangers de taille plus importante, Cruanas conforte ses marchés en se dotant d'équipements haute technologie permettant la réalisation de pièces plus complexes. Elle va investir dans deux centres d'usinage et un tour numérique à chargement automatique. La Région accompagne cet investissement à hauteur de 240 000 euros.

© D. R.

Saint-Antoine-de-Ficalba
NOUVEAU MARCHÉ POUR BENNES DALBY

Répondre au marché des véhicules utilitaires électriques : tel est le nouveau défi de la société Bennes Dalby à Saint-Antoine-de-Ficalba spécialisée dans la production de caissons amovibles, de bras hydrauliques, destinés à équiper les camions pour le chargement et le déchargement des caissons et de remorques porte-caissons. Elle va concevoir, en partenariat avec la société lot-et-garonnaise Goupil, une gamme de bras de levage pouvant s'adapter à l'ensemble des véhicules utilitaires légers électriques. Ce programme va lui permettre d'être le premier constructeur de bras de levage à proposer ce type de produits. Ce bras de levage devra pouvoir facilement s'adapter sur différents véhicules et être le plus léger possible. La Région Nouvelle-Aquitaine finance ce projet innovant à hauteur de 166 705 euros. Leader français du marché des caissons amovibles et bras hydrauliques depuis 40 ans, Bennes Dalby qui a ainsi pu s'implanter sur le marché international, élargit sa gamme sur un marché porteur de croissance.

Agen
2 MINISTRES À L'ENAP

Mardi 21 février, la cérémonie d'installation de la 215e promotion des surveillants pénitentiaires de l'École Nationale d'Administration Pénitentiaire a eu lieu en présence d'Éric Dupond-Moretti, Garde des Sceaux, ministre de la Justice, et Stanislas Guerini, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques. L'occasion pour le Garde des Sceaux de faire une annonce importante : le statut du corps des surveillants pénitentiaires passera en catégorie B et les officiers en catégorie A de la fonction publique. Cette évolution majeure prendra effet à compter du 1er janvier 2024 et ce, pour renforcer l'attractivité des métiers pénitentiaires et susciter des vocations dans un secteur qui peine à recruter.

Roquefort
JOB DATING 2023 CHEZ WALYGATOR

Le recrutement des équipes saisonnières pour intégrer la tribu Walygator Sud-Ouest et la Team Aqualand Agen 2023 est fixé au samedi 4 mars de 9 h à 17 h au parc Walygator situé au Château de Cadouin à Roquefort près d'Agen ! Deux parcs de loisirs, 20 métiers différents et 300 postes à pourvoir : une vraie opportunité pour un job d'avril à novembre, la plupart des contrats étant à temps partiel et leur durée variant de deux à sept mois ! À noter que les pompiers volontaires sont prioritaires sur les embauches. Inscription et descriptif de l'intégralité des postes sur www.walygatorparc.com ; contact de l'équipe de recrutement par mail : jobs@parcagen.fr.

©D.R.

©D.R.

Lot-et-Garonne

CENTER PARCS LABELLISÉ

Après 8 mois d'ouverture, le parc situé sur les communes de Pindères et Beauziac obtient le Label Clef Verte. Le Label Clef Verte est le 1er label de tourisme durable pour les hébergements touristiques et les restaurants. C'est dans ce cadre que 119 critères ont été vérifiés dans différents champs de la gestion environnementale. Concrètement, voici les actions reconnues au Domaine des Landes de Gascogne : la chaufferie biomasse en capacité de couvrir 90 % des besoins énergétiques de l'Aqua Mundo, 10 000 m² de jardins potagers en permaculture et un plan de lutte contre la pollution lumineuse. Il s'agit du 1er établissement labellisé du Lot-et-Garonne et ce, avec les félicitations du jury. Une réponse aux critiques environnementales dont a pu faire l'objet ce projet.

© D.R.

Lot-et-Garonne

LE MIN, 5E PÔLE ÉCONOMIQUE DU DÉPARTEMENT

La société gestionnaire du Marché d'Intérêt National d'Agen, la Sologemin, a présenté ses vœux en détaillant les investissements qui ont été réalisés sur le site, 5e pôle économique du département. Ainsi, une enveloppe de 8 millions d'euros a permis la création d'une plateforme de regroupement et de tri des déchets, le remplacement de la centrale de production de froid, la rénovation et la modernisation des entrepôts frigorifiques et la requalification d'une ancienne friche qui permettra l'installation de nouvelles activités alimentaires. De plus, le chantier de la modernisation du carreau qui vient de démarrer permettra la création d'une plateforme couverte de 4 600 m² accessible aux poids lourds et des mises à quais pour les petits porteurs, l'aménagement d'espaces commerciaux, d'espaces de négoce alimentaire, de magasins fermiers et des bureaux.

© D.R.

© D. R.

BREMarmande

CONFÉRENCE SUR L'ÉCONOMIE LOCALE

La Chambre de Commerce et d'Industrie, en partenariat avec la Banque de France, organise une conférence intitulée « Conjoncture économique Lot-et-Garonne et Nouvelle-Aquitaine, bilan 2022 et perspectives 2023 » mardi 7 mars de 9 h à 10 h 30 au Quai 31 à Marmande. À cette occasion, les résultats d'une enquête auprès de 3 262 chefs d'entreprises de la région, dont plus de 300 du Lot-et-Garonne, seront présentés. Pascale Phal, directrice départementale de la Banque de France, et Thierry Lassagne, directeur général de la CCI 47, animeront cette rencontre dédiée aux chefs d'entreprises du territoire.

INVITATION

Mardi 7 mars 2023 de 9h00 à 10h30
Quai 31 - 35 Rue Charles de Gaulle 47200 MARMANDE

Autour de la thématique :
CONJONCTURE ECONOMIQUE Lot-et-Garonne & Nouvelle-Aquitaine
Bilan 2022 et perspectives 2023

les RDV DE L'ECO

- Analyse des résultats de l'enquête qualitative de la CCI47 réalisée auprès des chefs d'entreprise lot-et-garonnais, au mois de janvier
- Présentation de l'étude « Bilan 2022 et Perspectives 2023 de l'économie en Nouvelle Aquitaine » menée par la Banque de France auprès des entreprises de la région

Intervenants : Monsieur Thierry LASSAGNE, Directeur Général de la CCI de Lot-et-Garonne ; Madame Pascale PHAL - Directrice départementale de la Banque de France

Inscription obligatoire et gratuite, par téléphone ou par mail : N° Vert 0800 47 00 47 economie@vg-agglo.com

CCI LOT-ET-GARONNE
BANQUE DE FRANCE EUROSYSTÈME
Réseau Initiative
Val de Garonne Agglomération

Lot-et-Garonne

BUREAU VALLÉE À MONTAYRAL

L'enseigne Bureau Vallée, leader sur le marché des fournitures de bureau et de la papeterie pour les professionnels et le grand public, vient consolider sa présence dans la région Nouvelle-Aquitaine, avec l'ouverture d'un 41e magasin.
Ce nouveau point de vente s'installe en périphérie de la ville de Montayral, dans la zone commerciale la plus fréquentée du Fumélois. Avec cette ouverture, Bureau Vallée vient renforcer l'offre en papeterie dans cette région et ainsi répondre aux besoins des particuliers comme des professionnels. Ce magasin sera dirigé par Loïc Fillol, un entrepreneur qui évolue dans le réseau Bureau Vallée depuis plus de 18 ans. Avec ce nouveau magasin à Montayral, il crée ainsi 3 emplois, dans une commune en développement commercial qui affiche déjà une belle dynamique. « Cette équipe qui m'accompagne est au service des clients, et est expérimentée. Certains membres travaillent à mes côtés depuis plus de 10 ans ! », commente-t-il.

ROSEMARY
BAUDRU
Caulibri Conseil

© Cyril Garrabos

Rosemary L'humain

Rosemary Baudru, expert-comptable, commissaire aux comptes et expert en gestion installée à Pau et en cours d'installation à Hendaye, défend l'accompagnement au métier d'entrepreneur dans le cadre d'une démarche RSE.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

La Vie Economique : Vous avez créé Caulibri Conseil afin qu'il soit à l'image de vos valeurs (lire encadré), tourné vers l'humain. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Rosemary Baudru : « Je voulais proposer des services spécialisés au sein de mon cabinet. J'ai ainsi souhaité développer les formations pour accompagner les entrepreneurs, en me basant sur ma propre méthode, et travailler également sur la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE). Par ailleurs, je privilégie toutes les techniques et les outils qui permettent l'automatisation des tâches administratives : nous tenons à ce que le client fasse équipe avec nous, qu'il soit responsable et autonome et qu'il puisse piloter au quotidien son entreprise. Nous sommes des guides, des accompagnateurs de vie. C'est ce que je dis aux entrepreneurs en formation : il est important qu'ils sachent quelle est leur stratégie personnelle et qu'ils utilisent le professionnel pour atteindre leur état final recherché. Il s'agit avant toute chose d'aligner sa vie. »

LVE : Vous évoquez la RSE comme un axe sociétal prioritaire. Vous êtes par ailleurs labellisée Bilan carbone ?

R. B : J'ai été formée à l'Ordre des Experts Comptables, à Paris, à l'utilisation d'un outil pour pouvoir établir un bilan carbone qui se base sur neuf flux (le transport, les déplacements, les énergies, les déchets etc...). La volumétrie obtenue est ensuite convertie en quantification d'émission de CO_2. Mais avant même

Baudru avant tout

d'évaluer ce bilan carbone, on peut aussi se pencher sur d'autres aspects comme la sobriété des dépenses ou encore la distinction entre investissements et achats éco-responsables. On peut également travailler sur les indicateurs RSE avec un prisme environnemental, humain et digital… Et par ailleurs, cela va bien au-delà du chiffre : c'est un engagement sociétal, qui demande du temps, de l'investissement et de l'envie. »

LVE : Quel regard portez-vous sur la conjoncture ?

R. B : « On voit deux phénomènes qui se rejoignent. D'abord du côté des entreprises de taille importantes (GE, ETI ou PME), on constate un phénomène de croissance externe favorable au maintien des emplois. Ensuite, en ce qui concerne les entreprises de plus petites tailles, certaines peuvent rencontrer des difficultés notamment autour de la problématique que j'ai soulevée dès le départ en créant mon cabinet : leurs dirigeants n'ont la plupart du temps pas été formés à « occuper le métier d'entrepreneur ». Chacun d'entre eux devrait connaître la méthode, même le micro-entrepreneur qui doit se saisir de sa posture et apprendre à travailler sur l'organisation, la trésorerie, la communication, le pilotage, la vente…

LVE : Vous disiez travailler au maximum de manière dématérialisée. Vous serez donc prête pour la réforme de la facturation électronique ?

R. B : « Comme dans toute transformation majeure, je peux rencontrer des difficultés mais je pense être relativement prête à gérer ce passage. Pour rappel, au 1er juillet 2024, nous devrons collecter les factures électroniques qui fonctionnent avec le principe de double format dématérialisé (PDF scellé et XML). Ces factures vont transiter par la plateforme publique, en l'occurrence Chorus, pour être collectées par l'autre entreprise. L'administration fiscale pourra ainsi consulter la data dans Chorus. Les entreprises pourront également faire appel à des plateformes privées intermédiaires, cela impliquera une démultiplication des flux digitaux et par conséquence l'émission de CO_2. »

LVE : On parle beaucoup des difficultés de recrutement dans votre secteur d'activité. Y êtes-vous confrontée ?

R. B : « Toutes les entreprises y sont confrontées ! J'ai moi-même rencontré quelques difficultés lors de la période du Covid. Au sein des cabinets, il existe une autre problématique selon moi : être collaborateur d'un cabinet est un poste incroyablement riche intellectuellement, car il permet de se mouvoir auprès d'activités multiples et de déployer des compétences et aptitudes dans les domaines financiers, sociaux, juridiques, fiscaux, patrimoniaux. Cela nécessite une gymnastique d'esprit importante mais passionnante. La formation initiale est l'atout majeur des futurs collaborateurs ainsi que notre accompagnement en tant qu'expert-comptable. Nous devons transmettre toute notre connaissance et proposer de travailler avec des techniques avancées et digitalisées. Je vois aujourd'hui mon métier d'expert-comptable, commissaire aux comptes et expert en gestion comme une véritable vocation. ■

D'ERNST AND YOUNG À CAULIBRI CONSEIL

À 21 ans, Rosemary Baudru devient d'abord collaboratrice au service du cabinet Ernst and Young (EY), avant d'être embauchée comme responsable de la mise en place et du suivi du service contrôleuse de gestion au sein d'un promoteur immobilier national. Elle intègre ensuite un groupe d'expertise comptable et commissariat aux comptes indépendant et local. Après l'obtention de son diplôme, elle met en place sa propre stratégie, sa vision et développe « son lead d'entrepreneuse » qui lui permet aujourd'hui de « pouvoir comprendre ce que vivent les entrepreneurs ». En 2017, Rosemary Baudru crée ainsi son cabinet, Caulibri Conseil, animé par ses propres valeurs. Elle est également engagée au Rotary du Club Pau Béarn ou encore à la délégation des Femmes Chefs d'Entreprises qu'elle a fondé dans le Béarn puis vivant également dans le Pays Basque, elle a rejoint la délégation du Pays basque.

Pau Commerces
Une vitalité retrouvée

Logo modernisé, site Internet créé, présence sur les réseaux renforcée… : l'association Pau Commerces connaît une deuxième jeunesse depuis l'élection de son nouveau bureau, laissant présager une année 2023 animée.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

« Rafraichissant et stimulant » : en deux mots, Patrice Gablin, qui a réalisé la vidéo de présentation de Pau Commerces mise en ligne sur les réseaux ces derniers jours, résume le regain d'énergie de l'association des commerçants palois. Et ce n'est pas Thomas Pestel, animateur de la structure, qui le contredira. Depuis un an et l'élection d'un nouveau bureau présidé par Benoît Bizot, après dix années sans turn-over et l'absence de président depuis 2019, un vent nouveau semble souffler sur Pau Commerces. « Nous souhaitons apporter de la modernité et retrouver une dynamique », confirme Thomas Pestel, évoquant la volonté des membres « d'aller vers un changement complet ».

Soutenue par la Ville et la CCI, l'association compte 220 commerces adhérents, des indépendants et quelques franchises, la majorité situés en centre-ville mais certains également en périphérie. Avec du sang neuf à sa tête, notamment celui de la nouvelle génération, elle se veut désormais structurée et efficace, consciente de la nécessité de faire bouger les lignes.

UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE

En 2022, Pau Commerces a ainsi construit son projet, avec en premier lieu un travail mené autour de son image. L'identité visuelle de l'association a été revue avec la création d'un nouveau logo dévoilé juste avant les fêtes, l'ancien ayant fait son temps. Exit la seule couleur rouge et le château représenté en premier plan : place à un assemblage de tons pastels, à des motifs géométriques et un lettrage sans fioritures, pour un rendu « plus jeune » selon l'animateur de l'association et davantage représentatif « de la pluralité des commerces du centre-ville ».

> « Soutenue par la Ville et la CCI, Pau Commerces compte 220 commerces adhérents, des indépendants et quelques franchises »

Côté vidéo également, les moyens ont été mis avec la réalisation d'un premier « court-métrage » en annonçant trois autres, qui rythmeront les temps forts de l'année. « Nous avons souhaité mettre en avant un côté sympa, proche des commerçants », précise Thomas Pestel qui a par ailleurs donné de sa personne pour ce film, apparaissant entre un combat au sabre laser et un apéro festif au sein de la boutique « Un barbu et une Blonde ». Sur les réseaux sociaux, cette vidéo où

© Cyril Garrabos

© Cyril Garrabos

la bonne humeur est fil rouge fait mouche, initiant une présence plus forte sur ces derniers, selon les souhaits du bureau. Une personne devrait par ailleurs être recrutée pour les animer.

DÉVELOPPER LES ANIMATIONS

« Nous nous sommes concentrés jusqu'à maintenant sur notre présence digitale », remarque l'animateur de Pau Commerces. « Cette année, nous allons d'une part consolider ce pan-là, mais également développer l'animation en centre-ville, à l'image du banquet organisé autour des Halles en novembre ». Dans l'idéal, Thomas Pestel aimerait que ce genre de manifestation à succès essaime. Que les commerçants palois, adhérents ou non par ailleurs, se fédèrent pour faire vivre leur rue ou leur quartier à l'image de la rue Valéry-Meunier, déjà coutumiers du fait depuis plusieurs années, ou encore des boutiques de la place de la Libération. « Avec l'arrivée d'une nouvelle génération de commerçants autour de cette place, comme Buddies, Un Barbu et une Blonde et Les 4 Pépins, il y a là un véritable renouveau », remarque-t-il, prenant pour exemple ces trois enseignes visiblement attachées à ce que vive le centre-ville.

ACCOMPAGNER LA MÉTAMORPHOSE DE PAU

Ce que Thomas Pestel appelle « un frémissement » palpable d'une vitalité retrouvée devrait se confirmer selon lui, notamment avec les travaux de rénovation et de reconstruction menés par la Ville de Pau, autrement qualifiés en ces termes : « a métamorphose » de Pau. Pour l'animateur, nul doute que celle-ci accompagnera le nouvel élan de Pau Commerces, d'autant plus si le nombre de ses adhérents venaient à grossir. Ce qu'il souhaite : « Ensemble, on est toujours plus fort. Plus nous serons nombreux à comprendre la direction que nous souhaitons prendre, plus cela pèsera dans nos actions ». ■

UNE MARKET PLACE BIENTÔT EN LIGNE

Un autre gros chantier a été initié il y a deux ans déjà par l'association Pau Commerces, avant même que l'actuel bureau soit aux commandes : il s'agit de la création d'une market place qui sera hébergée sur le nouveau site de l'association « paucommerces.com », ce dernier ayant également été dévoilé en décembre. Pour l'heure, cette plateforme e-commerce est encore en cours d'élaboration mais Thomas Pestel espère pouvoir compter sur une mise en ligne prochaine.

© Initiative Béarn

Pau

GUILLAUME PEPY EN VISITE À PAU

Le 3 février dernier, Guillaume Pepy, en sa qualité de président de Initiative France, était accueilli par l'antenne béarnaise du réseau représentée notamment par ses coprésidents Philippe Pallu et Jean-Michel Canton, ainsi que son directeur Florent Mengelle. Rendez-vous était d'abord donné aux Halles de Pau où des fonds de prêts d'honneur versés par Initiative Béarn ont permis l'installation ou la réinstallation de plusieurs étaliers suite à la rénovation du lieu il y a quatre ans. La visite s'est poursuivie dans l'après-midi à La Forge Moderne, près de la gare, où les porteurs de projet Sylvain et Pierre Garms ont partagé leur expérience et présenté leurs derniers investissements. Ce tiers-lieu à fort engagement social, écologique et culturel, a bénéficié d'un prêt d'honneur de la structure de 8 000 € ainsi qu'un prêt Initiative remarquable de 16 000€.

Pau

LES GALERIES LAFAYETTE EN SAUVEGARDE

Les Galeries Lafayette de Pau ont été placées en procédure de sauvegarde par le tribunal de commerce de Bordeaux, ce mercredi 22 février, au même titre que 25 autres magasins de l'enseigne détenus par Michel Ohayon. Dans un communiqué, la Financière immobilière bordelaise (FIB), holding principale de l'homme d'affaires bordelais, a évoqué « une bonne nouvelle pour les salariés de l'entreprise, pour ses partenaires économiques et pour les communes d'implantation des magasins ». Cette décision « va permettre aux dirigeants de l'entreprise d'élaborer et de déployer un plan de sauvegarde qui permettra de maintenir l'activité, de préserver l'emploi et d'apurer le passif ». Pour Me Stéphane Kadri, représentant les salariés de l'ensemble des magasins, reste néanmoins « à savoir comment cela finira, entre redressement judiciaire, liquidation ou, ce qu'on espère, plan de continuation ou de cession ».

© Shutterstock

© D.R.

Innovation

UN NOUVEL INCUBATEUR À HÉLIOPARC

Hélioparc lance un nouvel incubateur avec pour objectif de favoriser l'émergence de projets susceptibles d'oeuvrer à la réduction de l'impact de l'activité humaine sur le climat. Qu'il s'agisse d'éco-innovation, d'éco-conception, d'économie circulaire, d'énergie et de ressources nouvelles et renouvelables, Greenov accueillera au cœur de l'écosystème de la technopole des porteurs de projets et de jeunes entreprises innovantes. Ceux-ci bénéficieront de l'environnement et de l'offre de service d'Hélioparc en matière d'accompagnement, de formation et d'animation afin de développer leur entreprise. À cette occasion, Hélioparc lance un appel à projets, ouvert jusqu'au 31 mars. Trois lauréats seront retenus par un jury et bénéficieront d'un an d'incubation gratuite (valeur 4000 €) : hébergement, accès salles de réunion et services, accompagnement et séances de coachings personnalisées, formations collectives, promotion et mise en réseau.

Pour en savoir plus et candidater : **www.helioparc.fr**

© Shutterstock

Franchise

85 M€ DE FINANCEMENT POUR PRONOÏA

La société Pronoïa, premier franchisé indépendant de KFC en France dont le siège social est situé à Pau, accélère son développement avec un financement à hauteur de 85 millions d'euros apporté par un pool de banques. Présidée par Pierre Tritz, elle exploite actuellement 26 restaurants dans le Sud-Ouest, en Île-de-France et en région Centre-Est. Un nombre en forte croissance depuis 2 ans et l'ouverture d'une quinzaine de restaurants depuis la mi-2021. Le groupe, qui emploie 830 personnes et réalise 50 millions d'euros de chiffre d'affaires, a pour ambition d'ouvrir 33 autres KFC à horizon 2025 grâce à cette opération financière et ainsi « capter plus du tiers de la croissance de l'enseigne ». KFC qui, par ailleurs, détient en France « une part de marché en progression et souhaite poursuivre le maillage des territoires en doublant son parc actuel pour atteindre 600 restaurants d'ici 5 ans ».

Les entreprises plutôt optimistes

Selon le dernier baromètre semestriel de la CCI Bayonne Pays basque, près de 80 % des dirigeants d'entreprises témoignent d'une amélioration ou d'une stabilité de leur chiffre d'affaires au second semestre 2022.

Par Vincent BIARD

Interrogés par téléphone à la mi-janvier, 218 responsables d'entreprises du Pays basque ont participé à l'enquête de conjoncture menée par les Chambres de commerce et d'industrie de Nouvelle-Aquitaine. Cette enquête, portant sur les résultats du second semestre 2022 et les tendances du premier semestre 2023, témoigne d'une « conjoncture globalement positive » au Pays basque. Près de 80 % des dirigeants notent une amélioration ou une stabilité de leur chiffre d'affaires sur le second semestre 2022.

©D.R.

Durant cette période, 28 % d'entre eux ont investi et 25 % envisagent de le faire au premier semestre 2023. « Globalement, les entreprises se veulent rassurantes pour les 6 mois à venir. Malgré des incertitudes, les indicateurs de production restent positifs, et les indicateurs financiers seront proches de l'équilibre », ajoutent les responsables de la CCI Bayonne Pays Basque.

CRÉATIONS D'ENTREPRISES EN BAISSE MAIS SOLDE POSITIF

Le baromètre économique de la CCI indique que tous secteurs confondus, « le chiffre d'affaires continue à se développer grâce à une fréquentation clients soutenue. » Ce serait particulièrement vrai pour le commerce de détail mais moins pour le commerce de gros à la peine pour sécuriser son niveau de commande minimal. Les secteurs de l'industrie, du BTP, des services et du tourisme témoignent tous d'une croissance au second semestre 2022, mais les professionnels du tourisme sont les plus prudents en termes d'investissements au premier semestre 2023. La CCI Bayonne Pays Basque relève deux tendances importantes : le taux de chômage de 6,1 % au troisième trimestre 2022 se situe à un niveau historiquement bas sur la zone d'emploi de Bayonne (111 communes) et, contrairement à l'année précédente, les créations d'entreprises au Pays basque reculent de - 8 % en 2022 avec des disparitions d'entreprises en hausse significative (+ 75 %). Cependant, avec + 433 entreprises, le solde net reste positif. ■

LES ENTREPRENEURS DU PAYS BASQUE CONFIANTS

9 % des dirigeants d'entreprises du Pays basque se déclarent très confiants dans leur entreprise, 69 % se déclarent assez confiants mais 18 % ont peu confiance et 4 % n'ont pas confiance du tout en leur propre entreprise. Seulement 1 % de ces mêmes chefs d'entreprise ont très confiance dans l'économie française, 35 % ont assez confiance mais 48 % sont peu confiants et 16 % n'ont pas du tout confiance.

Village by CA Biarritz

Saison 5

© Village by CA Biarritz

L'accélérateur du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne démarre la 5e édition de son programme d'accompagnement de startups. 6 jeunes sociétés sont épaulées pendant 6 mois pour se développer commercialement.

Par Vincent BIARD

Imaginé et financé par le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, le Connecteur est un bâtiment de 8 300 m² inauguré à Biarritz en septembre 2021. Dédié aux entreprises innovantes, le Connecteur est le siège du Village by CA Biarritz. C'est l'un des 43 « villages » du réseau Village by CA créé par le Crédit Agricole sur tout le territoire national. Présenté comme « un dispositif unique d'accélérateurs de l'innovation pour les startups et les entreprises du territoire […] favorisant le développement business et l'accès aux sources de financement », le Village by CA communique sur 1 407 startups accompagnées et 1 039 millions d'euros de levées de fonds. Implanté sur les départements du Gers, des Hautes-Pyrénées et des Pyrénées-Atlantiques, le Crédit Agricole Pyrénées Gascogne démarre sa cinquième session d'accompagnement de startups de ce territoire. Au programme : analyse de chaque modèle économique, mobilisation des ressources nécessaires, conquête commerciale et automatisation de l'activité.

DES PROJETS DANS LE SPORT & BIEN-ÊTRE, L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Lancé début février pour 6 mois, ce programme d'accélération du Village by CA Biarritz a pour objectif principal le développement commercial des jeunes sociétés sélectionnées par l'équipe du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne. Six entrepreneuses et entrepreneurs (de gauche à droite sur la photo) composent cette nouvelle promotion : Stéphanie Grenier pour Le comptoir des colibris, un lieu de formation en restauration à Mauvezin dans le Gers ; Nahima Selouane, courtier engagé pour le climat et l'économie sociale et solidaire avec sa société Slowfin basée à Biarritz ; Hugues Amesland avec Rounagle, un projet d'agriculture biologique dans le Gers ; Joseph Durand, basé à La Rochelle, qui développe Les sentiers de la mer, un concept de tourisme et d'économie collaborative ; Julie Verbeke-Chambon avec le projet Theracinetic dédié à l'encadrement sportif pour adultes et seniors en Béarn ; Dan loysier et Loutaform, un projet sur la thématique du bien-être en le Gers. Rendez-vous dans 6 mois. ■

© Frankentoon Studio

Aéroport de Biarritz
3 NOUVELLES DESTINATIONS

Un vol Biarritz-Ajaccio sera assuré par Air France chaque samedi de juillet et d'août. La compagnie aérienne allemande Lufthansa proposera une nouvelle ligne sur Francfort, chaque samedi, du 29 avril au 28 octobre. Edelweiss Air, compagnie aérienne suisse, desservira Zurich depuis Biarritz les mardi et vendredi du 23 juin au 8 septembre. À noter qu'Air France renforcera son programme de vols sur Paris CDG, avec une 4e fréquence plusieurs jours par semaine, dès fin mars. En plus des trois nouvelles destinations de 2023, l'aéroport de Biarritz-Pays Basque dessert 17 villes : Brest, Bruxelles, Cologne, Copenhague, Dublin, Genève, Lille, Londres, Luxembourg, Lyon, Marseille, Mulhouse, Munich, Nice, Strasbourg et Stockholm. En 2022, l'aéroport de la Côte basque a enregistré 931 698 passagers soit un trafic reconstitué à 79 %.

Jatxou - Anglet
2 ENTREPRISES DISTINGUÉES AU SALON GLOBAL INDUSTRIE

La société Somocap de Jatxou dans la catégorie « Partenariat exemplaire » et la start-up Purenat d'Anglet en « Jeune pousse » sont lauréates des GI Awards du salon Global Industrie. Somocap a été distinguée pour un procédé innovant de surmoulage d'embout thermoplastique développé avec la société Epsilon Composite de Gaillan-en-Médoc (33). Quant à Purenat, c'est pour la conception d'un fil photocatalytique breveté qu'elle reçoit cette distinction. Ce matériau est présenté comme le premier textile du marché qui filtre et détruit les polluants de l'air. 108 services et produits étaient en compétition pour les 6 catégories des GI Awards qui seront remis lors du salon Global Industrie organisé du 7 au 10 mars prochain à Lyon.

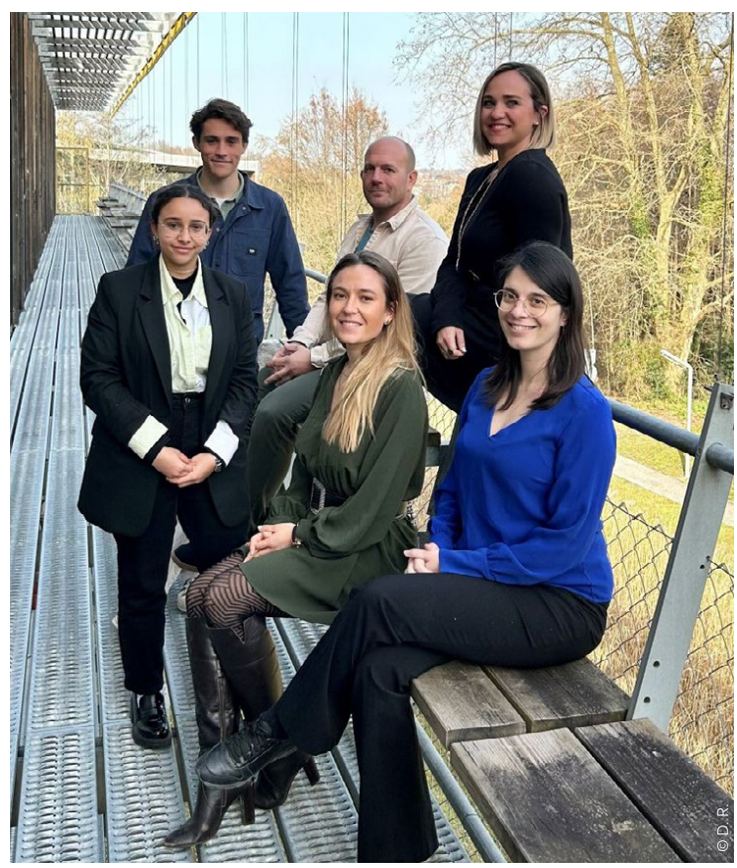

© D.R.

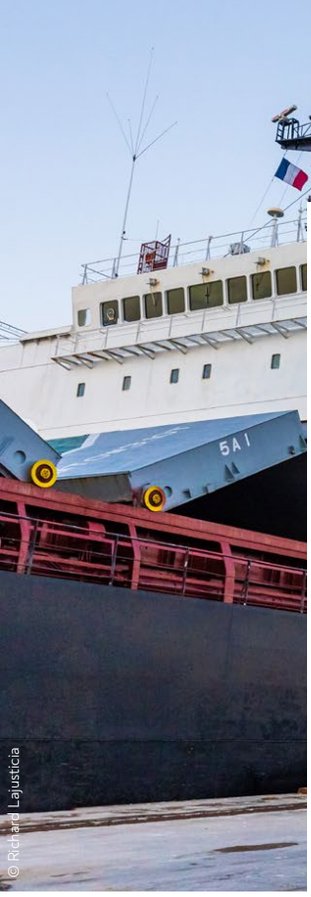

© Richard Lajusticia

Port de Bayonne
TRAFIC EN BAISSE

Avec 2 051 891 tonnes de trafic en 2022, l'activité du port industriel de Bayonne est en baisse de - 15,1 % comparé à 2021. D'après la CCI Bayonne Pays Basque, gestionnaire du port, le conflit russo-ukrainien a entrainé une volatilité du cours des matières premières ayant eu pour conséquence la baisse significative du trafic d'engrais (- 30 %) et du trafic d'hydrocarbures (- 40 %) en 2022. Toujours d'après la CCI Bayonne Pays Basque, la crise énergétique a touché de plein fouet de gros acteurs industriels sur le port de Bayonne, contraints de réduire leur activité en fin d'année. Par contre, le port de pêche de Saint-Jean-de-Luz / Ciboure affiche une activité en hausse pour 2022 avec 8 524 tonnes (+ 1,46 %) de poissons débarquées. L'augmentation du prix moyen à 3,54 euros (+ 6 %) permet une évolution du chiffre d'affaires du port à 30 175 000 euros.

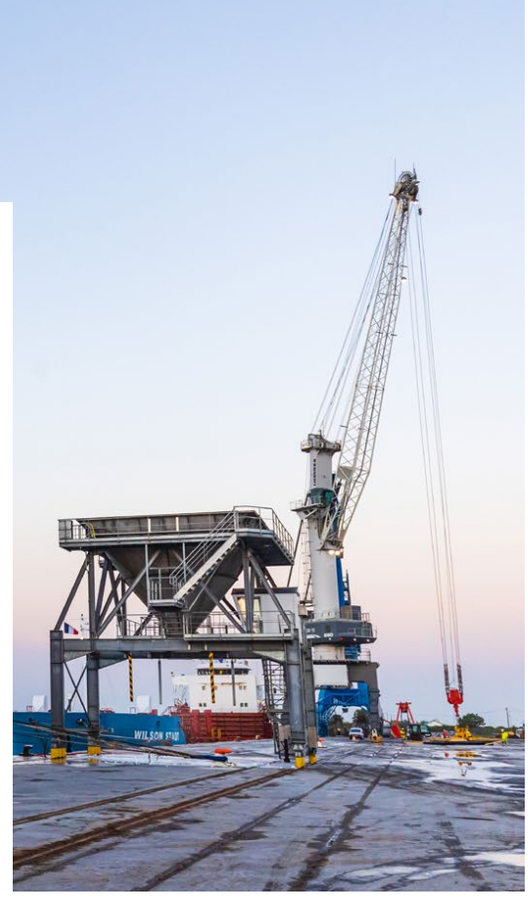

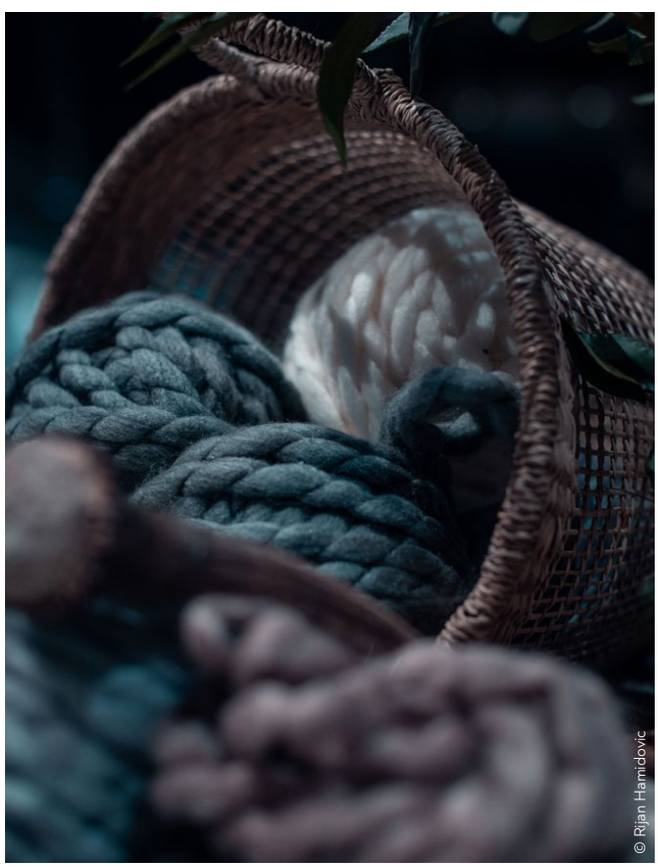

© Rijan Hamidovic

Pays-Basque
LAINAMAC ET LA CCI LANCENT UN CLUSTER LAINE

Le centre de formation Lainamac de Felletin dans la Creuse et la Chambre de Commerce et d'Industrie Bayonne Pays Basque s'associent pour dynamiser la filière laine de Nouvelle-Aquitaine. Forte de plus d'une centaine d'entreprises, 700 emplois et 2 300 tonnes de laine récoltées chaque année, cette filière est composée d'entreprises expertes des métiers de la laine. Les thématiques de travail de ce cluster soutenu par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine seront notamment le renouvellement des modèles d'entrepreneuriat, la formation, le développement d'expertises et l'innovation. La première rencontre du cluster se tiendra le 27 avril prochain à Libourne.

Saint-Lary. Gros investiss pour Altiservice

Vauban Infrastructures Partners a annoncé la clôture du refinancement global des facilités bancaires d'Altiservice. Le gestionnaire des stations de ski va investir 51 millions d'euros dans celles de Saint-Lary et Font-Romeu Pyrénées 2000.

Par Hermance HITTE

En voulant devenir une station 4 saisons, Saint-Lary ne cache pas son ambition d'évolution et avec Altiservice, elle se donne les moyens d'y parvenir. Grâce à sa société gestionnaire, elle a récemment vu la modernisation des remontées de son domaine skiable, changeant télécabine et télésiège obsolètes pour des modèles dernière génération. Elle bénéficie, avec Font-Romeu Pyrénées 2000, d'un programme d'investissement majeur : jusqu'en 2026, ce ne sont pas moins de 51 millions d'euros qui vont être alloués pour le développement de ces fleurons des sports de montagne. Dans ce cadre, Altiservice a levé un financement amortissable de long-terme, avec le soutien de Vauban Infrastructures Partners qui vise également à refinancer son endettement existant. Il vient compléter le capital investi par BTP Impact local, qui l'a acquise en 2019, et sa clôture a été annoncée la semaine dernière.

UN SOUTIEN À L'ÉCONOMIE DE MONTAGNE

Signé le 30 novembre dernier, ce financement bancaire intègre des facilités seniors de 38 millions d'euros, un crédit de réserve service de la dette de 5,15 millions d'euros et un crédit relais TVA de 4 millions d'euros. Une démarche « dont le moteur reste l'emploi local et le développement économique durable de ces territoires » selon Yves Rougier, président d'Altiservice : « Au travers de la réalisation de ces investissements, Altiservice a su démontrer sa fiabilité et son rôle de soutien de l'économie locale et des collectivités qui lui font confiance. Vauban nous a aidé à porter ces projets clés pour le territoire, responsables d'un point de vue environnemental et créateurs d'emplois ». En pérennisant l'emploi local sur plusieurs dizaines d'années, ces investissements sont cruciaux pour l'économie de ces territoires spécifiques.

> « Altiservice entend aujourd'hui capitaliser son savoir-faire dans le transport par câble »

VERS UNE STATION 4 SAISONS

L'extension du contrat de concession de Saint-Lary a été finalisé jusqu'en 2039, celui de Font-Romeu Pyrénées 2000 jusqu'en 2047. En plus d'accroitre l'attractivité quatre saisons de la station des Hautes-Pyrénées avec un développement des activités d'été, il inclut la mise en place d'un programme d'investissements dédié à la réduction de l'empreinte carbone, l'optimisation de la gestion et a pour ambition de maintenir les plus hauts standards de sécurité. Des projets clés qui s'inscrivent

ements

©Altiservice SaintLary

LE POOL BANCAIRE

Composé de la Caisse d'Épargne Midi Pyrénées et du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne comme co-arrangeurs, le pool bancaire du financement comprend également le Crédit Agricole Sud Méditerranée, la Banque Populaire Sud, la Banque Palatine et BPI France. Une ligne complémentaire de financement junior a également été levées auprès du Fonds Tourisme Occitanie géré par MCapital.

> « L'extension du contrat de concession de Saint-Lary a été finalisé jusqu'en 2039 »

dans une belle dynamique, reboostée depuis deux ans avec l'arrivée de BTP Impact local, et qui « témoignent de la qualité du portefeuille d'actifs d'infrastructures d'Altiservice, de l'excellence de ses équipes et de ses dirigeants » pour Guillaume Faroux, gérant de BTP Impact Local et Partner chez Vauban Infrastructures Partners.

ACTEUR DU TRANSPORT URBAIN

Leader français de la gestion et de l'exploitation de stations de sport d'hiver, Altiservice détient également les contrats d'opération et de maintenance pour le téléphérique industriel de la SHEM, la Société Hydro-Électrique du Midi ainsi que ceux du téléphérique urbain de Toulouse, Téléo. Mobilisée depuis 2021 sur les phases de test et de marche à blanc qui ont permis l'inauguration de la ligne en mai dernier, Téléo représente le plus important projet de transport urbain par câble en France. Forte de ces succès, Altiservice entend aujourd'hui capitaliser sur son savoir-faire dans le secteur du transport par câble en candidatant à « divers appels d'offres publics de téléphériques urbains en France ». Dans les sommets ou au cœur des villes, Altiservice fait du transport dans les airs un projet très terre-à-terre. ■

Mademoiselle Magalie. Une ascension de toute beauté

De sa base de Tarbes, Magalie Machado, plus connue sous le nom de « Mademoiselle Magalie » explose sur les réseaux sociaux où ses relookings sont suivis par plus de 70 000 personnes. Avec des clientes de toute la France et des collaborations avec les salons de coiffure, la conseillère en image affiche une vraie réussite qui booste l'économie locale.

Par Hermance HITTE

Elle n'a pas la prétention de changer une vie mais pour les 7 000 clientes qu'elle a aidé à se révéler, il y a bien un avant-après Mademoiselle Magalie… Les mêmes que sa communauté virtuelle de plus de 70 000 membres suit avec passion toutes les semaines. Deux doigts tendus en un V devenu sa signature, s'il veut dire validé, y lire victoire n'est pas se tromper. Conseillère en image, Magalie Machado rencontre un succès phénoménal, qui dépasse amplement les Hautes-Pyrénées. C'est désormais de toute la France que les clientes viennent à Tarbes bénéficier de son regard et de ses conseils avisés. Alors, si elle ne change pas la vie des femmes, elle participe bien à leur transformation vers une version d'elles-mêmes magnifiée, parfois inattendue. L'engouement est tel que dans quelques jours, Mademoiselle Magalie s'apprête à entamer une tournée à travers l'hexagone, attendue à Rennes, Strasbourg, Lyon ou encore Lille, elle va même poser ses pinceaux et son œil d'experte en Suisse prochainement.

UN DIPLÔME À L'IDRI

Ils semblent aujourd'hui bien loin les débuts où son métier était considéré comme une activité atypique. « En 2014, le métier de conseillère en image commençait à peine à émerger. Des émissions télé sur le relooking ont aidé à le banaliser depuis mais quand j'ai débuté, ce n'était pas évident ». Responsable de magasin de chaussures, la jeune entrepreneuse a tout quitté pour se former à l'IDRI, l'Institut De Relooking International situé en région parisienne : « C'est la seule école reconnue, elle est vraiment synonyme de qualité et de sérieux. C'était primordial pour apprendre les bases et avoir de la crédibilité, surtout dans une profession qui n'est pas vraiment réglementée ».

DES SALONS DE COIFFURE PRIVATISÉS

Visagisme, colorimétrie, études de la morphologie… Une transformation réussie ne doit rien au hasard et tel un musicien, elle apprend et travaille inlassablement les gammes qui enchanteront ses futures clientes. Des bases qui sont désormais des automatismes, l'expérience a fait son œuvre et est devenu un talent qui explose sur les réseaux sociaux, véritables accélérateurs de carrière ou, dans ce cas, vitrine d'un savoir-faire unique. En outre, elle entraîne d'autres talents dans son sillage : « J'ai créé des animations en salons de coiffure que j'appelle les Journées relooking. Sur une seule séance, on change le look au niveau du visage avec un conseil make-up et coiffure… ça, ça a pris de suite et l'histoire est belle depuis ». Si elle se charge du maquillage, les cheveux sont l'affaire des pros du ciseau et de la couleur qui mettent en œuvre ses instructions.

> « Elle conseille des femmes de 17 à 80 ans »

MAGALIE
MACHADO
plus connue sous le nom
de Mademoiselle Magalie

© Mademoiselle Magali

© Mademoiselle Magali

Une conseillère en image qui réconcilie les femmes avec elles-mêmes

> « Si elle se charge du maquillage, les cheveux sont l'affaire des pros du ciseau qui mettent en œuvre ses instructions »

UN APPORT DE CLIENTÈLE POUR LES COIFFEURS

Au départ, Magalie ne travaillait qu'avec un seul salon et face à la demande croissante, elle a multiplié ces partenariats : « Il fallait que je bloque des créneaux, maintenant les salons privatisent des demi-journées ». Quatre sur Tarbes, un à Ger, un autre à Aureilhan… C'est cette formule qui l'a véritablement lancée. Des associations ponctuelles qui sont un fabuleux coup de pouce pour les professionnels de la coiffure, comme le souligne Aurélie Chauviré du salon « Un temps pour soi » qui collabore avec Mademoiselle Magalie depuis 7 ans.

Si les plus proches géographiquement reviennent pour l'entretien de la coupe, générant une nouvelle clientèle, le bénéfice va bien au-delà des séances elles-mêmes. Trois ou quatre fois par semaine, c'est donc de 18 à 25 femmes venues de Bordeaux, Bayonne ou même Limoges qui se retrouvent dans les Hautes-Pyrénées pour des cessions dont elles ressortiront transformées. Une clientèle nouvelle qui booste l'économie du secteur… mais pas seulement.

RÉCONCILIER LES FEMMES AVEC ELLES-MÊMES

Ce travail d'équipe, Magalie Machado le réitère avec les commerçants en prêt-à-porter du centre-ville tarbais lors des séances de relooking vestimentaire, en accompagnement privé, ou encore avec l'opticien Eye Love You lorsqu'elle aide ses clientes à trouver la paire de lunettes idéale. Si le cœur de sa clientèle se situe entre 35 et 45 ans, elle conseille des femmes de 17 à 80 ans. « Certaines viennent après un coup dur, une maladie ou pour gagner une crédibilité, au travail par exemple. Beaucoup pensent que c'est très superficiel mais on est dans le bien-être et l'estime de soi. Se trouver ou se retrouver jolie, c'est se réconcilier avec soi-même. Quand une cliente pleure à la fin, c'est vraiment touchant. Certaines me disent merci, je ne m'étais jamais trouvée belle… C'est mon plus beau cadeau ». Un cadeau que la conseillère en image va se faire elle-même avec le Mademoiselle Magalie Tour, dont les places s'arrachent déjà, jusqu'en Belgique. ■

© Mademoiselle Magali

© Mademoiselle Magali

Comme ici avec Sandrine, les relookings sont diffusés sur les réseaux sociaux.

© AndresRodriguez

Lanne

APPRENTISSAGE : NOUVELLES FORMATIONS À L'UIMM

La rentrée 2023 sera celle des nouveautés au Pôle Formation Adour de l'UIMM. Si tous les sites prévoient l'ouverture de formations en apprentissage industriel, Lanne en fait partie avec, cette année, la possibilité d'obtenir le titre professionnel d'opérateur régleur en usinage assisté par ordinateur, communément désigné par ORUAO. Cette formation d'un an est accessible à tous dès la 3e, gratuite et rémunérée, elle permet d'acquérir les compétences nécessaires au travers d'une alternance au rythme de 5 à 7 jours par mois en centre de formation et le reste du temps en entreprise. Les sites de Tarnos, dans les Landes, et d'Assat, dans le 64, proposeront eux la formation au titre professionnel de technicien supérieur de maintenance industrielle. En 2022-23, 630 apprentis se sont formés et 97 % des diplômés ont soit trouvé un emploi soit poursuivi leurs études. Avec plus de 480 entreprises partenaires, le taux de réussite est de 86 %.

Saint-Lary

LA GESTION DES THERMES CONFIÉE À VALVITAL

Depuis le 18 février, les Thermes et l'espace aqualudique de Saint-Lary sont gérés par Valvital et ce, pour une durée de 5 ans. Deuxième groupe thermal de France, fondé et présidé par Bernard Riac, celui-ci exploite de nombreux établissements comme celui d'Aix-les-Bains ou de Thonon-les-Bains, pour ne citer qu'eux. En avril, il devrait d'ailleurs inaugurer le plus important projet thermal de France et avec un CA de 32 M€, il est celui qui affiche, selon son PDG « la progression la plus rapide et la plus forte » du secteur. Suite à l'appel d'offre, Valvital a donc été retenu pour la gestion et l'exploitation des thermes de Saint-Lary où 2 200 curistes sont comptabilisés tous les ans et pour celles de Sensoria, l'établissement aqualudique qui génère 70 000 entrées. Le chiffre d'affaires est de 2,4 millions d'euros.

© ThermesSaintLary

© D.R.

Tarbes
SÉLECTION DE PROJETS POUR LE PARC DE L'ADOUR

Parmi les 27 zones d'activité que gère la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, plusieurs comportent des parcelles de 10 à 20 hectares et celle du Parc de l'Adour à cheval sur les communes de Séméac et Soues en fait partie. La CATPL détient la maîtrise foncière en pleine propriété et va engager une phase de réalisation de travaux. Dans ce cadre, un avis d'appel à manifestation d'intérêt est ouvert, les projets devront répondre à l'ambition « d'avoir de nouvelles formes urbaines, de constituer un nouveau quartier et de contribuer à une nouvelle vision du territoire communautaire ». Le but est de créer un nouvel espace dynamique et attractif mais aussi d'en faire la vitrine économique de son territoire. Au sud-est de Tarbes, au niveau de la sortie d'autoroute A64, cette zone offre une réelle opportunité pour le développement et l'accueil d'activités économiques durables.

© JDurdosPitchelu/ParcNationaldesPyrénées

Gaëlle Vallin, maire d'Argelès-Gazost, et Louis Armary, président du Parc National

Argelès-Gazost
DES ACTIONS CONCRÈTES AVEC LE PARC NATIONAL DES PYRÉNEES

Pour permettre un développement durable et local ainsi qu'une préservation et une sensibilisation aux patrimoines naturels, culturels et paysagers, la charte du Parc National des Pyrénées est un outil de gestion innovant. La commune d'Argelès-Gazost, a validé son adhésion à la charte et un vrai travail de concertation a été engagé pour sa mise en œuvre. Améliorer le cadre de vie, développer et valoriser une économie locale respectueuse des patrimoines, préserver ceux qui sont naturels, renforcer les solidarités écologiques… Un nouveau programme d'actions concrètes a ainsi été défini. Cette convention permet à la collectivité de concrétiser son appartenance à un projet collectif et de bénéficier des effets de leviers induits comme les fonds financiers, le réseau d'élus ou celui des partenaires techniques. Dans les réalisations actuelles, cette association de talents s'illustre déjà dans la rédaction de l'Atlas de la biodiversité communale.

Occitanie

ACQUISITION D'INEONET PAR LE GROUPE ALSATIS

Spécialisé dans la conception de solutions de connectivité sur mesure, pour les acteurs publics et les sociétés privées, le groupe Alsatis vient d'annoncer l'acquisition de l'entreprise ariégeoise Ineonet. Cette dernière propose des services numériques aux professionnels tels que la connectivité, l'infogérance, l'hébergement et dispose d'un Datacenter aux pieds des Pyrénées. Alexandre Poncini, son fondateur, reste aux commandes et rejoint le comité de direction du groupe Alsatis, basé à Toulouse. Une arrivée saluée par son président Vincent Sabathier qui se dit « ravi d'accueillir un entrepreneur dynamique et passionné ». Cette acquisition s'inscrit dans une stratégie de croissance externe, encouragée par l'arrivée au capital en 2020 d'Ardian, un des leaders mondiaux de l'investissement privé. À court terme, le groupe envisage de filialiser Alsatis Entreprises et Alstatis Réseaux, une décision renforcée par l'acquisition d'Ineonet qui sera fusionnée avec la future filiale Alsatis Entreprises.

Alain Zarragoza & Antoine Roussel, Directeur des opérations et Directeur Général d'Alsatis, Alexandre Poncini, Fondateur d'Ineonet et Vincent Sabathier, Président du Groupe Alsatis.

© D.R.

Tarbes

UN CHANTIER MAJEUR DU DÉPARTEMENT MENÉ À TERME

Le chantier de rénovation thermique de la Direction de la Solidarité départementale est terminé et après deux ans de travaux, elle ouvre à nouveau ses portes au public. Passoire thermique en hiver, étuve en été, ce bâtiment de 6 000 m² construit dans les années 80 a bénéficié d'un programme complet de rénovation de 7 M€, subventionnés à hauteur de 2,24 M€. Mise en œuvre d'une façade thermique de type mur-rideau, remplacement des menuiseries, des systèmes de production du chauffage mais aussi réaménagement fonctionnel des lieux : pour les 230 agents accueillis et les visiteurs, c'est un véritable nouveau site. Pour le Département, l'opération permet d'évidentes économies d'énergies mais aussi la rationalisation de son parc immobilier. En cœur de ville, place Ferré à Tarbes, c'est ici que se trouvent la Maison départementale pour l'Autonomie, le service logement, le lieu d'accueil parents-enfant la Courte Échelle et que se font les consultations PMI et les actions de santé assurées par le centre de vaccination, celui de dépistage de diverses maladies comme le SIDA ou la tuberculose.

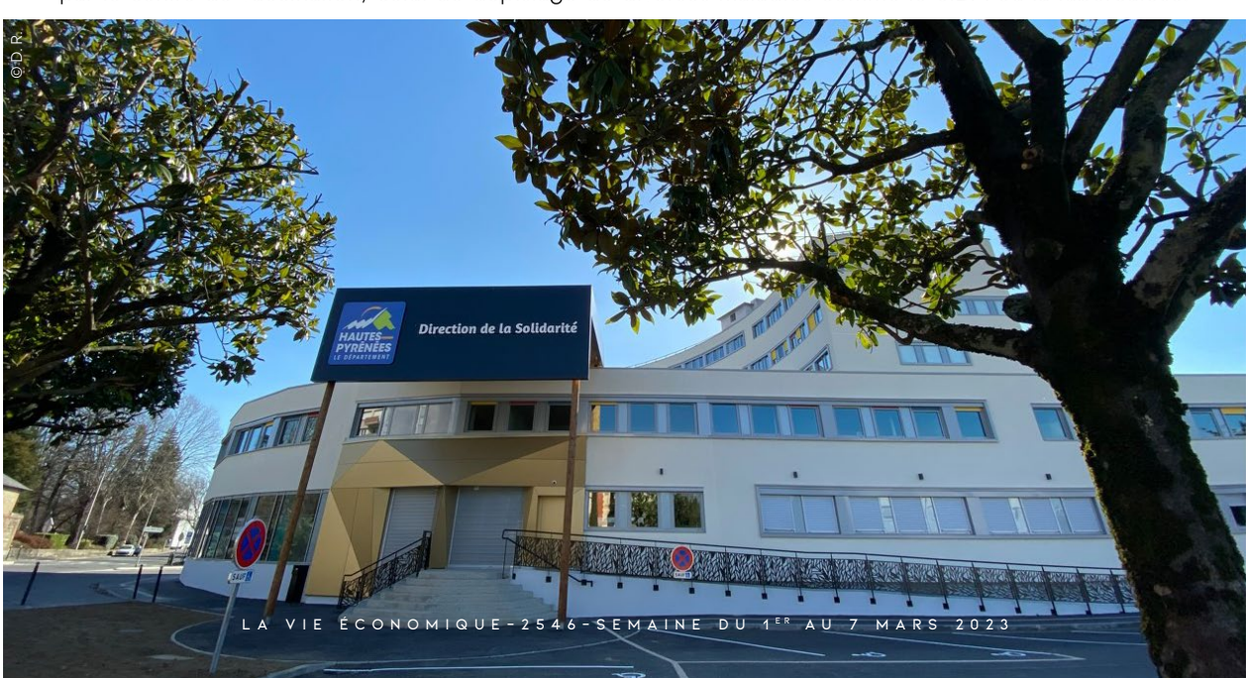

© D.R.

© Atelier Gallien - Echos Judiciaires Girondins

La tare de la balance

La balance commerciale française est, pour le moins, déséquilibrée : elle n'a pas été excédentaire depuis 2003 et le déficit se creuse inexorablement. Si notre facture énergétique a lourdement pesé dans la balance en 2022, le faible taux d'industrialisation de la France n'aide pas à redresser la situation.

Par le professeur Jean-Marc FIGUET
Bordeaux School of Economics
Responsable du Master « Banque et Finance »

La balance commerciale retrace l'ensemble de nos transactions sur biens et services avec le reste du monde. Année après année, inlassablement et irrémédiablement, le déficit commercial bat des records : 164 milliards d'euros en 2022, soit un quasi-doublement par rapport à 2021. Nos échanges commerciaux sont déficitaires vis-à-vis de toutes les régions du monde. Rappelons que notre dernier excédent commercial remonte à 2003. Une éternité. Les statistiques des Douanes nous indiquent que la part en valeur des exportations françaises dans les exportations mondiales passe de 2,7% en 2021 à 2,5% en 2022. En 2003, cette part était de 5,2%. En 20 ans, notre présence sur les marchés mondiaux a donc été divisée par 2.

FINANCEMENTS ÉTRANGERS

Pire, la balance des transactions courantes, qui inclut les transactions commerciales et les transactions financières avec le reste du monde, est également déficitaire d'environ 53 milliards. En 2022, nous avons plus dépensé que nous n'avons gagné. Notre capacité de financement est devenue négative et nous avons dû emprunter ces 53 milliards à l'extérieur. Nous sommes donc devenus dépendants des financements étrangers, ce qui constitue un facteur supplémentaire d'affaiblissement de notre économie sur la scène mondiale.

Dans un contexte géopolitique tendu, notre situation n'est certes pas singulière. En effet, la balance commer-

« Nos échanges commerciaux sont déficitaires vis-à-vis de toutes les régions du monde. »

ciale de la zone euro, excédentaire en 2021 (+116 milliards), est devenu déficitaire en 2022 (-314 milliards) avec un déficit record à l'égard de la Chine (-400 milliards). Et même, l'Allemagne, pourtant championne du monde du commerce international, a souffert de l'environnement mondial. Son excédent commercial a été divisé par 2 entre 2021 et 2022 pour s'établir à « seulement » 76 milliards d'euros. Si elle n'est pas singulière, notre situation commerciale interroge tout de même sur notre positionnement dans l'économie mondiale.

LOURDE FACTURE ÉNERGÉTIQUE

Les causes du déficit commercial français sont bien connues, les matières premières et l'industrie. Ces causes ont été aggravées par la dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar (- 11 % en 2022) qui a renchéri le coût de nos importations. L'économie française est structurellement dépendante de ses importations de matières premières, notamment de pétrole et de gaz. La guerre en Ukraine et les sanctions contre la Russie ont fait flamber les prix de l'énergie. Et l'entretien de nos centrales nucléaires ne nous a pas permis d'exporter de l'électricité. Total, la facture énergétique s'est alourdie de 70 milliards d'euros en 2022. La construction de nouveaux réacteurs nucléaires EPR, ainsi que le développement de sources d'énergies renouvelables telles que l'éolien et le solaire, prendront du temps avant que notre mix énergétique évolue significativement.

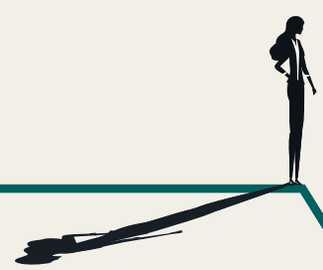

> « Les entreprises de taille intermédiaire (entre 250 et 499 salariés), celles qui font la force du tissu industriel allemand, ne sont pas légion en France. »

MANQUE D'ETI

Le déficit industriel (- 78,5 milliards) est plus alarmant car il traduit, un peu plus chaque année, l'effondrement de notre industrie et notre perte de compétitivité. Seuls 5 secteurs, toujours les mêmes, sont excédentaires : l'aéronautique (+ 23,5 milliards), les boissons (+ 16), les parfums et cosmétiques (+ 15,4), la construction navale (+ 3,1) et la pharmacie (+ 2,9). Les autres secteurs sont tous déficitaires. La palme revient, d'une part, au secteur automobile (nous préférons les allemandes et les japonaises aux françaises) et, d'autre part aux produits de l'optique, de la téléphonie et de l'informatique (nous n'en produisons quasiment pas). Le nombre d'entreprises exportatrices est insuffisant si on le compare à nos voisins européens. On le sait, depuis longtemps, la taille des entreprises françaises est souvent trop petite pour les inciter à aller vendre leurs produits à l'étranger. Les entreprises de taille intermédiaire (entre 250 et 499 salariés), celles qui font la force du tissu industriel allemand, ne sont pas légion en France. De même, notre industrie exporte principalement vers l'Union européenne et pas assez vers d'autres zones de l'économie mondiale.

LE TAUX D'INDUSTRIALISATION LE PLUS FAIBLE D'EUROPE

Malgré les discours des uns et des autres et quelques exemples choisis de relocalisation réussie, la France se désindustrialise inexorablement. En 2000, notre industrie représentait 14 % du PIB. En 2021, elle n'en représente plus que 9 %. Bien évidemment, cette tendance n'est pas propre à la France et concerne l'ensemble de l'Union européenne (18 % en 2000, 15 % en 2021), mais elle y est beaucoup plus spectaculaire. Nous partageons aujourd'hui avec la Grèce, le taux d'industrialisation le plus faible en Europe, à la différence près que le taux d'industrialisation des Grecs est resté stable entre 2000 et 2021. On pourrait incriminer le droit du travail pour expliquer ce résultat. On pourrait tout aussi bien incriminer le droit européen de la concurrence qui empêche la création de géants dans l'industrie et les services comme aux États-Unis ou en Chine. Mais c'est surtout l'absence de stratégie industrielle depuis le début des années 1980, et l'avènement de la mondialisation, qui doivent être incriminés. Pas de politique industrielle, pas d'industrie, pas d'exportation. Et, on peut regarder avec effroi la politique industrielle américaine visant à attirer les fleurons européens, à coup de gigantesques subventions, pour les accompagner dans leur transition climatique. Et, on peut, pour l'instant au moins, regarder avec effroi la faiblesse de la réponse française et européenne. Le retour à la souveraineté

> « Le retour à la souveraineté économique, en réaction à la crise sanitaire et à la géopolitique, est une gageure. »

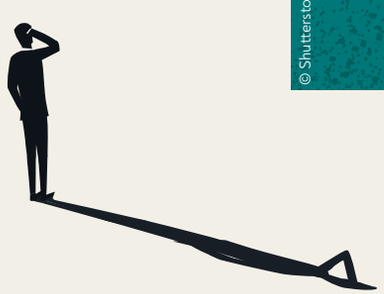

© Shutterstock

économique, en réaction à la crise sanitaire et à la géopolitique, est une gageure. On ne peut qu'espérer que le plan de relance « France 2030 » infléchira la tendance séculaire de désindustrialisation et de mauvais positionnement de nos industries sur les marchés mondiaux.

LE TRANSPORT MARITIME PERFORME

Les services sont LA force structurelle de l'économie française : le tourisme et les services aux entreprises. Ils ont permis de dégager 50 milliards d'euros d'excédents en 2022 (36 milliards en 2021). La dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar et la levée des restrictions sanitaires a fait revenir les touristes américains sur le territoire. Dans le Sud-Ouest, la côte atlantique et les campagnes ont vu affluer les touristes. À Bordeaux, où on est presque revenu à la fréquentation de 2019, le Bassin des Lumières a fait le plein. De bonne augure pour 2023 qui devrait marquer le retour en force des Chinois. Les services produits, les banques et les assurances ont, comme d'habitude, contribué à l'excédent de la balance des services. Avec le Brexit, la place de Paris devient incontournable en Europe et le savoir-faire de notre industrie financière n'est plus à démontrer. Il est à noter que le transport maritime est apparu en 2022 comme un nouveau point fort de l'économie française. Les résultats exceptionnels de CMA-CGM (30 milliards de profits en 2022) sont venus gonfler notre excédent commercial. Reste à savoir si ces résultats ne sont que transitoires, une conséquence des perturbations post-Covid, ou durables.

L'analyse de la balance commerciale révèle la spécialisation et le positionnement d'une économie dans l'ordre mondial. L'économie peut, de ce point de vue, être considérée comme forte parmi les faibles, mais faible parmi les fortes. ■

Profondes mutations dans l'immobilier de commerce

Le marché de l'immobilier de commerce, impacté par la hausse des prix de l'énergie, une possible crise de la consommation et des tendances sociétales nouvelles, subit de profondes mutations, d'après Knight Frank, spécialiste du secteur.

Par Anne DAUBRÉE

L'année 2023 promet de rebattre les cartes… Le 17 janvier, à Paris, lors d'une conférence de presse consacrée à un bilan très complet du marché de l'immobilier d'entreprise en 2022 et à ses perspectives pour 2023, Knight Frank, spécialiste du secteur, a notamment livré son analyse du marché de l'immobilier des commerces. Ce dernier connaît une phase de « profonde mutation, entre rationalisation et expansion », explique Antoine Salmon, directeur du département locatif commerces chez Knight Frank. Plusieurs dynamiques de nature différente s'imposent à ce marché, avec des conséquences diverses selon les segments et les types de projets. En tête des facteurs qui promettent de perturber le marché en 2023, figurent la détérioration du contexte économique global, le taux d'inflation qui reste élevé et les risques sociaux que pourrait générer le projet de réforme des retraites. « L'ensemble de ces phénomènes ont une incidence évidente sur la confiance des ménages et aussi un impact sur leur consommation », précise Antoine Salmon. Un arbitrage budgétaire en faveur des biens de première nécessité, alimentation et énergie, semble plausible.

Sur le marché de l'immobilier de commerce, cette tendance devrait renforcer une dynamique déjà initiée depuis plusieurs années : l'expansion des enseignes à bas prix, à l'image d'Action, Centrakor ou Gifi. Et de fait, d'après Knight Frank, la catégorie du discount représente 8 % des enseignes qui ont communiqué sur leurs projets d'extension en France. Les enseignes de la mode, de la maison, de la beauté et du sport, représentent chacune un pourcentage comparable à celui du discount. En tête des secteurs les plus ambitieux figurent l'alimentation (13 % des projets annoncés) et surtout, la restauration (30 %). Dans ce secteur, les projets concernent essentiellement la restauration rapide et les franchises.

FERMETURES DE MAGASINS EN VUE, COUP D'ARRÊTAUX GRANDS ENSEMBLES

A contrario, l'activité des *dark stores* (basée sur la consommation de produits courants commandés via une application) s'essouffle : seulement 40 des

> « Les boutiques vont conserver une « place centrale » dans les stratégies des enseignes »

© Shutterstock

219 locaux existants fin 2022 ont ouvert durant l'année. En toile de fond, en effet, ce marché, qui avait littéralement explosé durant la pandémie, connaît une très forte concentration. Il compte trois acteurs fin 2022, contre une dizaine un an auparavant. Quant au secteur de l'habillement, particulièrement exposé aux arbitrages budgétaires des ménages, il conserve néanmoins une place centrale dans le marché immobilier de commerce, d'après Knight Frank. L'enseigne Camaïeu n'a pas survécu, mais d'autres affichent des ambitions, telles Primark et Mango.

Toutefois, quel que soit le secteur, « en 2023, l'impact de charges diverses pesant sur les enseignes sera important sur le marché de l'immobilier de commerce », pointe Antoine Salmon. En particulier, l'explosion des tarifs de l'énergie devrait conduire des sociétés à mener des opérations immobilières. « Les prochains mois verront une accélération des opérations de rationalisation, ce qui se traduira sans doute par un accroissement du nombre de fermetures liées à la volonté des enseignes de réduire la voilure, en se délestant des magasins les moins performants », prévoit l'expert.

Pour autant, Knight Frank juge que les boutiques vont conserver une « place centrale » dans les stratégies des enseignes. Ces dernières pourraient concentrer leurs investissements sur un nombre plus réduit de magasins, des « flagships », ces boutiques sophistiquées qui jouent le rôle de vitrine de la marque. Par ailleurs, une autre tendance potentiellement majeure est constatée par Knight Frank : 2023 pourrait marquer la fin des grands projets d'ensembles commerciaux. Au total, en 2022, moins de 350 000 m² ont été livrés en France, soit 42 % de moins que la moyenne des cinq années qui précèdent la crise sanitaire. Pour Antoine Salmon, un « nouveau jalon » pourrait bien être posé dans l'histoire du commerce de périphérie. ■

Les modalités au « fonds vert »

Une circulaire du 14 décembre dernier précise les modalités d'accès des collectivités au fonds annoncé par l'État pour aider les collectivités locales à opérer leur « transition verte ».

Par Nicolas TAQUET, avocat

La Première ministre a annoncé, l'été dernier, la création d'un « fonds de transition écologique », doté de 1,5 milliard d'euros de l'État, devenu 2 milliards en 2023, afin d' aider les collectivités locales à opérer leur « transition verte ». Une circulaire du 14 décembre 2022 du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, Christophe Béchu, publiée le 18 janvier, précise les modalités d'accès à ce fonds. Un véritable guide pour les collectivités et une opportunité pour les entreprises des secteurs concernés.

LES TROIS AXES DU « FONDS VERT »

Inscrit dans la loi de Finances 2023 et coordonné par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN), le fonds « d'accélération de la transition écologique » doit permettre le déploiement d'actions territoriales précisément définies. Les projets retenus doivent viser un de ces trois axes : renforcer la performance environnementale, adapter les territoires au changement climatique et améliorer le cadre de vie.

Si (avouons-le) ces axes sont rédigés dans des termes quelque peu vagues et génériques, ils sont toutefois opportunément précisés par des actions bien plus concrètes que les préfets sont invités à soutenir et financer.

UNE GESTION PRÉFECTORALE

La gestion des crédits du fonds vert est déconcentrée car confiée aux préfets à qui il appartient, depuis début janvier, de sélectionner les projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés. En clair, une enveloppe globale est confiée à chaque préfet de département, en fonction du critère démographique et des besoins propres de chaque territoire, qui en dispose librement. La circulaire ministérielle insiste toutefois sur l'importance d'associer les collectivités territoriales à la politique de gestion de l'enveloppe.

Cette volonté de déconcentration s'accompagne d'un souhait de simplicité d'accès à ces financements. La plateforme « Aides-Territoires » présente, par thématiques, les soutiens financiers proposés aux collectivités, et l'outil numérique « Démarches simplifiées », permet de saisir sa demande d'aide et de suivre l'instruction de son dossier (formulaires disponibles sur le site https://aides-territoires.fr/fonds-vert)

LES ACTIONS SOUTENUES

Pour répondre à ces objectifs, la circulaire précise les actions qui seront particulièrement retenues et sur lesquelles les entreprises des secteurs concernés auront tout intérêt à focaliser leur attention.

Le premier axe sera atteint par :

- la rénovation énergétique des bâtiments publics locaux (y compris les équipements sportifs, dont on

d'accès précisées

sait que leur vieillissement est souvent source de grande déperdition énergétique) ;

- le tri à la source et la valorisation des biodéchets (par exemple : la production de biogaz) ;
- la modernisation de l'éclairage public (installation de LED ou de régulateurs automatiques...).

Le deuxième axe, d'adaptation au changement climatique, vise à prévenir les risques naturels, notamment, en protégeant ou renforçant les ouvrages construits pour limiter les risques d'inondations, en organisant des actions de « renaturation » des villes et villages (végétalisation des façades, création de nouveaux parcs, réimplantation de haies disparues...) ainsi que de prévention des incendies de forêt.

Le dernier axe, d'amélioration du cadre de vie, implique :

- la sobriété en matière de mobilités (mise en place des ZFE-mobilité, développement des pistes cyclables, création de parkings-relais, développement du covoiturage...) ;
- la préservation des ressources foncières. La circulaire souligne particulièrement l'obligation de « recyclage » des friches.

Le fonds vert portera également le financement d'actions en faveur de la préservation de la biodiversité dans les territoires, (à hauteur de 150 millions d'euros, selon un communiqué du ministère de la Transition écologique).

Les fonds alloués pour chaque projet seront cumulables avec d'autres dotations de l'État, le tout devant toutefois respecter la limite de 80 % d'aides de l'État. ■

> « La circulaire précise les actions particulièrement retenues »

CINÉMA par Pascal LE DUFF

Les petites victoires

La Maire et l'élève

Alice Le Guennic est la maîtresse de l'unique classe de Kerguen, petit village breton dont la majorité des 400 habitants viennent régulièrement lui exposer leurs moindres doléances car elle en est aussi la mairesse ! Autant dire que le travail ne manque pas ! Après un accrochage sans gravité en voiture, le bougon Émile Menoux, 65 ans, est contraint d'admettre qu'il ne sait ni lire ni écrire, ce que tout le monde ignorait à part son frère (récemment disparu) qui gérait tous ses papiers. Il se décide à retourner à l'école en compagnie d'enfants de sept à onze ans, sans demander son avis à la pauvre Alice... Après de nombreux seconds rôles, Julia Piaton (*Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?* ou *Les Choses qu'on dit, les choses qu'on fait*) est enfin au premier plan grâce à cette comédie rurale tendre. Mélanie Auffret (Roxane) la met joliment en valeur avec cette femme volontaire, toujours motivée par le bien-être des autres. Il y a quelque chose de Julia Roberts dans son interprétation et son talent explose vraiment ici, dans un cadre qui lui est étrangement familier depuis peu.

« Par un heureux hasard, juste avant que Mélanie Auffret ne me propose ce rôle, mon cousin et un ami très proche sont devenus de jeunes maires de villages. J'ai passé quelques jours chez mon cousin afin d'observer son quotidien pour voir à quoi ressemblait ses journées et comment il interagissait avec ses administrés. Ce séjour m'a confirmé à quel point le scénario était juste ! Avec lui, j'ai joué les psys, rebouché les trous de la chaussée, arrangé les câbles électriques, rassuré une dame qui se plaignait d'une invasion de chauves-souris... J'ai pu constater qu'un maire faisait très vite partie de l'intimité des villageois. Mélanie m'a aussi invité à passer quelques jours en Bretagne pour rencontrer l'institutrice qui avait inspiré mon personnage. Comme elle tenait aussi une classe unique, je lui ai posé beaucoup de questions, notamment sur sa façon de gérer les différents niveaux. »

La comédienne fait vivre la détermination mais aussi le désarroi de cette institutrice qui doit se coltiner un sexagénaire illettré bourru, même s'il est plus gentil qu'il ne le laisse paraître. La présence incongrue de ce vieux monsieur ronchon sur les bancs de l'école surprend ses très jeunes camarades sans les déranger plus que cela. Michel Blanc parvient à rendre ses colères amusantes et s'avère crédible en humble ouvrier gêné par son handicap. Le comédien a beaucoup appris sur cette thématique à l'impact méconnu à ses yeux :

« J'ignorais à quel point l'illettrisme pouvait gâcher la vie de ceux qui en souffrent. La raison d'être du film était de montrer comment un homme de mon âge avait

pu vivre et travailler autant d'années sans savoir ni lire ni écrire. Ici, c'est grâce à son frère qu'il a pu donner le change. J'ai rencontré des illettrés qui m'ont expliqué à quel point c'était un enfer, dont un qui m'a confié qu'il avait été si inhibé qu'il est resté célibataire toute sa vie. Chez tous, j'ai ressenti le même sentiment d'enfermement. J'ai compris que, contrairement aux sourds ou aux aveugles, c'est un handicap non inné mais acquis qui engendre plus de honte. »

Alice craint surtout de voir son école rattachée à une commune très éloignée, ce qui mettrait en danger l'existence de la sienne. La désertification rurale frappe de nombreux villages et Mélanie Auffret s'empare de ce sujet sérieusement certes, mais avec un angle divertissant. Cette raréfaction de la population dans certains coins isolés a de lourdes conséquences sur le tissu social, avec la fermeture des boulangeries ou des bars par manque de clients. Sans commerces, il est difficile de convaincre des gens de s'installer voire de rester. La bataille qui s'engage pour la survie du bourg est traitée dans un registre léger mais reflète une réalité préoccupante, et c'est ce constat qui a inspiré la réalisatrice.

« Une partie de ma famille est originaire de petits villages et j'ai moi-même grandi dans une petite ville. J'ai vu ces environnements se vider, les familles et les jeunes partir pour des villes plus grandes et plus attractives. J'ai passé du temps avec de nombreux maires de petites communes afin de comprendre les enjeux auxquels ils font face. Puis certaines rencontres nous marquent, ça a été le cas avec Fanny Lacroix, maire de Châtel-en-Trièves, une petite commune de 500 habitants en Isère. La détermination et le courage de cette mère célibataire à l'énergie débordante m'ont largement inspiré le personnage d'Alice. La fuite des populations vers les grandes villes engendre une perte de ce lien social, avec les lieux de convivialités qui se raréfient, l'accès aux premiers soins qui se restreint puis les écoles qui ferment… »

Malgré un dernier acte trop long autour d'un stratagème pour tenter de cacher au rectorat que le nombre d'élèves est insuffisant, cette comédie est sacrément sympathique, grâce à son ton badin et à sa galerie de personnages haut en couleur, dont Lionel Abelanski en adjoint enthousiaste ou Marie-Pierre Casey en vieille dame gentiment envahissante. ■

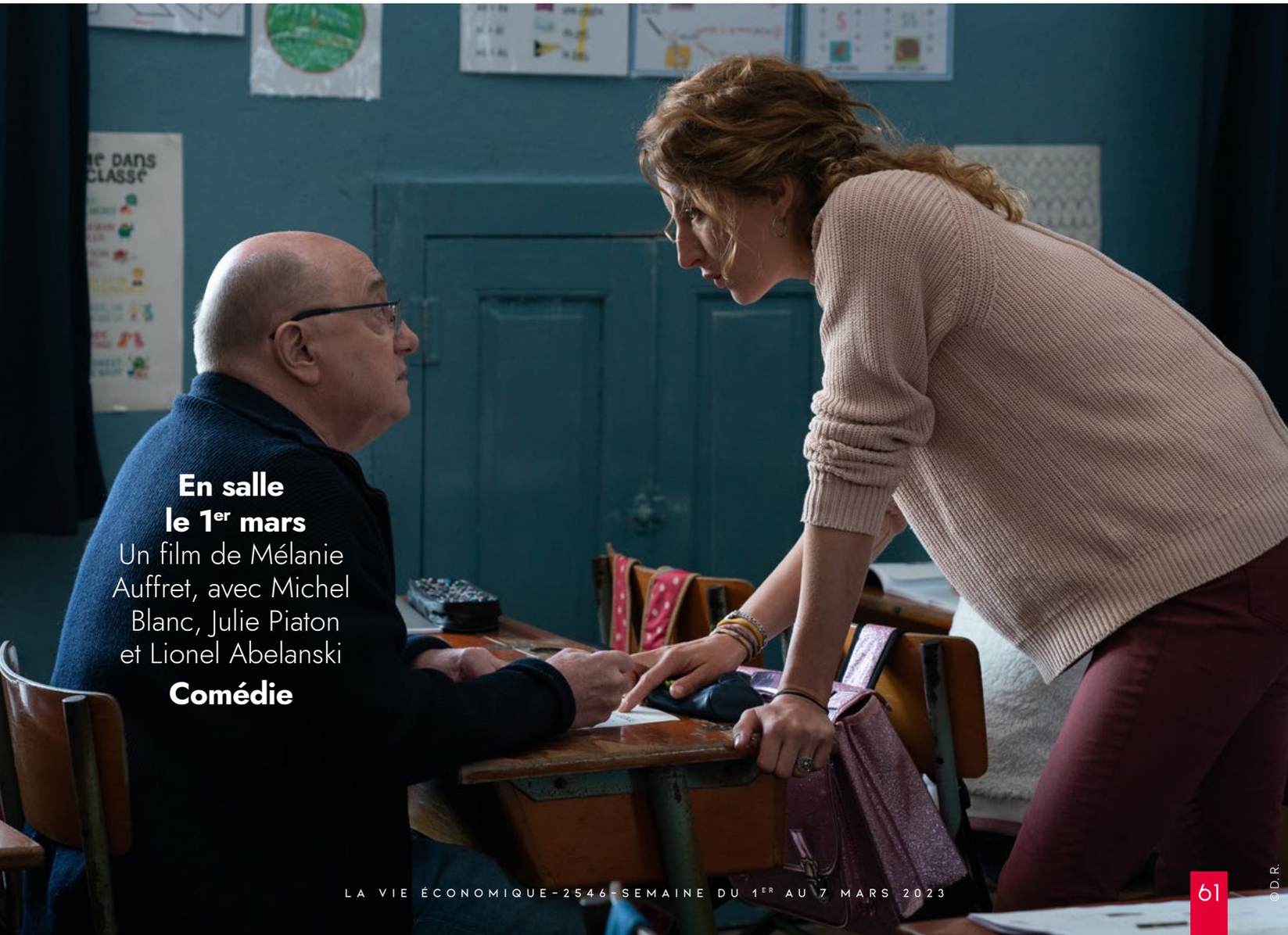

En salle le 1er mars
Un film de Mélanie Auffret, avec Michel Blanc, Julie Piaton et Lionel Abelanski
Comédie

©D.R.

E-mail : annonces-legales@vie-economique.com
Plateforme : annoncelegalepro.vie-economique.com
La VIE ÉCONOMIQUE DU SUD-OUEST, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur les départements de Dordogne, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées.
Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.
Selon l'arrêté du 27 décembre 2022 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046848959) : Le tarif des annonces judiciaires et légales est fixé à 0.183 euro HT le caractère pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.
Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2023 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :
- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté
- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées ;
Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé (https://actulegales.fr/).

24. DORDOGNE

CONSTITUTIONS

FIDUCIAL SOFIRAL
122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

Par ASSP en date du 17/02/2023, il a été constitué une SARL dénommée :

C.ROBERT

Siège social : 19, place de la République 24110 SAINT-ASTIER. Capital : 3000 €. Objet social : fabrication de Pâtisserie, chocolat et confiserie à vendre sur place, à emporter ou par correspondance, avec service de livraison possible. Salon de thé, petite restauration, vente d'objets et accessoires liés à l'activité, animation d'ateliers liés à la confection de chocolat. Gérance : M Claude ROBERT demeurant 18, avenue Château Gayard 33500 LIBOURNE. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de PÉRIGUEUX.

L23VE01447

FIDAL AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 22 février 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par Actions simplifiée

DENOMINATION : **SAS DU CODERT**

CAPITAL : 1.000 euros divisé en 100 actions de 10 euros

SIEGE SOCIAL : 1281 route du Chalard - Le Codert 24470 CHAMPS ROMAIN

OBJET :

- L'exécution de tous travaux agricoles.

- De manière générale, toutes opérations, prestations de services ou ventes en lien avec ces activités.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé titulaire d'actions ordinaires dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Les associés titulaires d'actions de préférence sans droit de vote ne disposent pas du droit de vote.

PRESIDENT : Monsieur Patrick FAURE demeurant 1281 route du Chalard - Le Codert 24470 CHAMPS ROMAIN

DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Nicolas FAURE demeurant 1281 route du Chalard - Le Codert 24470 CHAMPS ROMAIN

IMMATRICULATION au RCS de PERIGUEUX

Pour avis

L23VE01634

CHLOÉ MENANTEAU
LAURE GLORY
NOTAIRES
Notaires de France
53 Route de la Rampisolle,
Notre Dame de Sanilha
24660 SANILHAC
Etude 05 33 12 01 02

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Chloé MENANTEAU, Notaire Associé de la Société d'Exercice Liberal à responsabilité Limitée «CHLOE MENANTEAU & LAURE GLORY NOTAIRES ASSOCIES», ayant son siège social à SANILHAC (24660), 53 Route de la Rampinsolle, Notre Dame de Sanilhac, le 15 février 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. .

La dénomination sociale est : **MELARTGAB** .

Le siège social est fixé à : THIVIERS (24800), 16 rue Sarlandie.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).

Apports en numéraire

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le ou les gérants de la société sont : Monsieur Christophe TAUSCH et Mme Patricia LAE, demeurant à SAINT PAUL LA ROCHE, 389 rue Serpentine.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis

Le notaire.

L23VE01635

CHRONO FRIGO EXPRESS

Société par actions simplifiée
au capital de 11 700 euros
Siège social : 4 Passage du Marchadial
24120 BEAUREGARD DE TERRASSON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BEAUREGARD DE TERRASSON du 21 février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : CHRONO FRIGO EXPRESS

Siège : 4 Passage du Marchadial, 24120 BEAUREGARD DE TERRASSON

Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au RCS

Capital : 11 700 euros

Objet : le transport de marchandises, le déménagement ou la location de véhicules avec ou sans conducteur, l'activité de commissionnaire de transport,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Bruno CHARENTON, demeurant 4 Passage du Marchadial 24120 BEAUREGARD DE TERRASSON

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

POUR AVIS Le Président

L23VE01639

Notaire
Etude de Maîtres ORSONI, ESCHAPASSE, SARRAZIN-MATOUS, MAMONTOFF, ABBADIE-BONNET, LAGARDE, PUIGCERCOS, BUGEAUD
Notaires associés à TALENCE (33400)
230 rue Peydavant

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Nicolas MAMONTOFF, Notaire Associé à CADILLAC (Gironde), 25 Allée du Parc, le 22 février 2023 a été constitué un groupement foncier agricole ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : la propriété, l'exploitation en faire-valoir direct et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine.

Dénomination : **Groupement Foncier Agricole de «DOMAINES DU PERIGORD».**

Siège : LA TOUR BLANCHE CERCLES (24320), 294 route Saint Savy.

Durée : 99 années.

Capital social : MILLE EUROS

(1 000,00 EUR).

Le gérant est Monsieur Guillaume GE, gérant de société, demeurant à BARSAC (Gironde) le Port.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX (Dordogne).

Pour avis

Le notaire.

L23VE01661

Aux termes d'un acte SSP en date du 24 février 2023 à BEAUREGARD ET BASSAC, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME : société par actions simplifiée. DENOMINATION : **LTGF**. SIEGE SOCIAL : BEAUREGARD ET BASSAC (24140) Lieudit La Bessade. OBJET : Restaurant, snack, bar, épicerie de dépannage et hébergement de vacances. DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. CAPITAL : 1 000 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Agrément de toutes les cessions d'actions par les actionnaires. PRESIDENT : Monsieur Frédéric, Pascal, Franck GIRARDI, demeurant à BEAUREGARD ET BASSAC (24140) Lieudit La Bessade. DIRECTEUR GENERAL : Monsieur Thierry LOMRE, demeurant à ST CYPRIEN (24220) Lieudit Le Naud. IMMATRICULATION : au RCS de Bergerac.

L23VE01679

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 14 février 2023, à MONESTIER.

Dénomination : **LE DOMAINE D'ELODIE**.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : Lieudit La Tour d'Arfon - 6 route des Palombes, 24240 Monestier.

Objet : - L'acquisition, la construction, la rénovation et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, artisanal ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts, la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés ;

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 1000 euros

Cession de parts et agrément : Cession libre entre associés - Agrément pour tiers.

Gérant : Monsieur Jean Jacques LAMOURET, demeurant Lieudit La Tour d'Arfon - 6 route des Palombes, 24240 Monestier

La société sera immatriculée au RCS de Bergerac.

Pour avis.

L23VE01697

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Vincent BARNERIAS DESPLAS, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial, dénommée «Anne PILLAUD - Vincent BARNERIAS -DESPLAS - Mathilde VAUBOURGOIN - Julien COPPENS, Notaires associés», ayant son siège social à PERIGUEUX, 2 bis Rue Victor Hugo, le 2 février 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. .

La dénomination sociale est : **SCI CLEMENCEAU-GONZALEZ**.

Le siège social est fixé à : PERIGUEUX (24000), 25 rue Lavoisier.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : 1.000,00 €.

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant de la société est Mr Philippe CHAMPEVAL, demeurant à SAINT-GOR (40120), 5 lotissement communal.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX

Pour avis

Le notaire.

L23VE01722

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Julien COPPENS, à PERIGUEUX, 2 bis Rue Victor Hugo, le 8 février 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : **DCG IMMOBILIER**.

Le siège social est fixé à : COULOUNIEIX-CHAMIERS (24660), 2372 route de la Rampinsolle.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) .

Les apports sont en numéraire.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les gérants de la société sont :

Mr Gaëtan CAMPELLI demeurant à MONTAGRIER (24350), 435 route des Terres Blanches.

Melle Céline DAVESNE, demeurant à MONTAGRIER (24350), 435 route des Terres Blanches.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX.

Pour avis

Le notaire.

L23VE01723

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 35 € TTC SOIT 26 NUMÉROS
1 AN D'ABONNEMENT 55 € TTC SOIT 52 NUMÉROS
2 ANS D'ABONNEMENT 85 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____
PRÉNOM _____
ENTREPRISE _____
ADRESSE _____
EMAIL _____
TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter
et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE
108 rue Fondaudège CS 71900 - 33081 BORDEAUX Cedex

CONTACT : **CATHERINE DEPETRIS**
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / **05 57 14 07 55**

MODIFICATIONS

CABINET MIO
37 avenue de l'Europe - CS 80084
33350 St Magne de Castillon
05.57.56.05.70

LA PIQUETTERIE
Société civile immobilière
au capital de 18 293,88 euros
Siège social : La Piquetterie
24230 ST ANTOINE DE BREUILH
353450224 RCS BERGERAC

AVIS DE REMPLACEMENT DU GERANT

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a nommé :
Madame Perrine DEGRIE demeurant 41 Route de Garrigue 24230 ST ANTOINE DE BREUILH, en qualité de gérante rétroactivement à compter du 3 juillet 2018 pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Jean-Jacques DEGRIE, décédé le 3 juillet 2018.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de BERGERAC.
Pour avis
La Gérance

L23VE01466

JURISTES ASSOCIES DU SUD-OUEST
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
29 - 31 rue Ferrère - 33000 BORDEAUX
Parking : 32 rue Ferrère
Tél. 05 56 81 33 18 - Fax 05 56 44 97 59
www.jaso.fr

VICTORIA
Société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 560 euros
Siège social : 27 Rue Bourbarraud - 24100 BERGERAC
RCS BERGERAC 752 261 560

Aux termes d'une AGE du 31.12.2022, l'Associé unique a autorisé l'augmentation
du capital social d'une somme de 40 € par voie d'apport en nature pour le porter
de 560 € à 600 €.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis,
La Gérance.

L23VE01468

FIDAL
AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE DISSOLUTION

La Société **CARTEVOEUX.COM**, SASU au capital de 10.000 euros, dont le siège social est ZA de Borie Marty, Cré@vallée Sud, NOTRE DAME DE SANILHAC, 24660 SANILHAC, 820 750 669 RCS PERIGUEUX, a été dissoute par déclaration en date du 13 février 2023 souscrite par l'associée unique la Société C2S, SAS au capital de 10.000 euros, dont le siège social est ZA de Borie Marty, Cré@vallée Sud, NOTRE DAME DE SANILHAC, 24660 SANILHAC, 820 432 011 RCS PERIGUEUX.

Cette déclaration de dissolution sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3, du Code civil et de l'article 8, alinéa 2, du décret no 78-704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la Société CARTEVOEUX.COM peuvent former opposition à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.

Pour avis

L23VE01474

FIDAL
AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

Par acte SSP à RIBERAC du 13.01.2023, la société **MALPEYRE**, SARL au capital de 10.000 euros, dont le siège social est 31, rue de la Libération, 24360 PIEGUT-PLUVIERS, immatriculée 394 238 273 RCS PERIGUEUX, et la Société **AMBULANCES MALPEYRE**, SARL au capital de 1.000 euros, dont le siège social est 31, rue de la Libération, 24360 PIEGUT-PLUVIERS, immatriculée 911 636 041 RCS PERIGUEUX ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous le régime juridique des scissions, aux termes duquel la société MALPEYRE faisait apport à AMBULANCES MALPEYRE de sa branche autonome d'activité ayant pour objet les transports en ambulance, transports sanitaires, taxis, voitures de petite remise, exploitée à PIEGUT-PLUVIERS comprenant un actif net de 218.710 euros.

Par l'assemblée générale extraordinaire du 15.02.2023, la collectivité des associés de la SAS MALPEYRE a :

- approuvé ce projet d'apport partiel d'actif

Par décision du 15.02.2023, l'associé unique de AMBULANCES MALPEYRE a :

- approuvé ce projet d'apport partiel d'actif

- augmenté son capital de 218.710 euros pour le porter à 1.000 euros à 219.710 euros

Pour avis

L23VE01475

FIDUCIAL
SOFIRAL
122 Avenue Georges Pompidou,
24750 TRELISSAC

NADAUD ET FILS

EURL au capital de 7 500 €
40 Route de la Maladrerie
24300 NONTRON
484 395 249 RCS PERIGUEUX

L'AGE du 13/02/23, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société. Le dépôt sera effectué au RCS de Périgueux. Pour avis.

L23VE01477

NEOSIS
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 Avenue Pasteur,
24100 BERGERAC
903 991 222 RCS BERGERAC

Aux termes d'une décision en date du 11 juillet 2022, la Présidente a pris acte de la démission de M. Baptiste BOUYRAT et de la société TESTA de leurs fonctions de Directeur Général et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.
POUR AVIS
Le Président

L23VE01521

ABONNEZ VOUS

IXYR
Société par actions simplifiée à associée unique au capital de 100 euros
Siège social : 6 Avenue Pasteur
24100 BERGERAC
879 644 367 RCS BERGERAC

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 28 novembre 2022, il résulte que :
- Le Président démissionnaire, M. Florian BREMOND, a été remplacé par la société S.A.S. OCTAVE, sans limitation de durée,
- La Directrice Générale démissionnaire, la société S.A.S. OCTAVE, a été remplacé par la société IPSUM, sans limitation du durée.

POUR AVIS

Le Président

L23VE01522

M DIFFUSIONS - SARL au capital de 7 622.45 euros sis à ST VINCENT LE PALUEL (Dordogne) Lieudit la Rivière. 393 203 922 au RCS de Bergerac. D'un PV du 21/01/2023, il résulte que : M. Nicolas MACREZ demeurant à ST VINCENT LE PALUEL (Dordogne) Lieudit La Rivière, a été nommé gérant en remplacement de Mme Séverine MACREZ, gérante démissionnaire. Avis au RCS de Bergerac

L23VE01525

FIDAL
AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes du Procès-Verbal des décisions de l'associé unique du 15 février 2023 de la Société **GROUPE FILLION**, SARL au capital de 1.000 euros, dont le siège social est fixé 95, route du Lac Maraud 24420 COULAURES, 921 419 289 RCS PERIGUEUX, il résulte que :

- le capital social a été augmenté d'un montant nominal de 1.114.600 euros, pour le porter de 1.000 euros à 1.115.600 euros, par émission de 111.460 parts sociales nouvelles, au profit de l'associé, en rémunération de son apport en nature des 2.579 parts sociales de la Société SABLES ET GRAVIERS DU PERIGORD à la Société GROUPE FILLION.

Le nouveau capital s'élève à 1.115.600 euros. Il est divisé en 111.560 parts sociales de 10 euros chacune.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L23VE01593

GROUPEMENT FORESTIER DE LA MONTALBANIE
GF au capital de 90 829,12€
118 Route de Sainte-Alvère 24100 Creysse
407 531 284 RCS Bergerac

Suivant Acte Authentique de Cession de Parts Sociales reçu le 30/12/2022 par Maître François-Jean COUTANT, notaire associé membre de la SARL ETUDES ALIENOR, titulaire d'Offices Notariaux à SAINT-EMILION (GIRONDE), 1 Simard, et à LIBOURNE (GIRONDE), 51 av de l'Europe Jean Monnet, M. François-Xavier de SAINT-EXUPERY n'ayant plus de parts dans la Société démissionne de ses fonctions de Gérant, M. Vincent ROBERT, 6 rue Mariotte 75017 PARIS et nommé Gérant en remplacement et par PV d'AGE du 30/12/2022, les associés décident de transférer le siège à MOISSANNES 87400 Moulin de Faye.
Radiation du RCS de Bergerac et nouvelle immatriculation au RCS de Limoges.

L23VE01601

UNIVERS B

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
porté à 5 000 euros
Siège social : 7 Rue des Lorrains,
24100 CREYSSE
834 816 977 RCS BERGERAC

Aux termes d'une décision en date du 16 janvier 2023, la Présidente a pris acte du décès de Monsieur Pierre CARPENTIER, Directeur Général, en date du 2 juin 2020, et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 17 janvier 2023 a décidé de réduire le capital social de 5 000 euros pour le ramener de 10 000 euros à 5 000 euros par voie de rachat et d'annulation de 50 actions.

Le président, par délibération en date du 21 février 2023, a constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : Le capital social est fixé à dix mille (10 000 euros).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à cinq mille euros (5 000 euros).

POUR AVIS

Le Président

L23VE01621

FIDAL
AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

EXTENSION OBJET SOCIAL

Aux termes du Procès-Verbal des décisions de l'associé unique du 20 février 2023 de la Société **COURTAGE 24**, SARL au capital de 3.000 euros, dont le siège social est fixé 19, rue du Président Wilson 24000 PERIGUEUX, 532 904 083 RCS PERIGUEUX, il résulte que :

- L'objet social est étendu à l'activité de courtier en assurance, à compter de ce jour ;

- L'enseigne est modifiée et devient négotaux, à compter de ce jour.

Les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L23VE01655

SARL ARTUS ESPACES VERTS

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 126 000 €uros
Dont le siège social est sis à «La Charbonnière» 24200 CARSAC-AILLAC
Immatriculée au RCS de BERGERAC
n° 503 430 860

CHANGEMENT DE GÉRANT

Aux termes d'un acte reçu par Maître Bertrand GUILLAUME Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «OFFICE NOTARIAL DES DEUX VALLÉES - DORDOGNE & VEZERE», titulaire d'un Office Notarial à MEYRALS (Dordogne), le 31 janvier 2023 a été décidé la modification suivante :

Démission de Monsieur Roland ARTUS de ses fonctions de gérant au 31 janvier 2023 et nomination à cette même fonction et à cette même date de Monsieur Guilhen ARTUS en remplacement de Monsieur Roland ARTUS.

Pour avis

Le notaire

L23VE01659

CABINET CONSTANT
SOCAGEC

DUO COIFFFURE

SARL au capital de 8 000 € réduit à 4 800 €
Sise 137 Rue Notre Dame 24450 VILLEFRANCHE DU PERIGORD
524 121 084 RCS BERGERAC

Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 1/12/2022 et du procès-verbal de l'AGE du 15/2/2023, le capital social a été réduit d'une somme de 3 200 euros, pour être ramené de 8 000 euros à 4 800 euros par rachat et annulation de 320 parts sociales.

La société est désormais à associé unique.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, la Gérante

L23VE01673

SOCIETE SOLER

Société à responsabilité limitée au capital de 5 000 euros
Siège social : le bourg -24150 BADEFOLS SUR DORDOGNE
881 015 952 RCS BERGERAC

Aux termes d'une délibération en date du 24/02/2023, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Emilie FAYE de ses fonctions de gérante à compter du 1er février 2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis

La Gérance

L23VE01693

FIDAL
AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

NOMINATION GERANCE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 février 2023, les associés de la Société **SABLES ET GRAVIERS DU PERIGORD**, SARL au capital de 70.305 euros, dont le siège social est sis Verdeney 24420 COULAURES, 343 567 822 RCS PERIGUEUX, ont pris la décision suivante :

- Monsieur Thibaut FILLION, domicilié Lieu-dit Chef de la Lande 24800 VAUNAC a été nommé gérant de la société à compter du 15 février 2023, et ce pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur François FILLION et Madame Edith JOUSSELY, démissionnaires le même jour.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis

L23VE01716

DISSOLUTIONS

VIDASANA BOUTIQUE - SAS à associé unique au capital de 500 euros sis à LALINDE (Dordogne) 6, Place de la République. 879 884 807 au RCS de Bergerac. D'un PV du 31/12/2022, il résulte que : La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter de ce jour suivie de sa mise en liquidation. A été nommée en qualité de liquidatrice : Mme Christine GAUTIER, demeurant à CALES (Dordogne) Le Bourg. Le siège de la liquidation est fixé au siège social à LALINDE (Dordogne) 6, Place de la République. Avis au RCS de BERGERAC

L23VE01553

SARL DELPECH

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 8 000 euros
Siège : 274 avenue Simone Veil, 24 200 SARLAT LA CANEDA
Siège de liquidation : 345, Chemin de Rivaux 24200 SARLAT LA CANEDA
337 935 423 RCS BERGERAC

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE du 10/02/2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mr Patrice DELPECH, demeurant 345, Chemin de Rivaux 24200 SARLAT LA CANEDA, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 345, Chemin de Rivaux 24200 SARLAT LA CANEDA. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de BERGERAC. Pour avis

L23VE01623

ARMAH

Société à responsabilité limitée au capital de 18.750 €
Siège social : 4 rue de l'Apre-Cote
24490 LA ROCHE CHALAIS
RCS Périgueux 317 926 103

AVIS DE PUBLICITE

Le 16 février 2023, l'assemblée générale ordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 16 février 2023 et sa mise en liquidation, la nomination comme liquidateur de Monsieur Patrick BIZZOTTO, demeurant Les Champs de la gravière, 17360 SAINT AIGULIN, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Les Champs de la gravière, 17360 SAINT AIGULIN, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Périgueux.

Mention sera faite au RCS de Périgueux.

Pour avis,

L23VE01658

POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE
Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

FONDS DE COMMERCE

FIDAL
AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à BOULAZAC (24) du 8 février 2023, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT de PERIGUEUX le 13 février 2023 suivant Dossier 2023 00012575, référence 2404P01 2023 A 00274, **Madame Nelly BOCLET**, entrepreneur individuel située 16 rue Sarlandie 24800 THIVIERS, RCS PERIGUEUX 432 765 782, a vendu à la SAS **PATRICIA TAUSCH** au capital de 5.000 euros située 16 rue Sarlandie 24800 THIVIERS, RCS PERIGUEUX 948 091 616, représentée par Madame Patricia TAUSCH, un fonds de commerce de boulangerie-pâtisserie, exploitée à THIVIERS (24800) 16 rue Sarlandie, moyennant le prix de 260.000 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 230.700 euros et au matériel et mobilier commercial pour 29.300 euros.

Entrée en jouissance : 8 février 2023.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière des publications légales au cabinet d'avocats FIDAL, 76 ROUTE DE LYON, 24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE.

Pour avis.

L23VE01473

Suivant acte reçu par Maître Vincent BARNERIAS DESPLAS, Notaire à PERIGUEUX, 2 bis Rue Victor Hugo, le 6 février 2023, enregistré à PERIGUEUX le 16 février 2023 dossier 2023 00013732 référence 2404P01 2023 N00241

Il a été constaté

1°) la résiliation de la location gérance entre

Mme Patricia GARRAUD, demeurant à COULOUNIEIX-CHAMIERS (24660) 45B avenue du Maréchal Foch.

Née à SAINT-AULAYE (24410) le 29 septembre 1961.

Célibataire.

Et la SAS « **DESTINATION GLOBE** », dont le siège est à PERIGUEUX (24000) 26 rue du président wilson, identifiée au SIREN sous le n°432171163 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX

Portant sur un fonds de commerce d'agence de voyages, vente d'articles liés aux voyages, décoration, bijoux fantaisie, accessoires de mode, maroquinerie, bagagerie, artisan du monde, prêt à porter sis à PERIGUEUX (24000), 26 rue Wilson

Avec effet au 31 décembre 2022.

2°) la cession

Par **Mme Patricia GARRAUD**, demeurant à COULOUNIEIX-CHAMIERS (24660) 45B avenue du Maréchal Foch,

Née à SAINT-AULAYE (24410) le 29 septembre 1961.

Célibataire.

A la SAS « **DESTINATION GLOBE** », dont le siège est à PERIGUEUX (24000) 26 rue du président wilson, identifiée au SIREN sous le n°432171163 et immatriculée au RCS de PERIGUEUX.

D'un fonds de commerce d'agence de voyages, vente d'articles liés aux voyages, décoration, bijoux fantaisie, accessoires de mode, maroquinerie, bagagerie, artisan du monde, prêt à porter sis à PERIGUEUX (24000), 26 rue Wilson.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CINQUANTE MILLE EUROS (50 000,00 EUR), s'appliquant en totalité aux éléments incorporels, payé comptant.

Avec effet au 01 janvier 2023.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE01727

REGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Benoît PELISSON, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée «LATOUR ET ASSOCIES, NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à PERIGUEUX (Dordogne), 27 rue Gambetta, à PARIS (8ème arrondissement) 118, rue la Boétie et à BORDEAUX (Gironde) 5 rue Vauban, CRPCEN 24001, le 14 février 2023, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :

Monsieur Jacques DUFOUR, retraité, et **Madame Nicole VACHER**, retraitée, demeurant ensemble à CHERVEIX -CUBAS (24390) 470 chemin des Vignes Combepineau.

Monsieur est né à PERIGUEUX (24000) le 21 juin 1953,

Madame est née à EXCIDEUIL (24160) le 17 décembre 1955.

Mariés à la mairie de CHERVEIX-CUBAS (24390) le 10 septembre 1977 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Monsieur est de nationalité française.

Madame est de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE01542

AUTRES ANNONCES

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 1er octobre 2009,

Madame Marie PICHON, en son vivant retraitée, célibataire, demeurant à PERIGUEUX (24000) 2 rue Alary.

Née à CHERVEIX-CUBAS (24390), le 1er avril 1924.

De nationalité française.

Décédée à CHATEAU-L'EVEQUE (24460), le 4 janvier 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Alexandra MERILLOU, Notaire à PERIGUEUX (24000) 27 rue Gambetta, le 20 février 2023 duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susnommé, référence CRPCEN : 24001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès -verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

L23VE01503

ABONNEZ VOUS

NOTAIRES BOULAZAC ISLE MANOIRE
SELARL NOTAIRES DU GRAND PERIGORD
Clémentine REGNER & Alexandre LE GARREC associés à BOULAZAC
ngp24@notaires.fr
05.53.35.34.55

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

DELAI D'OPPOSITION Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 9 mars 2021,

Monsieur Francis Marc VAGNER, demeurant à PERIGUEUX (24000) 14 rue Blaise Pascal, né à PERIGUEUX (24000), le 16 décembre 1942. Divorcé de Madame Françoise Nadine GORSE, suivant jugement rendu par le de BERGERAC (24100) le 11 juillet 1995, et non remarié. Non lié par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résident au sens de la réglementation fiscale. Décédé à PERIGUEUX (24000) (FRANCE), le 9 janvier 2023.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Clémentine REGNER, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « NOTAIRES DU GRAND PERIGORD », titulaire d'un Office Notarial à BOULAZAC ISLE MANOIRE (24750), 3 avenue de la Fraternité, le 31 janvier 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître REGNER, notaire à BOULAZAC-ISLE-MANOIRE, référence CRPCEN : 24112, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de PERIGUEUX de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

23VE00005

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BERGERAC

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 15 février 2023)

SARL LAFARGUE ET FILS, 3 Rue de la Roque, 24100 Creysse, RCS BERGERAC 909 288 151. Commerce de détail d'appareils Électroménagers, matériels audio, vidéo, multimédia, téléphonie et pièces détachées avec service après-vente, réparation et dépannage ainsi que la pose d'antennes. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 octobre 2022, désignant liquidateur Selarl Lga 37 Rue Pozzi 24100 Bergerac. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. Nature de la procédure d'insolvabilité : Principale. Délai pour former recours : 10 jours. Juridiction compétente pour le recours prévu à l'article L 691-C du code de commerce : Cour d'Appel de Bordeaux.

12401536029345

MODIFICATION DU PLAN DE SAUVEGARDE

(Jugement du 15 février 2023)

SAS APN (SNAB), 99 Allée Jean -Paul Souriau, 24260 le Bugue, RCS BERGERAC 440 868 131. Exploitation de tout parc ou établissement de loisirs, d'attraction et culturels, l'accueil et la présentation au public de la faune et de la flore aquatiques d'amphibiens de reptiles d'oiseaux. toutes activités à caractère touristique restauration rapide exploitation d'un parc aquatique de loisirs, boutique d'articles souvenirs, fabrication d'aquariums, achat et vente de tous produits s'y rattachant. Jugement modifiant le plan de sauvegarde.

12401536029342

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

SAS INTELLIGENCE CULINAIRE

Siège : 87 Quai de Queyries 33100 Bordeaux (RCS 3302 834 595 175)

Etablissement secondaire : ZA la Forêt D3 24110 Saint-Léon-sur-l'Isle

Jugement du tribunal de commerce de Bordeaux prononce en date du 15 février 2023, la liquidation judiciaire sous le numéro 2023J00179, date de cessation des paiements le 3 janvier 2023, désigne liquidateur SELARL Ekip' 2 Rue de Caudéran BP 20709 33007 Bordeaux, les déclarations de créances sont à déposer au liquidateur dans les deux mois de la publication au Bodacc

L23VE01674

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PERIGUEUX

AVIS

Par jugement en date du 20 Février 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de : **Mme Isabelle DUCHER épouse PIEDALLU**, demeurant «La Rizonne» - 24600 VANXAINS. Activité : exploitante agricole. A constaté la cessation des paiements au : 23 janvier 2023. MANDATAIRE JUDICIAIRE : S.E.L.A.R.L LGA 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la S..E.L.A.R.L LGA sise 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX, au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE01614

AVIS

Par jugement en date du 20 Février 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de : **M. Tristan PIRON**, exerçant l'activité d'éleveur canin en qualité d'entrepreneur à titre individuel sous l'enseigne KOM PIRON M demeurant Petit Carsac - Route de la Rousselie - 24580 PLAZAC. Activité : Eleveur canin. A constaté la cessation des paiements au : 23 janvier 2023. MANDATAIRE JUDICIAIRE : S.E.L.A.R.L LGA 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU -ARBID. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la S.E.L.A.R.L LGA, sise 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE01616

AVIS

Par jugement en date du 20 Février 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a prononcé la CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF des opérations de la liquidation judiciaire de : **M. Jean-Philippe MARCHAIS** sise 127 B avenue Michel Grandou - 24750 TRELISSAC. Activité : Médecin généraliste. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE01625

AVIS

Par jugement en date du 20 Février 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a prononcé la CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF des opérations de la liquidation judiciaire de : la **S.E.L.A.R.L. DOCTEUR MARCHAIS** sise 127 B avenue Michel Grandou - 24750 TRELISSAC. Activité : Médecin généraliste. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE01626

AVIS

Par jugement en date du 20 Février 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a prononcé la CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF des opérations de la liquidation judiciaire de : **Mme Jessica MALENON**, exerçant sous l'enseigne CRISTAL BULLY CAMP Lotissement le Buzet - 24700 MENESPLET. Activité : Eleveur canin. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE01628

Par jugement en date du 20. Février 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a prononcé la CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF des opérations de la liquidation judiciaire de : **M. Guilhem, Jérôme BATARD**, demeurant «Les Cheyroux» - VALEUIL - 24310 BRANTOME EN PERIGORD. Activité : Eleveur d'ovins et de caprins. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE01629

AVIS

Par jugement en date du 20 Février 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a prononcé la CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF des opérations de la liquidation judiciaire de : **M. Francis CUBERTAFOND**, demeurant «Bourdoux» - 24630 JUMILHAC LE GRAND. Activité : Exploitant arboricole. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE01631

Par jugement en date du 20 Février 2023, le Tribunal judiciaire de PERIGUEUX a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de : **M. Patrick GARGOLY**, demeurant Hameau Plaisance - 17 Plaisance - 24420 SAVIGNAC LES EGLISES. Activité : Exploitant agricole. A constaté la cessation des paiements au : 23 janvier 2023. MANDATAIRE JUDICIAIRE : S.E.L.A.R.L. LGA 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX. JUGE COMMISSAIRE : Mme Amal ABOU-ARBID. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains de la S.E.L.A.R.L LGA, sise 78 rue Victor Hugo - 24000 PERIGUEUX, au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites. A ordonné la publicité dudit jugement.

L23VE01632

47. LOT-ET-GARONNE

safer Nouvelle-Aquitaine

Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L141-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AS 47 16 0265 01

Parcelles de terres et pâturages

BOURGOUGNAGUE 3 ha 34 a 58 ca

'Guillemole bas': B- 78- 85- 86- 807[84]- 809[81]

AS 47 22 0003 01

Parcelles dispersées en Terres sans bâtiment.

LAGARRIGUE 4 ha 76 a 75 ca

'Loustalot': ZC- 92 - 'Note': ZD- 25(B)- 25(C)- 25(AJ)- 25(AK)- 25(AL)

XA 47 22 0115 01

Propriété arboricole constituée d'un seul lot avec habitation et bâtiments d'exploitations.

MONTESQUIEU 13 ha 13 a 53 ca

'Du fleuve': ZC- 53(A)- 69(A)- 69(B)- 69(C)- 69(E)- 69(Z)

Situation locative : Loué sur la totalité

AS 47 22 0086 01

Parcelle irrigable en Terres sur coteaux du Pays de Serres.

LAGARRIGUE 4 ha 16 a 80 ca

'Saint jean': ZC- 39(A)- 39(B)

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : http://www.georisques.gouv.fr/

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le **15/03/2023** : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, **prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Péchabout - 47008 AGEN - Tel : 05 53 95 19 19** où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site http://www.saferna.fr/

L23VE01663

POUR VOTRE
COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LAVARDAC du 14 février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : LA VAPE DAC

Siège social : 63 avenue du Général de Gaulle, 47230 LAVARDAC

Objet social :

- la vente de cigarettes électroniques, accessoires et e-liquides,
- la vente de produits à base de chanvre et cannabidiol (CBD) dont la teneur est inférieure à 0.20 % (produit autorisé par la législation Européenne et Française), à savoir des e-liquides, produits cosmétiques, huiles, fleurs pour tisanes et tisanes bien être avec mélange de plantes, CBD animalier,
- vente de boissons non alcoolisées à emporter.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 3 000 euros en numéraire

Gérance :

- Monsieur Yoan BARDY, né le 29 juillet 1979 à TALENCE, demeurant 1 place du Général de Gaulle, 47600 NERAC
- Monsieur Alexandre ROSAK, né le 22 février 1980 à AGEN, demeurant 5 avenue Villalonga, 47230 VIANNE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis

La Gérance

L23VE01356

FIDUCIE CONSULTANTS Experts-Comptables

MGAH
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 155 Avenue Jean Jaurès
47000 AGEN
RCS AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement en date du 16 février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : MGAH

Siège social : 155 Avenue Jean Jaurès, 47000 AGEN

Objet social : L'activité d'institut de beauté, soins corporels et esthétiques, maquillage, conseil, bien-être et entretien corporel, L'activité de maquillage semi-permanent et détatouage,L'activité de prothésiste ongulaire, L'activité de coiffure mixte, L'enseignement, la formation professionnelle sous toutes ses formes et sur tous supports à destination de tout public y compris les indépendants, artisans, demandeurs d'emplois sur la France entière se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus La vente de produits de beauté, parfums, bijoux, cosmétiques, accessoires de coiffure, produits et soins capillaires

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 2 000 euros

Gérance : Madame Maeva HABIBI, demeurant 19 Rue Antoine de Saint Exupéry 47550 BOE, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis

La Gérance

L23VE01433

Aux termes d'un ASSP en date du 19/02/2023, il a été constitué une SASU à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SENTIL'IMMO**

Objet social : - La location meublée ou non meublée, saisonnière ou annuelle, et la gestion de tous biens immobiliers et mobiliers

- L'acquisition, rénovation ou construction de biens immobiliers

- L'administration et la gestion sous toutes ses formes et en particulier la location en meublé

- L'acquisition de meubles, équipements et aménagements destinés à équiper les biens immobiliers

- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social

- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement

- Toutes opérations diverses destinées à la réalisation de l'objet social

Siège social : 89 avenue du caoulet, 47510 FOULAYRONNES

Capital minimum : 500 €

Capital initial : 5 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS AGEN

Président : Monsieur SENTILLES Maurice, demeurant 89 avenue du caoulet, 47510 FOULAYRONNES

Admission aux assemblées et droits de votes : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Maurice Sentilles

L23VE01445

Aux termes d'un acte SSP en date à MONTAGNAC S/LEDE, du 20/02/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **REGALE BOAT LOCATION**

Siège : 1594 Route de Monségur, 47150 MONTAGNAC SUR LEDE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 350 000 euros

Objet : Achat, vente, location de bateaux de plaisance et de tous accessoires liés à ces activités.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Mr Bruno INQUIMBERT demeurant 1594 Route de Monségur 47150 MONTAGNAC S/LEDE. La Société sera immatriculée au RCS d'AGEN. Pour avis. Le Président.

L23VE01464

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

DENOMINATION : **PETITES ECLOSIONS**

FORME : Société à responsabilité limitée

CAPITAL : 4.000 Euros, divisé en 400 parts de 10 Euros chacune.

SIEGE : 47000 AGEN, 1, rue Saint-Fiary.

OBJET : L'exploitation de tous établissement d'accueil collectif d'enfant de moins de 6 ans de type Micro-crèche telle que définie par le Code de la Santé Publique. Toutes activités liées à l'éveil et au développement de l'enfant, l'organisation d'ateliers créatifs et d'événements festifs

DUREE : 99 ans, à compter de l'immatriculation, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

GERANT : Mme Maëlys SOUBIRON, demeurant à 47000 AGEN, 1, rue Saint-Fiary.

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce d'AGEN.

L23VE01472

GZHAB
Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 19 Rue Antoine de Saint Exupéry,
47550 BOE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement en date du 20 février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : GZHAB

Siège social : 19 Rue Antoine de Saint Exupéry, 47550 BOE

Objet social : L'acquisition, l'aménagement, la construction, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous immeubles et terrains, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport ou construction) ou de financement (emprunt, crédit-bail), l'aliénation occasionnelle des biens lui appartenant pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social,

Tous Placements financiers, prise de participation dans toutes sociétés de quelque forme qu'elles soient à la condition de conserver à la société son caractère civil,

Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Madame Maeva HABIBI, demeurant 19 Rue Antoine de Saint Exupéry 47550 BOE, assure la gérance.

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis
La Gérance

L23VE01491

---

4 PLACE DU MARCHE
47200 MARMANDE

GPE TONNEINS LOCATION
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 214, route de Bordeaux,
47400 FAUILLET

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à FAUILLET du 21 février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : GPE TONNEINS LOCATION

Siège : 214, route de Bordeaux, 47400 FAUILLET

Durée : CINQUANTE ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros

Objet : - L'acquisition, la détention et la prise de participations directes ou indirectes, par tous moyens, dans le capital de sociétés, entreprises commerciales, industrielles, groupements ou entités juridiques de tout type, la constitution et le contrôle de filiales, la gestion, l'administration de ses détentions et participations et de tous autres financiers et/ou titres de placement que la société pourrait détenir ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Organe de direction unique : Président : Monsieur Xavier EYSSETTE, demeurant 249, rue André Thevet, 47400 FAUILLET

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AGEN.

POUR AVIS - Le Président

L23VE01533

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau – Biarritz – Saintes
contact@avocats-etic.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 01.02.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **Frenchie&co**

Siège : 96 Place de l'Eglise, 47310 MONCAUT

Durée : 99 ans compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 100 €

Objet :

- L'activité de créatrice des contenus sur les réseaux sociaux ;

- La conception, le développement, l'écriture, la production, la réalisation, l'animation, la distribution, la commercialisation et la promotion par tous moyens notamment de tous scenarios, ouvrages, courts métrages, films, clips et plus généralement, tous contenus audiovisuels et notamment, télévisuels, par tout réseau de communication ;

- La conception, le développement, l'écriture, la production, la réalisation, l'exploitation, la gestion, la diffusion, la commercialisation et la promotion par tous moyens de services interactifs et notamment, de tous sites internet, produits et services informatiques ou multimédias et ce, par tout moyen et selon tout précédé technique, par tous réseau, technologie ou système de télécommunication, de transmission et de télédiffusion ;

- La gestion et exploitation des droits à l'image de Madame Manon DELSOL ;

- La gestion et exploitation des droits de propriété intellectuelle se rattachant à l'une des activités visées ci-avant ;

- L'acquisition et la gestion de tout portefeuille de titres de participations et/ou de valeurs mobilières dans des sociétés ou groupes de sociétés ;

- La participation directe ou indirecte à toutes opérations ou entreprises par voie de création de sociétés, établissements ou groupements de participation, à leur constitution ou à l'augmentation de capital de sociétés existantes ou autrement ;

- L'acquisition et la gestion de tout placement financier et de tout titre de placement financier ;

- La participation directe ou indirecte de la Société à toutes opérations immobilières, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement de biens immobiliers ou par voie de création, de souscription à une augmentation de capital, d'acquisition de droits sociaux, de fusion, scission, apport partiel d'actif, ou autrement intéressant une ou plusieurs sociétés à prépondérance immobilière ;

- L'aliénation du ou des immeubles, des titres de participation et/ou valeurs mobilières de placement devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Manon DELSOL, demeurant 96 Place de l'Eglise - 47310 MONCAUT

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN

POUR AVIS

Le Président

L23VE01535

PRO-BAT INVEST Sas
Société par actions simplifiée
au capital de 3 000 euros
Siège social : «Las Courtines»
1461 route de Lacaussade, 47190 ST AUBIN
RCS AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT AUBIN du 4 février 2023 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **PRO-BAT INVEST Sas**

Siège : «Las Courtines» - 1461 route de Lacaussade, 47190 ST AUBIN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 3 000 euros

Objet : L'intermédiation et la coordination d'oeuvre de construction pour le compte d'autrui : assistance à maître d'oeuvre ou maître d'ouvrage (entreprise générale de bâtiment. TCE Tout corps d'état). La gestion patrimoniale pour son propre compte : achat rénovation, vente, promotion et gestion de tous biens immobiliers (l'activité de marchands de biens). La gestion, le management et conseil en gestion d'entreprise. Achat et ventes de tous matériels, matériaux, de machines, d'outils pour la construction ou pour toutes autres activités commerciales dans l'intérêt de la SAS. Intermédiation commerciale avec possibilité maitrise de production.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Président : Monsieur Frédéric LANTERI, demeurant 23 rue du Clos de Montbreau 77240 CESSON

Directeur Général : Madame Michèle TOUPART, demeurant 281 route de Lacaze 47190 AIGUILLON,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

POUR AVIS

Le Président

L23VE01539

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à AGEN (47) du 23 février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **IMMOBILIERE BASSIBE**

Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée

Siège social : 19, rue MONTAIGNE - 47 000 AGEN

Objet principal : La location de biens immobiliers meublés ou aménagés ;

La construction ou l'acquisition suivie de la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers meublés ou non lui appartenant, ainsi que de tous biens et droits pouvant en constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément

L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous logements ;

L'occupation par les associés ou dirigeants à titre onéreux ou à titre gratuit des biens immobiliers détenus ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS

Capital social : 10 000,00 euros,

Mode de cession des parts : les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable des associés

Gérants : Mme Manon FARRE demeurant 19, rue Montaigne - 47000 AGEN et M. Vincent FARRE demeurant 19 rue Montaigne - 47 000 AGEN

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN

L23VE01620

24H/24H
PUBLICATION DE VOTRE ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA NOTRE PLATEFORME INTERNET

SELARL ANNE-LAURE ANGLADE
Place José Bès - BP 24
47700 CASTELJALOUX
05 53 93 01 30
annelaure.anglade@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Anne-Laure ANGLADE, notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée «SELARL Anne -Laure ANGLADE», titulaire d'un Office Notarial à CASTELJALOUX (47700), Place José Bès, le 1er février 2023, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. .

La dénomination sociale est : **TOURNAY**.

Le siège social est fixé à : CASTELJALOUX (47700), 350 chemin du Bas Peyrama.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) .

Les apports sont Monsieur David TOURNAY apporte la somme de DEUX CENTS EUROS (200,00 EUR) et Madame Jessica TOURNAY apporte la somme de HUIT CENTS EUROS (800,00 EUR).

Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Mme Jessica TOURNAY demeurant requérante aux présentes.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de AGEN.

Pour avis

Le notaire.

L23VE01662

FIDAL AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 23 février 2023, est constituée une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DENOMINATION : **PRIMEURS 47**

CAPITAL : 10.000 euros divisé en 1.000 actions de 10 euros

SIEGE SOCIAL : 12 quai de la République, 47320 CLAIRAC

OBJET : - Le commerce, le négoce, l'import et l'export, le courtage de tous fruits et légumes,

- Le négoce au détail de tous fruits et légumes,

- Toutes opérations de nature industrielle se rapportant directement ou non aux activités de conserves de légumes, surgelées déshydratées, appertisées, lyophilisées, conservées au vinaigre, au sel, à l'huile, à l'alcool, ou en saumure ainsi que plus généralement de tous produits alimentaires divers.

DUREE : 99 années

ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

PRESIDENTE : Madame Karima TENIETRICHE demeurant Lieudit La Guirmandie-Nord, 1060 route de l'Occitanie, 24330 LA DOUZE

IMMATRICULATION au RCS de AGEN.

Pour avis

L23VE01672

MODIFICATIONS

GROUPE ECE EXPERT CONSEIL ENTREPRISE
EXPERT CONSEIL ENTREPRISE
VILLENEUVE SUR LOT
FUMEL BOE
05.53.49.13.26
c.moulis@villeneuve-ece.com

COSTES OPTIQUE SAS au capital de 10 000 € Siège social : «Roussel», Za Les Portes Du Quercy, 47 500 MONTAYRAL 814 019 360 RCS AGEN. Selon l'AGO du 13/02/2023, il résulte que JMC, SAS au capital de 160 000 €, dont le siège social est Bonaguil 124 Chemin de Lafajole, 47500 SAINT-FRONT-SUR-LEMANCE, immatriculée au RCS sous le numéro 911 490 001, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Mme Julie COSTES, à compter dudit jour. Cette dernière, demeurant Bonaguil 124 Chemin de Lafajole, 47500 SAINT-FRONT-SUR-LEMANCE a été nommée Directrice Générale. POUR AVIS

L23VE01459

FIDUCIAL SOFIRAL
Rue du Cardinal Richaud, 33000
BORDEAUX

EURL BASTILHAIR

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 38 Avenue Jean Monnet
47240 CASTELCULIER
799 874 003 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 01/02/2023 et avec effet au 01/03/2023, l'associée unique a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de : esthétique, parfumerie, manucure, achat vente de produits de beauté, d'hygiène, d'accessoires de toilettes, d'accessoires divers et bijoux fantaisies, activité de soin du visage et du corps, onglerie, SPA urbain, hammam, sauna, jacuzzi, balnéothérapie, solarium et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

- de transférer le siège social du 38 Avenue Jean Monnet, 47240 CASTELCULIER au 26 Boulevard de la République 47000 AGEN, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis. La Gérance

L23VE01463

GROUPE BSF

DR JAY ARTHUR

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 1 000 €
Siège social : 85 Avenue Pierre Buffin - 47200 MARMANDE
920 764 370 RCS AGEN

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 février 2023, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante à compter dudit jour Madame Constance COSIALLS, demeurant 54 rue André Magirot 33200 BORDEAUX, pour une durée indéterminée.

Pour avis

La Gérance

L23VE01505

«ACT ISOL»

SASU AU CAPITAL DE 7 622,45 €
PORTE A 100 000€
SIEGE SOCIAL : 671, AVENUE DU BRUILHOIS 47520 LE PASSAGE
380 678 128 RCS AGEN

Par décision du 20/09/2022, l'associée unique a décidé une augmentation du capital social de 92 377,25 € par incorporation de réserves, ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à SEPT MILLE SIX CENT VINGT DEUX EUROS QUARANTE CINQ CENTIMES (7 622,45 €)

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à CENT MILLE EUROS (100 000,00 €)

Mention sera faite au RCS d'AGEN
Pour avis

L23VE01513

FIDUCIE CONSULTANTS Experts-Comptables

CHERROVA
Société par actions simplifiée
en cours de transformation en société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 40 AV JEAN MONNET 47240 CASTELCULIER
817 413 073 RCS AGEN

Par décision du 6 février 2023 l'associé unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du 1er février 2023, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 5 000 euros, divisé en 500 parts sociales de 10 euros chacune.
Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par :
Président :
Monsieur Christophe CHAMART,
demeurant 40 AV JEAN MONNET, 47240 CASTELCULIER
Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par Monsieur Christophe CHAMART, associé unique.
POUR AVIS

L23VE01519

Clérine Expertise Comptable

MIASTRA
SASU au capital de 3 056 000 €
Siège social : 7 Chemin du Thuron,
47700 CASTELJALOUX
897 446 050 RCS AGEN

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Aux termes d'une décision en date du 10/02/2023, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 7 Chemin du Thuron, 47700 CASTELJALOUX à Les Olimandiers, Chemin de la Grand Draille, 13990 FONTVIEILLE à compter du 10/02/2023 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS
Le Président

L23VE01528

ETIC AVOCATS
SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une délibération en date du 2 janvier 2023, la collectivité des associés de la Société **CVH 47**, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros sis 15, Avenue de l'Aéroport - 47520 LE PASSAGE, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN sous le numéro 914 383 344 RCS a pris acte de la démission de Madame Sophie BONNEL de ses fonctions de gérante à compter du 1er janvier 2023 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis

La Gérance

L23VE01538

BDM WALTER FRANCE
4 PLACE DU MARCHE
47200 MARMANDE

CAFE DIVAN
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 55 Boulevard Gambetta,
47200 MARMANDE
893 707 893 RCS AGEN

NOMINATION DIRECTRICE GÉNÉRALE

Aux termes d'une décision de la Présidente en date du 10 Février 2023, il résulte que Madame Angélique ROBIN, demeurant 33, avenue du Commandant Baylac, 47200 MARMANDE, a été nommée en qualité de Directrice Générale.

POUR AVIS

Le Président

L23VE01543

SYLMALOPHIL

Société Civile immobilière au capital de 1.200 €
Siège social : 9 chemin de las Graves
47310 ROQUEFORT
RCS AGEN 800.903.759

Aux termes d'un acte reçu par Maître LANDES Notaire à VILLENEUVE SUR LOT en date du 5 janvier 2023, les associés de la société susvisée ont pris les décisions suivantes le 05/01/2023 :

- modifier la dénomination de la société à compter du 05/01/2023 :

Ancienne dénomination : SYLMALOPHIL

Nouvelle dénomination : ARMANDIE HABITAT

- modifier l'article 2 des statuts

- transférer le siège social, à compter du 05/01/2023, de ROQUEFORT (47310) 9 chemin de las Graves à AGEN (47000) 73 rue René Cassin

- modifier l'article 3 des statuts.

- modifier la gérance à compter du 05/01/2023 : la société 6-INVEST dont le siège est à CARBON BLANC (33560) 4 rue André Malraux en remplacement de Monsieur BAREYRE Philippe et Madame DELBES Sylvie son épouse

- modifier l'article 13 des statuts

La société restera immatriculée au RCS de AGEN

Pour avis

Le gérant

L23VE01587

BFL DISTRIBUTION SERVICES

S.A.R.L. au capital de 40 100 euros
Siège Social : 770 route Paris Pyrénées,
Le Bearnes RN 21
47330 Saint Quentin du Dropt
RCS AGEN 509 919 189

L'AGE en date du 6 février 2023 a décidé d'étendre l'objet social de la société au dépannage, à la réparation et l'entretien de tout véhicule.

L'article 2 des statuts sera modifié en conséquence et le dépôt effectué auprès du greffe d'Agen.

L23VE01592

LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

SAS LATER IMMOBILIER

Au capital minimum de 10 000 euros
87 avenue du Général de Gaulle
47000 AGEN
827 516 576 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 10 février 2023, le Président a pris acte de la démission de Monsieur Gérard LALAURIE de ses fonctions de Directeur Général au 1er janvier 2023 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

L23VE01668

FIDAL
AVOCATS
76, ROUTE DE LYON
24750 BOULAZAC ISLE MANOIRE

NON DISSOLUTION DE LA SOCIETE

Dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23 février 2023 de la société **AUTOCARS CASTERAN**, SAS au capital de 220 000 euros ayant son siège social : PARAVIS, 47230 FEUGAROLLES, 534 009 543 RCS AGEN et conformément aux dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, il a été décidé de ne pas dissoudre la Société.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce AGEN.

Pour avis

L23VE01675

LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

SELARL DE CHIRURGIEN DENTISTE GAUTHIER CAZALS

Société d'Exercice Libéral à responsabilité limitée de Chirurgien-dentiste
Au Capital de 80 000 Euros
Siège : 37, boulevard de la République
47000 AGEN
822 268 025 RCS AGEN

Aux termes d'une décision en date du 20 février 2023, il a été décidé de transférer le siège social de la société du (47000) AGEN, 23 rue de Belfort au (47000) AGEN, 37 Boulevard de la République, à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L23VE01694

SOCIÉTÉ D'AVOCATS ETIC
Agen - Bordeaux - Pau - Biarritz - Saintes
contact@avocats-etic.com

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2022, l'associée unique de la société **MELADEF**, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social : 33, Zac Mestre Marty, 47310 ESTILLAC, immatriculée sous le numéro 901 198 846 RCS AGEN, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

POUR AVIS

Le Président

L23VE01725

DISSOLUTIONS

BDM WALTER FRANCE

4 PLACE DU MARCHE
47200 MARMANDE

BELAIR ERIC
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège : Les Garçons, 47120 ESCLOTTES
Siège de liquidation : Les Garçons
47120 ESCLOTTES
534 967 195 RCS AGEN

DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 5 Décembre 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 5 Décembre 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Eric BELAIR, demeurant Les Garçons 47120 ESCLOTTES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé Les Garçons 47120 ESCLOTTES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis - Le Liquidateur

L23VE01591

Cabinet Silva
8 rue Paul Valéry
47200 Marmande
www.groupe-bsf.fr/
cabinet-silva/

PISCINES FLOTS BLEUS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 7 000 euros
Siège social et de liquidation : Lieu dit Dupuy, 47200 BEAUPUY
502 978 356 RCS AGEN

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 février 2023 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter dudit jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Thierry PIGALLE, demeurant lieudit Dupuy 47200 BEAUPUY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé lieudit Dupuy 47200 BEAUPUY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AGEN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

L23VE01613

LANDES & GARONNE NOTAIRES
Casteljaloux Bonaguil Le Mas d'Agenais

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE QUEYRAN

SCI au capital de 2 000 €
Siège social : Lieudit Moulin de Lussac
47160 VILLEFRANCHE DU QUEYRAN
RCS d'AGEN n°529 081 672

L'assemblée générale extraordinaire du 10/01/2023 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 10/01/2023. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. MOTHES Michel, demeurant lieudit Pelissier, 47160 RAZIMET et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'AGEN.

L23VE01622

CLÔTURES

CABINET AVIANO & ASSOCIÉS
Société d'Expertise
Comptable & de Commissariat
aux comptes
1 rue Félix Aunac - 47000
AGEN
Tél : 05 53 66 94 94
Site web :
www.cabinet-aviano.fr

PIZZALIO

SARL en liquidation au capital de 1 000 €,
Siège social et de liquidation : 10 Avenue Henri Barbusse - 47000 AGEN, 794 697 227 RCS AGEN.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Suivant AGO en date du 23/02/2023, la collectivité des associés a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus de sa gestion au liquidateur, Mme Sandrine PIN, demeurant à 4 rue Jacquard - 47000 AGEN, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2022. Les comptes de liquidation seront déposés au GTC d'AGEN. Mention sera faite au RCS d'AGEN.

L23VE01641

LOCATIONS GERANCES

LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

AVIS DE MISE EN LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à AGEN du 27/01/2023, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT D'AGEN 1 le 15 Février 2023, Dossier 2023 00005272 Référence 4704P01 2023 A 00298, l'entreprise individuelle «**ARTISAN DU REGARD by LN**», domiciliée à 47000 AGEN, 9, Place de la République, immatriculée sous le numéro 399 259 118 RM 47, a donné à bail à loyer à titre de location-gérance à l'entreprise individuelle «**LEA CHABRIER**», domiciliée à 47000 AGEN, 11, Place de la République, immatriculée sous le numéro 913 913 554 RM 47.

Un fonds de commerce de soins esthétiques, épilation, extension de cils, onglerie, manucure, soins aux technologies modernes et la vente de tous produits de beauté et accessoires divers exploité à 47000 AGEN, 9, Place de la République, et pour lequel le bailleur est immatriculé 399 259 118 RM 47 et identifié SIRET 399 259 118 0053, pour une durée ferme de 24 mois à compter du 1er Février 2023.

Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour unique avis signé Léa CHABRIER, le locataire-gérant.

L23VE01485

FONDS DE COMMERCE

ALPHA Conseils
SELARL ALPHA CONSEILS
Société d'Avocats
12 B Cours Washington
47000 AGEN
Tél : 05 53 779 778
www.alpha-conseils-avocats.fr

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous signature électronique du 26/12/2022, enregistré au SPFE de AGEN, le 01/02/2023, Dossier 2023 00004259, référence 4704P01 2023 A 00245, et de l'avenant à l'acte sous signature électronique du 12/01/2023, enregistré au SPFE de AGEN, le 07/02/2023, Dossier 2023 00004485, référence 4704P01 2023 A 00255, **Monsieur Fabrice POBERAJ**, exerçant à titre individuel au 78 Avenue de Bigorre - 47550 BOE,

A CEDE à **SOCIETE POBERAY**, SARL au capital de 8.000 €, dont le siège social est sis 78 Avenue de Bigorre - 47550 BOE, (RCS AGEN n° 922 427 828),

LE FONDS DE COMMERCE de fabrication et négoce de fermetures et portails automatiques sis et exploité 78 avenue de Bigorre - 47550 BOE, moyennant le prix de 35.000 € (15.000€ éléments incorporels et 20.000€ éléments corporels).

La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 01/01/2023.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, pour la validité et pour la correspondance, au siège social de la Société d'Avocats ALPHA CONSEILS, sis 12B Cours Washington - 47000 AGEN.

Pour avis.

L23VE01482

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !

VOXEL
Société d'Avocats
1 rue François Neveux
ZAC de Trenque Bât. Atrium
47550 Boé
Tél : 05 53 47 50 00
Fax : 05 53 47 49 00
www.voxel-avocats.fr

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date, à BUZET-SUR-BAISE (47), du 8 février 2023, enregistré au Service des Impôts des Entreprises d'AGEN, le 14 février 2023, dossier 2023 00005152, référence 4704P01 2023 A 00287, **Monsieur Sylvain MAGNAC**, demeurant, Pécarrère 47160 BUZET-SUR-BAISE, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN sous le numéro 533 485 488, A CEDE à la Société **L'ILE AUX BATEAUX**, Société A Responsabilité Limitée au capital de 1.000 euros, dont le siège social est sis 20, boulevard de la République 47160 BUZET-SUR-BAISE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN sous le numéro 798 723 441, un fonds de commerce de restauration, sis et exploité Boulevard de la République 47160 BUZET-SUR-BAISE, moyennant le prix de 280.000 euros s'appliquant aux éléments incorporels pour 215.000 euros et aux éléments corporels pour 65.000 euros. La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées rétroactivement au 1er octobre 2022. Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au domicile élu de la SELARL VOXEL, Société d'Avocats, sis Bâtiment ATRIUM - ZAC de Trenque - 1, rue François Neveux - 47550 BOE. Pour avis

L23VE01602

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Bruno ROLLE, notaire associé de la Société : « Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial» ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 45 rue des Vignes, le 30 janvier 2023, enregistré à AGEN 1, le 7 février 2023, dossier 202300004520 référence 4704P012023N00157, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **ANNE LAGOUTTE**, dont le siège est à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) 38 rue des Frères Clavet, identifiée au SIREN sous le numéro 840529416 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AGEN.

A :

La Société dénommée **RESTAURANT WILSON**, dont le siège est à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) 38 rue des Frères Clavet, identifiée au SIREN sous le numéro 922328604 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AGEN.

Désignation du fonds : fonds de commerce de préparation vente sur place et/ou à emporter de plats cuisinés salades sandwichs vente de boissons avec et sans alcool et autres denrées alimentaires sis à VILLENEUVE SUR LOT (47300) 38 rue des Frères Clavet, connu sous le nom commercial Ô P'TIT LYONNAIS.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de VINGT-CINQ MILLE EUROS (25 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE01649

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST
SERVICE ABONNEMENT
TÉL. 05 57 14 07 55
abonnement@echos-judiciaires.com

REGIMES MATRIMONIAUX

SCP BAUDOIN SAEZ
Parc d'Activité André Thevet
Rue Albert Einstein
47400 TONNEINS

CHANGEMENT PARTIEL DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Florian CARVAL, Notaire à TONNEINS, le 16 février 2023, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial avec adjonction d'une société d'acquêts par :

Monsieur Jacques Charles Valentin TALEC, retraité, et Madame Marie-Cécile SOUBIRAN, retraitée, demeurant ensemble à TONNEINS (47400) 32 rue du Général Leclerc .

Mariés à la mairie de PLOUGUERNEAU (29880) le 22 juillet 1978 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jacques BOUDEY, notaire à LE MAS-D'AGENAIS (47430), le 1er juillet 1978.

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L23VE01508

SCP ALBERTINI-HERAULT & BERGER
Notaires associées
47800 MIRAMONT DE GUYENNE

Monsieur Lionel Pascal FAUCHON, retraité, né à RENNES (35000), le 27 décembre 1959 et **Madame Agnès Marie Josette LARCHER**, accompagnatrice de bus scolaire, née à PACE (35740), le 05 novembre 1961, demeurant ensemble à SAINT JEAN DE DURAS (47120), 503 route de l'Escourou, lieudit Béchade, mariés à la Mairie de PACE (35740), le 02 août 1986, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Elodie ALBERTINI-HERAULT, notaire à MIRAMONT DE GUYENNE, le 22 février 2023.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Elodie ALBERTINI-HERAULT, notaire à MIRAMONT DE GUYENNE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial auprès du juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire compétent

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Elodie ALBERTINI-HERAULT

L23VE01612

SCP BAUDOIN SAEZ
Parc d'Activité André Thevet
Rue Albert Einstein
47400 TONNEINS

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître CARVAL FLORIAN, notaire à TONNEINS (47400), le 22/02/2023.

M. GHASSAB MOHAMMED et Mme EL AGOUBI AOUATIF demeurant ensemble 59 ROUTE DE TAMBERLAN, 47400 TONNEINS, mariés le 18/06/2022 sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de séparation de biens.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître CARVAL FLORIAN, notaire à TONNEINS (47400) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.

Pour avis
Me Florian CARVAL

L23VE01617

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 22 février 2023)

SARL LVF CARROSSERIE, ZA Saint-roc, 47370 Tournon-d'Agenais, RCS Greffe d'Agen 841 415 680. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 Février 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_746

SARL OUMI, 10 Rue Fontindelle, 47600 Nérac, RCS Greffe d'Agen 441 139 862. Autres commerces de détail spécialisés divers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 Février 2023, désignant liquidateur SELARL LMJ prise en la personne de Me Céline LERAY 9, rue Pontarique - 47031 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_747

SAS K&D GROUP, 49 Boulevard du Docteur Messines, 47000 Agen, RCS Greffe d'Agen 909 002 263. Commerce de détail d'équipements automobiles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 14 Février 2023, désignant liquidateur la SELARL LMJ prise en la personne de Me Céline Leray 9, rue Pontarique - 47031 Agen. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_748

SARL Copier Coller TONNEINS, 10 Rue du Maréchal Joffre, 47400 Tonneins, RCS Greffe d'Agen 901 128 074. Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Février 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_749

SARL Copier Coller, 22 Rue de Verdun, 47190 Aiguillon, RCS Greffe d'Agen 884 837 139. Gestion de fonds. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 17 Janvier 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_750

SARL PAPETERIE 47, 10 Rue du Maréchal Joffre, 47400 Tonneins, RCS Greffe d'Agen 904 124 617. Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres machines et équipements de bureau. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 Février 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_751

HERMET Ludovic, 16 rue du Marès, 47300 Villeneuve-sur-Lot. Travaux d'installation électrique dans tous locaux. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 21 Février 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_752

SARL EURL LEBLANC, 21 Place Vicoze, 47320 Clairac, RCS Greffe d'Agen 892 276 130. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 10 Février 2023, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_753

SASU JKLM PLATRERIE, Lieu dit Lanin, 47700 Casteljaloux, RCS Greffe d'Agen 852 498 112. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 Décembre 2022, désignant liquidateur SCP Odile STUTZ, représentée par Me Odile STUTZ 74, chemin de Grelot - 47304 Villeneuve-sur-Lot. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

2023_4701_754

DÉPÔT DU PROJET DE RÉPARTITION

(Dépôt du 16 février 2023)

SARL LE SAINT BARTH, 132 Quai Baudin, 47000 Agen, RCS Greffe d'Agen 342 489 598. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2023_4701_744

SARL ETABLISSEMENTS VINCENT VIGNEAU (SARL), 24 Boulevard du Docteur Fourcade, 47200 Marmande, RCS Greffe d'Agen 449 667 005. Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé. Le projet de répartition prévu par l'article L 644-4 du code de commerce est déposé au greffe. Tout intéressé peut contester ledit projet devant le juge-commissaire dans un délai d'un mois à compter de la présente publication.

2023_4701_745

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

(Jugement du 22 février 2023)

SARL LA TOURTE HIER, 10 rue de la République, 47200 Marmande, RCS Greffe d'Agen 753 870 039. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_755

LUPPI Christophe Ludovic René, 17 Rue de la Filhole, 47200 MARMANDE, RCS Greffe d'Agen 480 510 171. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_756

SARL COIFF VILLENEUVE, 2 place de la Libération, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agen 483 997 698. Coiffure. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_757

SCI APP, route de Villeneuve Ld Portely, 47150 Monflanquin, RCS Greffe d'Agen 534 024 062. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_759

SARL ETA FARM SERVICES (FARM S), Lieu-Dit Grand Roudie, 47410 Ségalas, RCS Greffe d'Agen 811 320 159. Activités de soutien aux cultures. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_760

SAS MAXINERGY ENR, la Justice, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agen 813 248 028. Autres commerces de détail spécialisés divers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_761

SARL LES ROUTARDS, Las Grèzes, 47500 Fumel, RCS Greffe d'Agen 522 372 614. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_762

SARL LE CLUB, 6 Boulevard Georges Leygues, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agen 518 219 480. Débits de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_763

SCRIMA Jean-Marc, 2 rue de la Halle, 47380 Tombeboeuf, RM 448 064 121. Installation de structures métalliques, chaudronnées et de tuyauterie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_764

SA LES TRIPIERS D'OC, Zone Industrielle de la Boulbène, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agen 343 979 035. Préparation industrielle de produits à base de viande. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_765

SARL UNIVERS MENAGER, Lieu Dit Cap Del Bos, 47500 Montayral, RCS Greffe d'Agen 326 119 153. Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_766

SARL EURL BRASSERIE LE CAFE GOURMAND, avenue de Ladhuie, 47500 Montayral, RCS Greffe d'Agen 823 061 544. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_767

SAS LOTEG ASSURANCES ET CONSEILS (LOTEG ASSUR), 10 Place de l'Amiral Courbet, 47300 Villeneuve-sur-Lot, RCS Greffe d'Agen 841 506 892. Activités des agents et courtiers d'assurances. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_768

SARL TRANSPORT STEPHANE, Soumaille, 47300 Lédat, RCS Greffe d'Agen 850 910 761. Transports urbains et suburbains de voyageurs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_769

SARL AU COEUR DU BLE, 765 Chemin des Caumonts, 47330 Saint-Quentin-du-Dropt, RCS Greffe d'Agen 804 188 910. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_770

SARL ELIX, Lieu dit Lalanne, 47400 Fauguerolles, RCS Greffe d'Agen 532 625 563. Autres activités récréatives et de loisirs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_771

SAS 100% BIERES, place Clemenceau, Bâtiment de l'Horloge, 47200 Marmande, RCS Greffe d'Agen 815 039 334. Débits de boissons. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_772

PHILIPOT DANIEL JEAN-MARC, le Chalet, 47200 Virazeil, RCS Greffe d'Agen 339 454 753. Travaux de revêtement des sols et des murs. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_773

SAS FACADES DU SUD OUEST, 62 Avenue Pierre Buffin, 47200 Marmande, RCS Greffe d'Agen 839 100 112. Travaux de plâtrerie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_774

SARL JME TERRASSEMENT ET LOCATIONS, Lanthillac Thivras, 47200 Marmande, RCS Greffe d'Agen 801 014 309. Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

2023_4701_775

24H/24H

PUBLICATION DE VOTRE ANNONCE LÉGALE EN LIGNE VIA NOTRE PLATEFORME INTERNET

64. PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

CONSTITUTIONS

FIDUCIE CONSULTANTS
Experts-Comptables

VR ETXEA
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 1 Rue Chalibardon,
64100 BAYONNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée signé électroniquement en date du 15 février 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : VR ETXEA

Siège : 1 Rue Chalibardon, 64100 BAYONNE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10 000 euros

Objet : L'exploitation d'un complexe de jeux de réalité virtuelle et de simulation de pilotage ou tout autre activité de loisirs récréatifs. L'activité de bar (exploitation d'une licence III et/ou licence IV) et de brasserie. La vente de snacks, sandwichs, boissons alcoolisées ou non, confiseries, gâteaux ou tout autres types d'alimentation ou de restauration à consommer sur place. L'exploitation d'une franchise, La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Monsieur Eric LORENZATTI, demeurant 1930 Route de Sainte Radegonde, 47240 BON ENCONTRE

Directeur général : Monsieur Olivier VOUZELAUD, demeurant 4 Allée de la Fontaine 64340 BOUCAU

Directeurs généraux délégués : Monsieur Clément MAYNADIER demeurant 56 Avenue Roul 33400 TALENCE, Monsieur Jefferson POIROT demeurant 4 Impasse de la fontaine 33850 LEOGNAN, Monsieur Marco TAULEIGNE demeurant 13 Rue des Jardins du Péret - 34990 JUVIGNAC, Monsieur Eric GERONA demeurant 4 Rue François Coppée, 33200 BORDEAUX

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BAYONNE.

POUR AVIS

Le Président

L23VE01470

extencia

EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DENOMINATION SOCIALE : **EQUI NOV**

SIEGE SOCIAL :4 rue Lister, 64200 BIARRITZ

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

OBJET SOCIAL : La fabrication et la commercialisation d'articles destinés au domaine équin (articles médicaux, récupération) ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités du domaine équin

CAPITAL SOCIAL : 6 000 Euros

PRESIDENCE : Monsieur Jean-Christophe ALNOT, demeurant 4 rue Lister, 64200 BIARRITZ, en sa qualité de Président, pour une durée de deux ans

DIRECTEURS GENERAUX : Monsieur Thierry BARRE, demeurant 77 bis rue de Maule, 78650 BEYNES, pour une durée de deux ans, et Monsieur Sébastien GOATER, demeurant 27 rue Jacques Lemercier, 78000 VERSAILLES, pour une durée de deux ans

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE

Pour avis,

L23VE01476

extencia

EXTENCIA
2, rue Claude Boucher
CS 70021
33070 BORDEAUX CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seing privé, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DENOMINATION SOCIALE : EQUI NOV

SIEGE SOCIAL :4 rue Lister, 64200 BIARRITZ

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS

OBJET SOCIAL : La fabrication et la commercialisation d'articles destinés au domaine équin (articles médicaux, récupération) ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités du domaine équin

CAPITAL SOCIAL : 6 000 Euros

PRESIDENCE : Monsieur Jean-Christophe ALNOT, demeurant 4 rue Lister, 64200 BIARRITZ, en sa qualité de Président, pour une durée de deux ans

DIRECTEURS GENERAUX : Monsieur Thierry BARRE, demeurant 77 bis rue de Maule, 78650 BEYNES, pour une durée de deux ans, et Monsieur Sébastien GOATER, demeurant 27 rue Jacques Lemercier, 78000 VERSAILLES, pour une durée de deux ans

IMMATRICULATION : au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE

Pour avis,

L23VE01484

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

NOTAIRE NOUVELLE VAGUE
Maître Claire NICOLAS-CHABANNES
Maître Paul-Mathieu CHABANNES
Notaires Associés

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique reçu par Me Vincent CHABANNES, notaire à Soorts-Hossegor (Landes) en date du 21/02/2023, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : **114**

Capital : 1.500 euros

Siège : 100 chemin Lacouloucia à Saint Pierre-d'Irube (64990).

Objet : Achat, vente de pièces moto ; conseil et formation auprès de toute entreprise, société, groupement ou particuliers ; réalisation de toutes prestations de services au profit des particuliers et/ou professionnels, enseignement de la motocross.

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

Agrément : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres.

Président : Mme Livia LANCELOT demeurant 100 chemin Lacouloucia à Saint Pierre-d'Irube (64990).

Immatriculation : au RCS de Bayonne

Pour avis

L23VE01529

AMATXI ETXEA
Société civile immobilière
au capital de 1 500 euros
Siège social : 118 Avenue de Gibraltar
64120 SAINT PALAIS
RCS BAYONNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAYONNE du 21.02.2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : AMATXI ETXEA
Siège social : 118 Avenue de Gibraltar, 64120 SAINT PALAIS
Objet social : - l'acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
-l'entretien et l'aménagement de ces biens, la construction sur les terrains dont la Société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte, la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles, conformément à leur destination,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Sébastien LAVEAU a été nommé gérant pour une durée illimitée
Clauses relatives aux cessions de parts :
dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Bayonne.
Pour avis
La Gérance

L23VE01534

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 années, d'une Société par Actions Simplifiée qui sera immatriculée au RCS de Bayonne, dénommée **FUTURES COLLABS**, au capital de 500 euros, composé exclusivement d'apports en numéraire, ayant pour objet la simplification de l'accès à la communication d'actions solidaires portée par des acteurs non lucratifs par la mise en relation, via des moyens numériques, et notamment une plateforme internet, des associations avec des entreprises ; la contribution au développement de la responsabilité sociétale et environnementale des entreprises et plus généralement de l'ensemble des acteurs économiques en facilitant leur mise en relation avec les acteurs associatifs ou de l'économie sociale et solidaire sur leur territoire ; la participation de la Société par tous moyens, directement ou indirectement, à la création de sociétés nouvelles et généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à des activités similaires, connexes ou complémentaires, ou susceptibles d'en favoriser la réalisation. Son siège est fixé au 14 Avenue Cumba 64210 Bidart, et le Président est Monsieur Pierre LABEDAN demeurant 14 Avenue Cumba 64210 Bidart.

L23VE01545

SCP Olivier DARMAILLACQ
& Philippe DUCASSE
Notaires Associés
à Soustons

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu, le 03/10/2019 par Me FRANCESETTI, notaire à Bayonne, publié et enregistré au SPFE de Bayonne I, le 31/10/2019, volume 2019 P, N° 11479, il a été constitué la Société Civile Immobilière dénommée

URRUTIA DES REDONS

Siège social : Arthez-de-Béarn (64370) 7 Ter Route du Foirail.

Capital : 280.000,00 €

Durée : 99 années

Objet : propriété et gestion, à titre civil et dans le cadre familial de l'immeuble sis à ANGLET (64600) ZA des Redons - 16 allée Mouesca, exploitation par location ou autrement, prise de participation dans toutes sociétés immobilières, obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autre.

Gérante : Mme Isabelle COUSSET demeurant à Arthez-de-Béarn (64370) 7 Ter Route du Foirail.

RCS : Pau

Pour Insertion, Me DUCASSE

L23VE01556

CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : GROUPE ECBP
FORME : Société civile
CAPITAL : 120.001 euros
SIEGE : 130 chemin de Gimont 64160 SEVIGNACQ
OBJET : La prise de participation dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, agricoles ou à prépondérance immobilière ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés. Toutes participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus-énoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement. L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des entreprises ou entités dans lesquelles elle détiendra une participation. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
DUREE : 99 années.
GERANCE : Monsieur William CHAVES, demeurant 130 Chemin de Gimont 64160 SEVIGNAC, nommé sans limitation de durée. Immatriculation au RCS de PAU. Pour avis.

L23VE01596

CERFRANCE
ADOUR OCEAN

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : LAULHE Guillaume

FORME : Société à responsabilité limitée unipersonnelle

SIEGE SOCIAL : 325 chemin Bonaparte 64410 MONTAGUT

OBJET : le commerce de détail de viandes et de produits à base de viandes en magasin spécialisé.

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 2000 €

GERANT : Monsieur Guillaume LAULHE, demeurant au 325 chemin Bonaparte 64 410 MONTAGUT

IMMATRICULATION : RCS PAU

Pour avis,

L23VE01671

MODIFICATIONS

HEDIG

SCI au capital de 60 979,61 euros
257 avenue des Ajoncs d'Or
Boulouris
83700 Saint-Raphaël
405 292 343 RCS Fréjus

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 21 février 2023, les associés ont décidé de transférer, à compter du même jour, le siège social et le principal établissement à Ciboure 64500, 6 impasse Okineta. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Il n'est apporté aucune autre modification aux statuts de la société. Ainsi demeurent inchangés : - sa forme : Société civile immobilière - son capital : 60 979,61 € divisé en 4 000 parts sociales de 15,245 € chacune - sa durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce - son objet social : l'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance ; la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés - son exercice social : 1er janvier - 31 décembre. Cogérants : Monsieur Didier GOYENECHE et Madame Hélène GOYENECHE demeurant tous deux 6 impasse Okineta 06400 Ciboure. En raison de son nouveau siège social, la société sera immatriculée auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Bayonne.

L23VE01676

OPHEVAN
Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 106 RTE DES MARNIERES
40 180 NARROSSE
884 733 007 RCS DAX

Par décision du 27/08/2022, l'associé unique a transféré le siège social au 899, route départementale 239, 64490 LESCUN à compter de ce jour, et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DAX sous le numéro 884 733 007 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de PAU. Gérance : Monsieur Franck DUPRAT, demeurant 716 chemin des Plantes,47130 Port Sainte Marie.
.

L23VE01486

---

le 26/01/2023, l'associé unique de la SASU JS ENTREPRISE, 135 Rue Yves le Coz 78000 Versailles, capital 500€, rcs greffe Versailles 828 254 110, transfère le siège au domicile du Président SIGAUDES Jérôme sis 15 allée Dupont 64500 SAINT JEAN DE LUZ à compter du 26 janvier 2023. rad Versailles. immat rcs BAYONNE

L23VE01509

FIDAL
AVOCATS

10 avenue de la Résistance
BP 87537
64075 Pau Cedex
Tél :05 59 32 27 40

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 Février 2023, les associés de la Société **WEB HELPERS**, Société par Actions Simplifiée au capital de 600 € dont le siège social est à Serres-Castet (64121), 183 Rue d'Ayous, immatriculée au RCS de Pau sous le n° 881 774 368, ont nommé Monsieur Guillaume ARBEL demeurant à Montardon (64121), 15 Chemin Lascaribettes, en qualité de Président pour une durée illimitée à compter du 18 Février 2023 en remplacement de Monsieur Patrick NAVARRO, Président démissionnaire à compter du 18 Février 2023.

Pour avis

L23VE01611

FIDAL
AVOCATS
31 avenue Jules Bastiat,
BP 60133,
40103 Dax Cédex

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes de décisions de l'associé unique du 06/02/2023, de la société **EZO INVEST** Société par Actions Simplifiée au capital de 5.000 euros Siège social : Bidart (64210), Eden, 191 Chemin de Dorrera Eden RCS Bayonne n°834 631 871 il a été décidé de transférer le siège social à Saint-Jean-de-Luz (64500) 3 rue d'Urkia.

L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.

RCS : Bayonne

Pour avis

L23VE01660

G DEVELOPPEMENT

SARLU au capital de 10000 €
Siège social : 13 Rue Gambetta 64200
BIARRITZ
RCS BAYONNE 819210535

Par décision de l'associé Unique du 30/06/2022, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société malgré les pertes constatées, en application de l'art. L223-42 du Code de commerce. Modification au RCS de BAYONNE.

L23VE01669

YSTAR
SAS au capital de 85.000 €
4 rue Barchalot 64200 Biarritz
822 245 817 RCS Bayonne

Le 20/02/2023 l'Associé unique a transformé la société en SARL sans création d'une personne morale nouvelle, nommé Gérant l'actuel Président M. David MERCIER, demeurant 4 rue Barchalot 64200 Biarritz, et mis fin aux mandats des Commissaires aux comptes titulaire, la société STB AUDIT, et suppléant M. Jean -Charles VIALA.

L23VE01705

DISSOLUTIONS

EUROTHERM

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 38.868 euros
Siège social : ZAC de Maignon
13 rue Maryse Bastié 64600 Anglet
Siège de liquidation :
173B rue de Hausquette 64600 Anglet
318 786 803 RCS Bayonne

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 21/02/2023, il est décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour suivie de sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

A été nommée comme liquidateur, M. Philippe LABADIE demeurant 173B Rue de Hausquette 64600 Anglet, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et apurer le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du Liquidateur : 173B Rue de Hausquette 64600 Anglet. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bayonne.

Pour avis, Le Liquidateur

L23VE01619

AUTRES ANNONCES

FIDAL
AVOCATS
31 avenue Jules Bastiat,
BP 60133,
40103 Dax Cédex

EURL CHARPENTES PARIS 64

SARL au capital de 5.000,00 €
siège social est situé Maison Bidegainberria
64120 Aïcirits-Camou-Suhast
RCS de Bayonne 529 643 447

Aux termes d'un acte en date du 25/01/2023, la société DP 64 CHARPENTE SARL au capital de 3.000,00 €, siège social : 1119 Route Départementale 933 (64120) Aïcirits-Camou-Suhast, RCS Bayonne 910 090 208, associée unique de la société EURL CHARPENTES PARIS 64, SARL au capital de 5.000,00 €, siège social : Maison Bidegainberria 64120 Aïcirits-Camou-Suhast, RCS Bayonne 529 643 447, a décidé la dissolution anticipée de ladite société.

Conformément aux dispositions de l'article 1844-5, alinéa 3 du code civil et de l'article 8, alinéa 2 du décret n° 78 704 du 3 juillet 1978, les créanciers de la société EURL CHARPENTES PARIS 64 pourront faire opposition à la dissolution susvisée dans un délai de trente (30) jours à compter de la publication du présent avis.

Ces oppositions devront être présentées devant le Tribunal de Commerce de Bayonne.

RCS Bayonne

Pour avis

L23VE01479

CONSTITUTIONS

SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE
MOYAERT BARALE ET ASSOCIES
Société d'Avocats
27 Cours Evrard de Fayolle
33000 BORDEAUX
Tél. 05 56 01 99 77

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant «e.acte SSP» en date du 20.02.2023, il a été constitué une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI PYR MEDOC**

Forme sociale : SCI

Siège social : 2 Place Achille Jubinal - 65200 BAGNERES DE BIGORRE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Objet : Acquisition de tout immeuble, administration, exploitation par bail, location ou autrement.

Capital social : 1.200 € constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : M. Christophe SIMON, demeurant 8 Rue du Château - 65360 VIELLE ADOUR

M. Laurent NINOVE, demeurant 15 Cote de la Serre BERNAC DEBAT 65360

Clause relative aux cessions de parts : les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément des associés représentant les deux-tiers du capital social.

La société sera immatriculée au RCS de Tarbes.

POUR AVIS.

La gérance

L23VE01501

MODIFICATIONS

CSA EXPERTISE
23 bd du lapacca
65100 LOURDES

L.E SPORT

Société par actions simplifiée au capital de 1000 euros
Siège social : 23 Place du Champ Commun 65100 lourdes
RCS TARBES 831 219 266

Le 17 février 2023, l'assemblée générale statuant en application de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TARBES. Pour avis, Le représentant légal.

L23VE01465

CSA EXPERTISE
23 bd du lapacca
65100 LOURDES

SARL A.M.F

S.A.R.L. au capital de 5 000,00 Euros
Siège social : 16 RUE BARAT CHELES
65100 POUEYFERRE
RCS TARBES 533 913 851

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 20/02/2023 les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TARBES.Pour avis, Le représentant légal.

L23VE01469

REGIMES MATRIMONIAUX

Notaire
SCP Olivier DARMAILLACQ & Philippe DUCASSE
Notaires Associés
à Soustons

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Olivier DARMAILLACQ, notaire à Soustons, le 18/02/2023 a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la Communauté Universelle par M. Philippe **PIROTTE**, Maire et Mme Angélique **LECLERE**, médecin, son épouse, demeurant ensemble à Sauveterre (65700) 4 Chemin de Montagnol,

Mariés à la mairie de Anthisme (Belgique) le 15 Septembre 1990 sous le régime de la communauté légale à défaut de contrat de mariage préalable.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet, à Maître DARMAILLACQ, BP 37, 40141 Soustons.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de grande instance.

Pour avis, Me Olivier DARMAILLACQ

L23VE01489

ADDITIFS RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce publiée dans La Vie Economique du Sud-Ouest du 22/02/2023 concernant **MACHADO AUTO**, Il fallait lire : Siège social : 151 F avenue Jean Jaurès, 65800 Aureilhan.

L23VE01651

POUR TOUTES
VOS ANNONCES LÉGALES
05 56 81 17 32
annonces-legales@vie-economique.com

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST
HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES
Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue Fondaudège - CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 353 502 644 00019
Directeur de la publication : Guillaume **LALAU**
Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET**
Directeur des rédactions : Vincent **ROUSSET**
Direction artistique : David **PEYS**
Maquettistes : Sarah **ALBERT** & Noëllie **SANZ**
Secrétaire général des rédactions : Michel **CASSE**
Rédaction : Nathalie **VALLEZ**, Jennifer **WUNSCH**, Chantal **BOSSY**, Nelly **BETAILLE**, Suzanne **BOIREAU-TARTARAT**, Jonathan **BITEAU**, Matthieu **DAL'ZOVO**, Eustelle **LOUSTALET-TURN**, Vincent **BIARD**, Hermance **HITTE** & Marie-Amélie **HUSSON**
Responsable Organisation et Systèmes d'Information : Ophélie **BROUTTIER**
Chargée de Webmarketing et Community Manager : Cyrielle **MORFEA**
Assistante communication digitale : Magalie **RICCETTI**
Responsable annonces légales : Emmanuelle **GESLAIN**
Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO**
Responsable comptable : Florence **MANOEUVRIER**
Service abonnement : Catherine **DEPETRIS**
Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU**
Service commercial annonces légales : Christophe **CLERTEAU**,
PUBLICITÉ
Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com
Dépôt légal à parution
Hebdomadaire - Parution le mercredi
Impression : **ROTIMPRES**
Carrer del Pla de l'Estany, sn, 17181 Aiguaviva, Girona, Espagne
Routage : **SUD MAILING**
Commission paritaire n° 1027182705
ISSN 2729-0034
Prix unitaire : 1,80 €
Abonnement 1 an : 55 €
Membre RésoHebdoEco

Agenda de mars 2023

JOURS OUVRABLES
27 JOURS

JOURS OUVRÉS

FERMETURE SAMEDI ET DIMANCHE
23 JOURS

FERMETURE DIMANCHE ET LUNDI
23 JOURS

MERCREDI 15 MARS

- **Impôt sur les sociétés :** télépaiement de l'acompte d'impôt sur les sociétés. Chaque acompte trimestriel est en principe égal à 25 % de l'impôt dû. Aucun acompte n'est à verser lorsque le montant de l'impôt est inférieur à 3 000 euros.

Rappelons qu'à compter de 2023, le taux réduit de 15 % s'applique jusqu'à 42 500 euros de bénéfice imposable (contre 38 120 antérieurement).

- **Employeurs de moins de 50 salariés :** déclaration sociale nominative (DSN) sur le site net-entreprises.fr et télépaiement des cotisations sociales sur les salaires de février payés en janvier ou février.

SAMEDI 25 MARS

- **Employeurs** de plus de 9 salariés et employeurs de 9 salariés au plus ayant opté pour le paiement mensuel : paiement des cotisations de retraite complémentaire Agirc-Arrco sur les salaires de février 2023.

DIMANCHE 26 MARS

- Passage à **l'heure d'été :** à 2 heures du matin, ajouter une heure.

VENDREDI 31 MARS

- Obligation d'information des cautions. Les créanciers professionnels doivent faire connaître à la caution personne physique le montant du principal de la dette, des intérêts et autres accessoires restant dus au 31 décembre de l'année précédente.

Il doit également rappeler à la caution personne physique le terme de son engagement, ou sa faculté de résiliation à tout moment si le cautionnement est à durée indéterminée, les conditions dans lesquelles la résiliation peut être exercée devant aussi être précisées.

En cas de manquement à cette information, le créancier perd les intérêts échus entre deux informations effectuées.

Cette obligation s'applique aussi au cautionnement souscrit par une personne morale envers un établissement de crédit ou une société de financement en garantie d'un concours financier accordée à une entreprise (Code civil, article 2302).

DATES VARIABLES

- Télérèglement de la **TVA** afférente aux opérations de février.

- **TVA** au régime des **acomptes provisionnels :** télépaiement de l'acompte afférent aux opérations de février. ■

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2021 T2	118,41	+ 2,59 %
2021 T3	119,7	+ 3,46 %
2021 T4	118,59	+ 2,42 %
2022 T1	120,61	+ 3,32 %
2022 T2	123,65	+ 4,43 %
2022 T3	126,13	+ 5,37 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE
PLAFOND MENSUEL

2023 : 3 666 €
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (43 992 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022

VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR	**DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL**		
CYLINDRÉE	**JUSQU'À 2 000 KM**	**DE 2 001 À 5 000 KM**	**AU-DELÀ DE 5 000 KM**
moins de 50 cm³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	**DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL**		
PUISSANCE	**JUSQU'À 3 000 KM**	**DE 3 001 À 6 000 KM**	**AU-DELÀ DE 6 000 KM**
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION

	JANVIER 2022	JANVIER 2023	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	108,12	114,60	+ 6 %
INDICE HORS TABAC	107,30	113,86	+ 6,1 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS – IRL

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
2e TRIMESTRE 2022	135,84	+ 3,6 %
3e TRIMESTRE 2022	136,27	+ 3,49 %
4e TRIMESTRE 2022	13,26	+ 3,5 %

SMIC

HORAIRE	MENSUEL (35 H)
11,27 €	1 709,28 €

TENDANCES BOURSE

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	7 308,65	4,5%	12,9%	7,7%	7 366,16	6 594,57	France
SBF 120	5 595,69	4,3%	12,5%	6,6%	5 637,12	5 063,88	France
EURO STOXX 50	4 250,40	3,2%	12,0%	6,6%	4 297,24	3 856,09	Europe
S&P 500	4 011,94	1,0%	4,5%	-7,7%	4 179,76	3 808,10	USA
NASDAQ 100	12 121,13	4,3%	10,8%	-13,5%	12 803,14	10 741,22	USA
FOOTSIE 100	7 977,75	2,7%	7,1%	6,6%	8 014,31	7 451,74	Royaume-Uni
DAX 30	15 397,62	2,4%	10,6%	4,5%	15 533,64	14 069,26	Allemagne
SMI	11 282,16	-0,1%	5,2%	-5,1%	11 435,99	10 729,40	Suisse
NIKKEI	27 473,10	3,5%	5,3%	2,1%	27 696,44	25 716,86	Japon
SSE COMPOSITE	3 306,52	1,3%	7,0%	-5,3%	3 306,52	3 089,26	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2023		Rendement 2022
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
AELIS FARMA	14,26	3,5%	5,3%	18,8%	14,28	13,54	-
AIR MARINE	1,07	0,0%	0,0%	-34,4%	1,07	1,07	-
ASHLER ET MANSON	4,10	-4,7%	-9,7%	81,8%	4,58	4,10	0,7%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	N/A	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	2,30	70,0%	101,7%	55,1%	2,32	1,12	-
CHEOPS TECHNOLOGY	66,50	10,8%	13,7%	-1,6%	66,50	54,00	2,2%
DOCK.PETR.AMBES AM	474,00	0,4%	0,0%	10,4%	482,00	458,00	7,0%
EAUX DE ROYAN	83,00	0,0%	0,6%	-10,1%	83,00	78,00	7,7%
EUROPLASMA	1,78	368,4%	154,4%	-99,7%	2,38	0,32	-
FERMENTALG	1,51	0,2%	-0,7%	-41,9%	1,66	1,50	-
GASCOGNE	4,22	-4,1%	-5,6%	31,9%	4,48	4,22	-
GPE BERKEM	6,37	12,0%	31,6%	-31,6%	6,69	4,95	0,9%
GPE PAROT (AUTO)	2,15	9,1%	0,5%	-8,1%	2,21	1,91	-
HYDROGENE DE FRANCE	21,75	7,4%	4,1%	-18,8%	22,70	19,74	-
HUNYVERS	14,80	8,0%	24,9%	N/A	14,85	11,90	-
I.CERAM	10,10	-14,8%	-1,0%	-24,3%	11,85	9,60	-
I2S	6,15	-1,6%	0,8%	15,1%	6,30	5,85	2,3%
IMMERSION	3,90	-13,3%	52,3%	-16,7%	4,60	2,75	-
IMPLANET	0,19	3,8%	14,2%	-43,5%	0,19	0,17	-
KLARSEN DATA	1,72	2,1%	11,9%	-4,2%	1,88	1,47	-
LECTRA	35,65	-9,9%	1,3%	-12,2%	40,70	34,45	1,3%
LEGRAND	87,88	8,5%	17,5%	7,6%	89,52	75,22	2,2%
MULTIMICROCLOUD	0,35	-20,5%	-12,5%	-50,7%	0,44	0,35	-
O SORBET D'AMOUR	1,46	-26,3%	20,7%	-29,8%	1,99	1,20	-
OENEO	14,45	1,4%	3,2%	3,7%	14,95	13,90	2,1%
POUJOULAT	29,80	-8,6%	7,2%	72,2%	32,60	27,80	0,8%
SERMA TECH.	430,00	0,5%	0,0%	5,4%	430,00	428,00	3,4%
UV GERMI	3,79	0,9%	14,7%	-25,0%	3,90	3,40	-
VALBIOTIS	3,86	-9,4%	7,2%	-34,6%	4,44	3,59	-

ALIENOR
CAPITAL

GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS ET GESTION DE FONDS
18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR
« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

Piau-Engaly
Une highline record

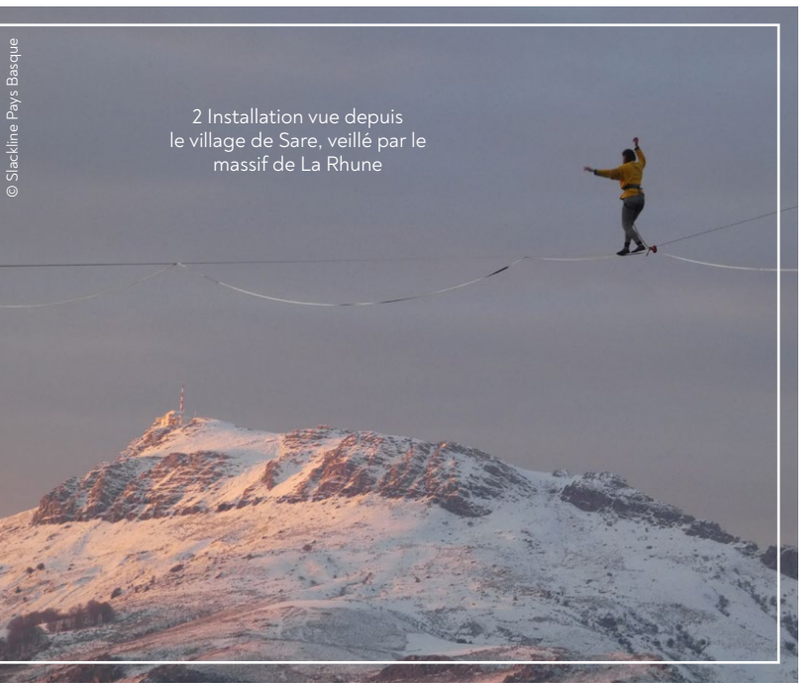

© Slackline Pays Basque

2 Installation vue depuis le village de Sare, veillé par le massif de La Rhune

En installant la plus longue highline des Pyrénées, Piau-Engaly et l'association Slackline Pays-Basque créent l'événement. Un spectacle grandiose où les équilibristes traverseront le domaine skiable.

Par Hermance HITTE

Dans les Pyrénées, avec 1 100 m, le record de la plus longue highline est détenu par la Catalogne. Piau-Engaly est bien décidé à faire mieux et s'est fixé le défi de le dépasser de 50 mètres… Une distance qui paraît anecdotique mais qui, à 2 200 mètres d'altitude et à 200 mètres du sol, est très loin de l'être ! Le spectacle est juste fou, il faut imaginer que sur slackline, une sangle molle qui mesure à peine 2,5 cm de large, un équilibriste marchera, sans accessoire. Si elles sont communément installées entre deux arbres, le tracé envisagé par la station courra d'une extrémité à l'autre du domaine skiable. Elle reliera un poteau du TSF du Campbielh à la crête rocheuse opposée et pour cette installation hors normes, huit à dix personnes seront mobilisées durant cinq à huit heures de travail. Un véritable exploit dont la mise en place sera assurée par l'association Slackline Pays-Basque, les spécialistes de traversées urbaines ou sur des ouvrages techniques qui repoussent toujours plus loin les limites.

UNE PERFORMANCE DANS DES CONDITIONS EXTRÊMES

Suivant les conditions météo, l'installation illuminera Piau-Engaly jusqu'au 5 mars ou du 6 au 12 mars car « il faut prendre en compte le froid, le vent, le brouillard » comme l'explique Alejandro Antoninez, un des slackeurs. Sans faux semblants, il ajoute que : « La performance sera rendue plus difficile par l'environnement inhabituel et les conditions extrêmes ». Du vrai grand spectacle pour les touristes et les vacanciers qui profiteront de ces déambulations grandioses dans le ciel de la station, au-dessus des montagnes et de leurs têtes, avec en fond les paysages majestueux du site… Un événement qui « s'inscrit pleinement dans le projet de Nature Piau qui vise, entre autres, à diversifier les activités sur la destination, la dynamiser dans une dimension slow », selon Emilie Mothes, directrice adjointe de la SEML Piau-Aragnouet. En plébiscitant des loisirs hors ski d'une telle qualité, la station met la barre très haut… pour le plus grand bonheur des amateurs de sensations fortes. ■